



Document de référence relatif à l'exercice 2022

Enregistrement de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC en date du 05 juin 2023 sous la référence n°EN/EM/008/2023.

Le présent document de référence ne peut servir de base pour effectuer du démarchage ou pour la collecte des ordres dans le cadre d'une opération financière que s'il fait partie d'un prospectus dûment visé par l'AMMC.

AVERTISSEMENT

Le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC. L'enregistrement du document de référence n'implique pas authentification des informations présentées. Il a été effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée.

L'attention du public est attirée sur le fait que le présent document de référence ne peut servir de base pour le démarchage financier ou la collecte d'ordres de participation à une opération financière s'il ne fait pas partie d'un prospectus visé par l'AMMC.

Le présent document de référence peut faire l'objet d'actualisations ou de rectifications. Les utilisateurs de ce document de référence sont appelés à s'assurer de disposer, le cas échéant, desdites actualisations et rectifications.

ABREVIATIONS

ACI Worldwide	Applied Communications Inc
ADMIE	Agence Marocaine des Investissements Directs Etrangers
AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
AMMC	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
AO	Appel d'offre
ASP	Application Service Provider
BAM	Bank Al-Maghrib
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique centrale
BFR	Besoin en Fonds de Roulement
BKME	Bank of Kuwait and Middle East
CA	Chiffre d'affaires
CAF	Capacité d'autofinancement
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion (Maroc)
CDP	Caisse de Dépôt et de Placement (Québec)
CFTL	Comité Français du Test Logiciel
CGEM	Confédération Générale des Entreprises du Maroc
CMI	Centre Monétique Interbancaire
CMPC	Coût Moyen Pondéré du Capital
DAB	Distributeur Automatique de Billets
DCF	Discounted Cash-Flows
Dh/Dhs	Dirham/ Dirhams
E	Estimé
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
EBIT	Earnings Before Interests and Taxes

EBITDA	Earnings Before Interests, Taxes, Depreciation and Amortization
EMV	Europay MasterCard Visa
EPSI	Ecole Privée des Sciences Informatiques
ESG	Etat des Soldes de Gestion
ESIM	Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Marseille
EVA	Ensemble Vers l'Avenir
FAFIEC	Fonds d'Assurance de Formation Ingénierie et Conseil
FDR	First Data Resources
GAB	Guichet Automatique Bancaire
GPS	Global Payment Services
HSM	Hardware Security Module
HT	Hors Taxes
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
J2EE	Java Enterprise Edition
JCB	Japan Credit Bureau
JCC	JCC Payment Systems
KDh	Milliers de dirhams
Mdh	Millions de dirhams
MENA	Middle East and North Africa
NA	Non-attribuable
ND	Non-disponible
NS	Non significatif
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OPCVM	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
P	Prévisionnel
P/B	Price to Book (capitalisation boursière / fonds propres)

PACA	Provence-Alpes-Côte d'Azur
PCI	Payment Card Industry
PDG	Président Directeur Général
PER ou P/E	Price Earning Ratio (capitalisation boursière / résultat net)
RH	Ressources Humaines
ROE	Return On Equity (résultat net de l'exercice n / fonds propres moyens des exercices n, n-1)
SA	Société Anonyme
SAAS	Software As A Service
SCS	Solutions Communicantes Sécurisées
SEPA	Single Euro Payments Area
SGMB	Société Générale Marocaine de Banques.
SI	Systèmes d'Information
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
SSII	Société de Service et d'Ingénierie Informatique
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TIC	Technologies de l'Information et de Communication
TMA	Tierce Maintenance Applicative
TPE	Terminal de Paiement Electronique
TRA	Tierce Recette Applicative
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
Var.	Variation
VE	Valeur d'entreprise
USD	Dollar Américain
WAN	Wide Area Network
WIPO	World Intellectual Property Organization

DEFINITIONS

Acquéreur	Banque qui garantit le paiement aux commerçants et/ou dispose de guichets automatiques bancaires ou tout autre réseau d'acceptation de cartes.
Active Directory	C'est une application qui fournit des services centralisés d'identification et d'authentification à un réseau d'ordinateurs.
Architectures n/ tiers	Architecture logicielle impliquant plusieurs composants ; chaque composant étant le client d'un et le serveur d'un autre. Le cas le plus simple de ce type d'architecture est le modèle client/serveur qui est en 2-tier.
Application Service Provider	Fourniture par un prestataire d'une application utilisable à travers un réseau. Le mode ASP permet aux émetteurs et aux acquéreurs de cartes d'externaliser la gestion de leur système monétique auprès d'un prestataire.
Back Office	Applications d'administration, d'exploitation, d'archivage et d'analyse des données manipulées par les transactions accomplies par le Front Office.
Carte à puce	<p>Carte intelligente dotée d'un microprocesseur et d'une mémoire protégée.</p> <p>Le microprocesseur constitue l'intelligence de la carte et permet de loger une logique sous forme de combinaisons instructions/réponses qui, lorsqu'elles sont combinées au sein d'un programme, permettent de définir des applications.</p> <p>La mémoire permet de stocker :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ des données d'identification de la carte à puce, de son émetteur et/ou propriétaire, des services offerts à travers la carte, mais également les habitudes de consommation du porteur de la carte ; ▪ les programmes ou instructions permettant de traiter les données définies ci-dessus.
Carte bancaire	La carte bancaire est liée à un compte chèque et permet le retrait d'espèces et le paiement d'achats. Elle est à débit immédiat ou différé.
Carte de fidélité	Moyen d'identification et de suivi des habitudes de consommation des clients porteurs de la carte.
Centre Monétique Interbancaire	Créé en 2001, le Centre Monétique Interbancaire regroupe les principales banques du Maroc. Cet organisme, basé à Casablanca, a pour vocation d'assurer l'interopérabilité des moyens de paiement.
Credimax	Emetteur de cartes de crédit et acquéreur au Royaume de Bahreïn, Credimax est une filiale à 100% de la « Bank of Bahreïn and Kuwait ».
Diners Club Europe	Filiale Européenne de Diners Club International.
Emetteur	Organisme mettant en circulation des cartes pour sa clientèle (Ex. : banques, sociétés de crédit, etc.).
Emission	Opération par laquelle un organisme (banques, sociétés de crédit, etc.) met en circulation, en faveur de sa clientèle, des moyens de paiement (cartes).
Europay MasterCard Visa	Nouveau standard mondial établi par ces organismes de paiement définissant les principales structures pour les cartes à puce et assurant une interopérabilité pour les cartes et les terminaux.
Ensemble Vers l'Avenir	Nom du Programme Qualité mis en place par HPS et certifié ISO 9001 / 2000 depuis décembre 2003.

Flex SDK	Flex SDK est une solution de développement permettant de créer et de mettre à jour des applications web efficaces se déployant à l'identique sur la plupart des navigateurs, postes de travail et systèmes d'exploitation.
Front office	Applications informatiques destinées au contact direct avec les clients, quel que soit le canal (GAB, TPE, Internet, téléphone mobile, etc.). Les données produites sont ensuite retraitées en Back Office.
Global Payment Services	Société bahreïnie qui offre des services ASP dans le domaine du paiement électronique aux banques et autres émetteurs et acquéreurs dans la région du Golfe.
Hightech Payment Systems	Représente HPS S.A et toutes les succursales et filiales détenues à tout moment par la Société, directement ou indirectement à au moins 99% du capital et des droits de vote
Hardware Security Module	Boîte matériel, appelée aussi boîte noire, permettant d'effectuer de manière hautement sécurisée toutes les opérations de cryptage et décryptage nécessaires pour sécuriser les transactions de paiement électronique.
Intégrateur	L'intégration consiste en la customisation et l'adaptation du logiciel au besoin du client. Il s'agit du paramétrage ainsi que l'implémentation du logiciel dans l'environnement du client. L'activité d'intégration comprend également l'ensemble des prestations de maintenance.
Interopérabilité	L'interopérabilité est un modèle de fonctionnement qui permet à plusieurs organismes émetteurs et/ou acquéreurs d'offrir mutuellement leurs services à leurs clients respectifs. Cette interopérabilité peut être nationale, régionale ou internationale (Visa et Mastercard).
Java Enterprise Edition	Environnement de développement basé sur Java et les bibliothèques de programmation nécessaires au développement d'applications d'entreprise.
JCC Payment Systems	Centre national interbancaire de Chypre.
Middle East North Africa	Région incluant les pays suivants : Algérie, Bahraïn, Egypte, Gaza et Cisjordanie, Iran, Iraq, Israël, Jordanie, Kuwait, Liban, Libye, Maroc, Oman, Qatar, Arabie Saoudite, Syrie, Tunisie, Turquie, Emirats arabes unis, Yémen.
Monétique	Désignée par les anglophones sous l'appellation « Payment Industry », cette discipline consiste en des techniques et procédés permettant l'automatisation des transactions de paiement.
Nilson Report	Publication qui traite des systèmes de paiement pour les consommateurs dans le monde entier.
Open Source	Licence de logiciel qui autorise la modification et la redistribution gratuite.
OSEO	Etablissement public, chargé en France de soutenir l'innovation et la croissance des PME.
Payment Card Industry	Ensemble de règles à observer concernant la sécurité des cartes bancaires
Pôle de Compétitivité SCS	Il regroupe les acteurs de la microélectronique, des logiciels, des télécommunications, du multimédia, des services et usages des TIC de la région PACA. La mission du Pôle est de favoriser l'émergence de projets collaboratifs innovants entre tous les acteurs (chercheurs, industriels, organismes de formation et collectivités territoriales) afin de concevoir et développer des solutions nouvelles qui intègrent composants, logiciels, réseaux et systèmes afin d'échanger et traiter des informations de manière sécurisée et fiable.

Prix Golden Chip	Les prix Golden Chip reconnaissent l'excellence dans les applications et les services TIC des sociétés innovantes dans la région MENA. Les prix ont été conçus par la Professional Computer Association of Lebanon (PCA) en association avec l'Organisation Arabe des TIC (IJMA3).
Reverse engineering	La rétro ingénierie (traduction littérale de l'anglais reverse engineering), est l'activité qui consiste à étudier un objet pour en déterminer le fonctionnement interne ou sa méthode de fabrication.
Single Euro Payments Area	Ce projet est né sous l'initiative d'établissements financiers de l'Union européenne ainsi que de la Suisse, du Liechtenstein, de la Norvège et de l'Islande qui ont constitué l'EPC ou European Payments Council (Conseil Européen des Paiements). Ce projet vise à harmoniser les transferts financiers, en devise euro, entre les pays membres (virements, prélèvements, carte bancaire, etc.) pour faire en sorte qu'un paiement transfrontalier en euro soit traité avec la même rapidité, la même sécurité et dans les mêmes conditions qu'un paiement domestique. La notion de domestique se trouve donc étendue (pour les paiements en euro) à la zone géographique citée plus haut.
Syntec	Syntec est une fédération composée de près de 1250 groupes et sociétés françaises spécialisées dans les professions de l'Ingénierie, des Services Informatiques, des Études et du Conseil, de la Formation Professionnelle.
Taux de bancarisation	Indicateur renseignant sur la pénétration des services bancaires dans la population.
Terminal de Paiement Electronique	Terminal capable de la lecture électronique des cartes de paiement, de certains contrôles de validité et de la transmission automatique des transactions vers l'acquéreur.
Terminal Point de Vente	TPE incluant des fonctions liées à l'activité du commerçant et à l'acceptation d'autres modes de paiement que la carte bancaire.
Tierce Recette Applicative	Terme désignant une prestation proposée principalement par les SSII. Elle correspond à la mise en place d'une méthodologie de tests aux différentes étapes d'un projet afin d'en optimiser la recette finale.
Tierce Maintenance Applicative	Maintenance appliquée à un logiciel (« applicative ») et assurée par une expertise externe.
Transaction électronique	C'est un échange d'information dématérialisée entre deux entités via des systèmes informatiques. Elle implique des échanges d'informations personnelles et confidentielles et doit par conséquent être impérativement sécurisée pour aboutir à une transaction électronique sécurisée.
Wide Area Network	C'est un réseau informatique couvrant une grande zone géographique, typiquement à l'échelle d'un pays, d'un continent, voire de la planète entière. Le plus grand WAN est le réseau Internet.

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT	2
Partie I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES	10
I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	11
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE HPS	12
III. LE CONSEILLER FINANCIER.....	14
IV. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE.....	15
PARTIE II : PRÉSENTATION DE HIGHTECH PAYMENT SYSTEMS	16
I. PRESENTATION GENERALE DE HIGHTECH PAYMENT SYSTEMS	17
II. GOUVERNANCE DE HPS S.A.....	31
III. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE HPS.....	46
IV. PRESENTATION DU SECTEUR DE LA MONETIQUE.....	73
V. PRODUITS ET MARCHES	84
VI. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES	96
VII. STRATEGIE D'INVESTISSEMENT ET MOYENS TECHNIQUES.....	109
PARTIE III : SITUATION FINANCIERE DE HPS	114
I. ATTESTATION DES RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	115
II. PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS.....	140
PARTIE IV : PERSPECTIVES	167
PARTIE V : FAITS EXCEPTIONNELS.....	171
PARTIE VI : LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES.....	1
PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUE	3
PARTIE VIII : ANNEXES.....	6

Partie I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dénomination ou raison sociale	Hightech Payment Systems S.A (HPS)
Représentant légal	M. Mohamed Horani
Fonction	Président du Conseil d'Administration
Adresse	Casablanca NearShore Park Shore 1 - Secteur A 1100, boulevard Al Qods, Sidi Maârouf 20270 Casablanca
Numéro de téléphone	+212 5 29 04 50 00
Télécopieur	+212 5 29 01 40 95
E-mail	mohamed.horani@hps-worldwide.com

Objet : Document de référence relatif à l'exercice 2022

Le Président du Conseil d'Administration atteste que les données du présent document de référence dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires au public pour fonder son jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du Groupe HPS. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Mohamed Horani
Président du Conseil d'Administration de HPS

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE HPS

Raison sociale	Mazars Audit & Conseil	PwC Maroc	Ernst and Young
Prénom et nom	Adnane Loukili	Mounsif Ighiouer	Abdeslam Berrada Allam
Fonction	Associé	Associé	Associé
Adresse	101, Boulevard Abdelemoumen, Casablanca	Lot 57, Tour CFC, Hay Hassani, Casablanca	37, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour, Casablanca
Numéro de téléphone	+212 5 22 42 34 23	+212 5 22 99 98 00	+212 5 22 95 79 00
Numéro de télécopieur	+212 5 22 42 34 00	+212 5 22 23 88 70	+212 5 22 39 02 26
Adresse électronique	adnane.loukili@mazars.ma	mouncef.ighiouer@ma.pwc.com	abdeslam.berrada@ma.ey
Date du dernier renouvellement de mandat	2022	2021	2019
Date d'expiration du mandat actuel	AGO devant statuer sur les comptes 2024	AGO devant statuer sur les comptes 2023	NA
Date du 1^{er} exercice soumis au contrôle	2022	2018	2001
Date d'expiration du mandat précédent	NA	2021	2021

Mazars Audit & Conseil

101, Boulevard Abdelmoumen,
Casablanca - Maroc

PwC Maroc

Lot 57, Tour CFC, Hay Hassani,
Casablanca - Maroc

Objet : Document de référence relatif à l'exercice 2022**Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux états de synthèse sociaux et aux états financiers consolidés de HPS pour les exercices clos au 31 décembre 2020, 2021 et 2022**

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent document de référence en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec :

- les états de synthèse annuels sociaux tels qu'audités par nos soins au titre de l'exercice clos au 31/12/2022 et par les soins des co-commissaires aux comptes PwC Maroc et Ernst & Young au titre des exercices clos au 31/12/2020 et 31/12/2021;
- les états financiers annuels consolidés tels qu'audités par nos soins au titre de l'exercice clos au 31/12/2022 et par les soins des co-commissaires aux comptes PwC Maroc et Ernst & Young au titre des exercices clos au 31/12/2020 et 31/12/2021.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières fournies dans le présent document de référence, avec les états de synthèse précités.

Adnane Loukili

Mazars Audit & Conseil
Associé

Mounsif Ighiouer

PwC Maroc
Associé

III. LE CONSEILLER FINANCIER

Identité du conseiller financier

Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Corp.
Représentant légal	M. Mohamed Idriss BERRADA
Fonction	Directeur Général
Adresse	163, avenue Hassan II – Casablanca
Numéro de téléphone	05 22 47 64 35/36
Télécopieur	05 22 47 64 32
E-mail	i.berrada@attijari.ma

Objet : Document de référence relatif 2022

Attestation

Le présent document de référence a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient et de leur pertinence au regard de l'opération proposée.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier du Groupe HPS à travers :

- les informations et éléments de compréhension obtenus auprès du management de Hightech Payment Systems (HPS) ;
- les informations publiques concernant le secteur d'activité de Hightech Payment Systems (HPS) relatives aux exercices 2020, 2021, 2022 ;
- les commentaires, analyses et statistiques fournis par le management de Hightech Payment Systems (HPS) notamment lors des due diligences effectuées auprès de celle-ci ;
- l'analyse des comptes sociaux et consolidés de Hightech Payment Systems (HPS) relatifs aux exercices 2020, 2021 et 2022 ;
- l'analyse des rapports d'activité, des procès-verbaux des organes de direction et des assemblées d'actionnaires de Hightech Payment Systems (HPS) relatifs aux exercices 2020, 2021, 2022 et de l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;
- les rapports généraux des commissaires aux comptes relatifs aux comptes de Hightech Payment Systems (HPS) pour les exercices clos aux 31 décembre 2020, 2021 et 2022 ;
- les rapports généraux des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés du Groupe HPS pour les exercices clos aux 31 décembre 2020, 2021 et 2022 ;
- les rapports spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux conventions réglementées de Hightech Payment Systems (HPS) des exercices clos aux 31 décembre 2020, 2021 et 2022 ;
- le rapport du CAC sur la suppression du DPS dans le cadre de l'opération ;
- le rapport financier annuel 2022.

A notre connaissance, le document de référence contient toutes les informations nécessaires au public pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Hightech Payment Systems « HPS » ainsi que les droits rattachés aux titres proposés. Il ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Il n'existe aucune relation financière ni commerciale entre Attijari Finances Corp. d'une part et du Groupe HPS d'autre part, hormis (i) les mandats de conseil qui les lient et (ii) les lignes de crédits bancaires contractées par Hightech Payment Systems (HPS) dans le cadre de son activité courante auprès de Attijariwafa bank, maison-mère d'Attijari Finances Corp.

Compte tenu de ce qui précède, nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Mohamed Idriss BERRADA
Directeur Général

IV. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE**Identité du responsable de l'information et de la communication financière**

Dénomination ou raison sociale	Hightech Payment Systems S.A (HPS)
Responsable	M. Brahim BERRADA
Fonction	Directeur Général - Pôle Corporate Services
Adresse	Casablanca NearShore Park Shore 1 - Secteur A 1100, boulevard Al Qods, Sidi Maârouf 20270 Casablanca
Numéro de téléphone	+212 5 29 04 50 00
Numéro de télécopieur	+212 5 29 01 40 95
Adresse électronique	brahim.berrada@hps-worldwide.com

PARTIE II : PRÉSENTATION DE HIGHECH PAYMENT SYSTEMS

I. PRESENTATION GENERALE DE HIGHTECH PAYMENT SYSTEMS

I.1. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	HIGHTECH PAYMENT SYSTEMS (HPS S.A)
Siège social	Casablanca NearShore Park Shore 1 - Secteur A - 1100, boulevard Al Qods, Sidi Maârouf - 20 270 Casablanca
Téléphone / télécopie	Téléphone : 0522.29.88.88 Télécopie : 0522.29.41.25
Site Internet	https://www.hps-worldwide.com/
Adresse électronique	mail@hps.ma
Forme juridique	Société anonyme à Conseil d'Administration
Date de constitution	1995
Durée de vie de la société	99 ans, à compter du 1 ^{er} février 1995
Registre du commerce	77 409 à Casablanca
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social (article 3 des statuts)	<p>Selon l'article 3 des statuts, la société a pour objet, tant au Maroc qu'à l'étranger :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la réalisation de tous travaux d'informatique, télécommunications électroniques, télématicques, mécanographie et notamment, l'étude, l'analyse, la confection de programmes, l'édition de logiciels, et le traitement des données, ainsi que l'assistance, l'installation, la formation, le conseil, l'ingénierie, la distribution, la maintenance et la formation technique sur matériels et programmes ; ▪ l'achat, la vente, la commercialisation, la location, la distribution, de matériels informatiques, télécommunications, électroniques, télématicques, mécanographiques ou assimilés ainsi que la réparation de matériel ; ▪ le commerce, l'importation, l'exportation, la représentation, la commission, le courtage, les exclusivités, marques de fabrique, la concession de tous brevets et licences, se rapportant à l'objet social de tous les produits et matières indiquées ; ▪ l'organisation et l'animation de tous séminaires et la formation de tout personnel ; ▪ l'assistance et le conseil des entreprises dans le choix et l'installation de matériel de conception et la mise en place de systèmes informatiques, télécommunications, électroniques et télématicques ; ▪ l'entretien, la réparation, la transformation, la maintenance des matériels et logiciels ; ▪ l'achat, la vente, la représentation et la location de tous matériels et fournitures d'informatique, télécommunications, électroniques, télématicques, et bureautiques, micrographiques et de tous logiciels ; ▪ la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations commerciales pouvant se rattacher à l'un des objets précités, par voie de création de sociétés nouvelles, comptoirs, organismes quelconques, ou encore par voie d'apports, souscription, achat de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement ;

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles ou mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des projets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.
Capital social au 31/12/2022	70 359 900 Dh
Nombre d'actions formant le capital au 31/12/2022	703 599 actions d'une valeur nominale de 100 Dh/action.
Lieu de consultation des documents juridiques	Les documents sociaux, comptables et juridiques dont la communication est prévue par la loi et les statuts en faveur des actionnaires et des tiers peuvent être consultés au siège social de la Société (Casablanca NearShore Park Shore 1 - Secteur A - 1100, boulevard Al Qods, Sidi Maârouf 20270 Casablanca).
Liste des textes législatifs applicables à l'émetteur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Étant donné sa forme juridique, la société est régie par la loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par les lois n°81-99, 23-01, 20-05, 78-12, l'amendement n°20-19, l'amendement n°19-20. ▪ Du fait de sa cotation à la Bourse de Casablanca, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment : ▪ Le Dahir portant loi n°1-12-55 du 28 décembre 2012 portant promulgation de la loi n°44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne ; ▪ Le Dahir portant loi n°1-95-3 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables, tel que modifié et complété par les lois n° 35-96 et 33-06 ; ▪ Le règlement général de la bourse de Casablanca approuvé par l'arrêté du ministre de l'Économie et des finances, par l'arrêté n°1268 – 08 du 07 juillet 2008 modifié et complété par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finance n°1156-10 du 7 avril 2010, n°30-14 du 6 janvier 2014 et n°1955-16 du 4 juillet 2016 et n°2208-19 du 3 juillet 2019; ▪ Le dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs tel que modifié par la loi n°43-02 ; ▪ La loi 43-12 relative à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ; ▪ La loi n° 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne ; ▪ Le règlement général de l'AMMC approuvé par l'arrêté du ministre de l'Économie et des Finances N°2169-16 du 14 juillet 2016 ; ▪ La loi n°19-14 relative à la Bourse des valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier ; ▪ Le règlement Général du Dépositaire Central approuvé par l'Arrêté du ministre de l'Économie et des finances n° 932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'Arrêté du ministre de l'Économie, des finances, de la privatisation et du tourisme n°1961- 01 du 30 octobre 2001 et l'arrêté n°77-05 du 17 mars 2005 ; ▪ Le Dahir n°1-04-21 du 21 Avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain tel que modifié par la loi n°46-06 ; ▪ Dahir n° 1-12-55 du 28 décembre 2012 portant promulgation de la loi n° 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne ; ▪ Les circulaires de l'AMMC en vigueur.

Régime fiscal	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Société est régie par la législation fiscale de droit commun ; ▪ La Société est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux du barème progressif ; ▪ La Société est soumise à la TVA (20%), et au taux de droit commun (20%) ▪ La Société est soumise à la Taxe Professionnelle (30%).
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca.

I.2. Renseignements sur le capital social de l'émetteur

I.2.1. Composition du capital social

Au 31 décembre 2022, le capital social de HPS est de 70 359 900 Dh, divisé en 703 599 actions ordinaires d'une valeur nominale de 100 Dh chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

I.2.2. Historique du capital

L'évolution de l'actionnariat de la société depuis sa création se présente comme suit :

Exercice	Capital Initial (Kdh)	Nature de l'opération	Prix	Bénéficiaires de l'opération	Nombre d'actions émises	Nominal (Kdh)	Nombre total d'actions	Capital Social Final (Kdh)	Prime d'émission (Kdh)
1995	-	Création apport en numéraire	100	Mohamed Horani	5 000	500	5 000	500	-
1998	500	Incorporation de réserves	100	HPS	5 000	500	10 000	1 000	-
2000	1 000	Incorporation de réserves	100	HPS	90 000	9 000	100 000	10 000	-
2002	10 000	Apport en numéraire	100	Upline Technologies et Acces Capital Atlantique	33 362	3 362	133 362	13 336	36 665
2006	13 336	Incorporation de la prime d'émission, des réserves, et du report à nouveau	100	Public	516 638	51 663	650 000	65 000	-
2010	65 000	Apport en nature	690	ACPQualife	53 599	5 359	703 599	70 360	31 623

Source : HPS

A sa création en 1995, HPS S.A était dotée d'un capital de 500 000 Dh, réparti en 5 000 actions d'une valeur nominale de 100 Dh.

En 1998 et 2000, la société a procédé à deux augmentations de capital par incorporation des réserves disponibles portant ainsi son capital social à 10 000 000 Dh à fin 2000.

En 2002, la société a procédé à une augmentation de capital en numéraire dans le cadre de l'entrée des investisseurs UPLINE TECHNOLOGIES et ACCES CAPITAL ATLANTIQUE dans le tour de table de la société HPS. Ainsi, 33 362 nouvelles actions ont été créées portant le capital social de la société à 13 336 200 Dh. Le prix de la transaction s'est établi à 1 199 Dh par action, soit une prime d'émission de 1 099 Dh.

En 2006, lors de son introduction en bourse, la société a réalisé une augmentation de capital par incorporation de la prime d'émission, des réserves et du report à nouveau, portant son capital à 65 000 000 Dh.

En 2010, l'opération d'augmentation de capital de la société HPS S.A ouverte exclusivement aux actionnaires de la société ACPQualife s'est inscrit dans le cadre d'un rapprochement avec ACPQualife sous forme d'une acquisition par HPS de l'intégralité du capital social de ACPQualife. Cette acquisition fait partie intégrante de la stratégie de développement adoptée par HPS en vue de consolider son positionnement sur les marchés où intervient ACPQualife et pérenniser le développement de HPS et de ACPQualife.

L'augmentation de capital a été réalisée par apport en nature, portant ainsi le capital de HPS S.A à 70 359 900 Dh.

I.2.3. Franchissement de seuil

Sur les cinq dernières années les franchissements de seuil se déclinent comme suit :

Date	Déclarant	Quantité	Cours	Marché	Seuil Franchi (en %)	Sens	Intention du Déclarant
02/07/2019	Mohamed HORANI	7 295	3300	Marché central	10,0%	Baisse	-
19/04/2017	Morgan Stanley & Co international Plc	17 080	909,04	Marché central	5,0%	Hausse	Poursuivre ses achats sur la valeur concernée

Source : HPS

I.2.4. Evolution de l'actionnariat

L'évolution de l'actionnariat sur les 5 dernières années est comme ce qui suit :

Actionnaires	Au 31/12/2018		Au 31/12/2019		Au 31/12/2020		Au 31/12/2021		Au 31/12/2022	
	Nombre d'actions	% du capital								
Mohamed Horani	70 619	10,00%	63 224	9,00%	63 324	9,00%	53 000	7,50%	53 000	7,53%
Samir Khalouqui	62 719	8,90%	62 719	8,90%	62 719	8,90%	56 750	8,10%	62 719	8,91%
Abdessalam Alaoui Smaili	62 338	8,90%	62 338	8,90%	62 338	8,90%	54 424	7,70%	55 838	7,94%
Driss Sabbahé	62 337	8,90%	62 337	8,90%	62 337	8,90%	52 255	7,40%	55 194	7,84%
Abdelmajid Himdi	38 889	5,50%	38 889	5,50%	33 039	4,70%	33 039	4,70%	-	-
Morgan Stanley	40 129	5,70%	40 129	5,70%	40 129	5,70%	40 129	5,70%	40 129	5,70%
Msl/Briawood Capital Partners IP	-	-	-	-	-	-	-	-	31 743	4,51%
Divers	72 912	10,40%	72 912	10,40%	12 131	1,70%	5 813	0,80%	-	-
Flottant	293 656	41,70%	301 051	42,80%	367 582	52,20%	408 189	58,00%	404 976	57,56%
TOTAL	703 599	100%	703 599	100,00%						

Source : HPS

I.2.5. Actionnariat actuel

Au 31 décembre 2022, l'actionnariat de HPS se présente comme suit :

	Adresse	Nombre de titres détenus	% du capital	Nombre de droits de vote	% détenu
Mohamed Horani	250,Lotissement Al Laymoune Casablanca	53 000	7,53%	53 000	7,53%
Samir Khalloqui	Résidence la corniche n°15-bd de l'océan casablanca	62 719	8,91%	62 719	8,91%
Abdessalam Alaoui Smaili	Résidence Terrasses Océans Villa nr 11 B Boulevard Abdelhadi Boutaleb HH à Casablanca	55 838	7,94%	55 838	7,94%
Driss Sabbahe	169, Lot Florida Sidi Maârouf Casablanca	55 194	7,84%	55 194	7,84%
Morgan Stanley	5 Cabot Square Canary Wharf London, E14 4QA Royaume Uni	40 129	5,70%	40 129	5,70%
Msl/Briawood Capital Partners lp	30 West 24th Street 4th Floor New York, NY 10011 États-Unis	31 743	4,51%	31 743	4,51%
Flottant		404 976	57,56%	404 976	57,56%
TOTAL		703 599	100%	703 599	100%

Source : HPS

I.2.6. Renseignements relatifs aux sociétés actionnaires détenant plus de 5%

Morgan Stanley & Co international plc

Activité	Filiale de la banque Morgan Stanley. Morgan Stanley & Co International offre des services financiers dans le conseil en fusion & acquisition, restructuration et tous autres prestations financières à destination des entreprises et des institutions
Chiffre d'affaires consolidé au 31.12.2022 - Mdh	7 122 mUSD – 74 384 Mdh
Résultat net consolidé au 31.12.2022 - Mdh	1 396 mUSD – 14 580 Mdh
Situation nette au 31.12.2022	24 233 mUSD – 253 094 Mdh
Actionnariat au 31.12.2022	Morgan Stanley Investments UK : 100%

Source : HPS

Taux de change USD/MAD au 31/12/2022 : 10,4442 (source : xe.com)

I.2.7. Pactes d'actionnaires

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires liant les actionnaires majoritaires de HPS S.A.

I.2.8. Capital potentiel de HPS S.A

En cas de souscription complète à l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés à hauteur de 3 702 000 Dh, le capital social de HPS S.A. passera de 70,4 Mdh à 74,1 Mdh.

Impact sur les capitaux propres consolidés

Suite à la réalisation de l'Opération d'augmentation de capital réservée aux salariés et en cas de souscription totale à cette dernière, les capitaux propres consolidés de HPS se présenteront comme suit :

mMAD sauf si indiqué	Situation au 31 décembre 2022	Impact de l'Opération	Situation après l'Opération
Nombre d'actions (unité)	703 599	37 020	740 619
Capital social	70 359 900	3 702 000	74 061 900
Réserves et report à nouveau	433 096 313	51 828 000	484 924 313
Capitaux propres	652 158 218	55 530 000	707 688 218

Source : Rapport annuel HPS 2022 - Comptes consolidés

Impact sur les capitaux propres sociaux

Suite à la réalisation de l'Opération d'augmentation de capital réservée aux salariés et en cas de souscription totale à cette dernière, les capitaux propres sociaux de HPS se présenteront comme suit :

mMAD sauf si indiqué	Situation au 31 décembre 2022	Impact de l'Opération	Situation après l'Opération
Nombre d'actions (unité)	703 599	37 020	740 619
Capital social	70 359 900	3 702 000	74 061 900
Réserves et report à nouveau	305 346 894	51 828 000	357 174 894
Capitaux propres	492 831 002	55 530 000	548 361 002

Source : Rapport annuel HPS 2022 - Comptes sociaux

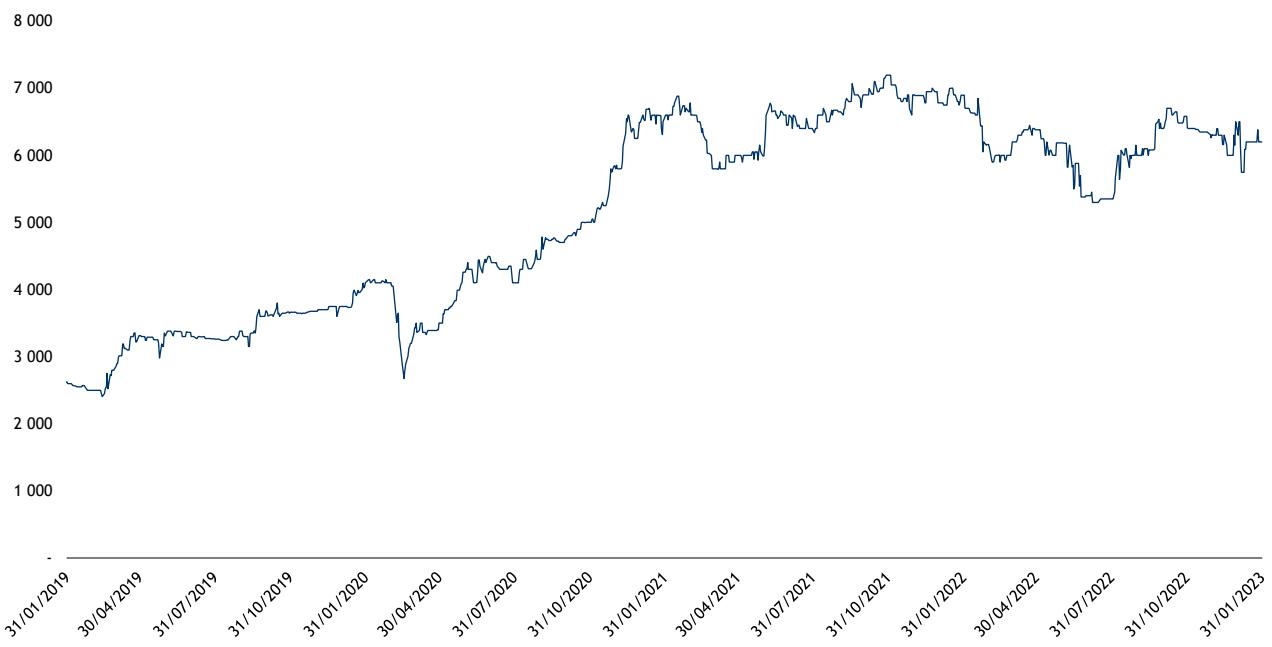
I.2.9. Négociabilité des titres de capital

Les actions de HPS S.A sont cotées à la Bourse de Casablanca sous le code ISIN MA0000011611. Il n'existe aucune restriction en matière de négociabilité des titres conformément à la réglementation en vigueur.

La croissance du cours du titre HPS S.A ressort à 45,1% entre le 02 janvier 2019 et le 31 décembre 2019, à 73,1% entre le 02 janvier 2020 et le 31 décembre 2020, à 2,7% entre le 02 janvier 2021 et le 31 décembre 2021, à -4,1% entre le 3 janvier 2022 et le 31 décembre 2022, et à -1,6% entre le 2 janvier 2023 et le 31 janvier 2023.

L'action de HPS S.A a évolué comme suit sur la période 2019 – 31 janvier 2023 :

Evolution du cours de l'action de HPS S.A sur la période 2019 – 31 janvier 2023 :



Source : Bourse de Casablanca

En 2020, HPS a connu, comme toutes sociétés marocaines et internationales, une baisse de son cours due aux mesures de restrictions extrêmes face au COVID-19 (2 674 Dh au 18/03/2022). Cependant, le cours de bourse s'est apprécié de 73,1% sur l'ensemble de l'exercice 2020. Sur l'exercice 2021, le cours de HPS S.A s'est apprécié de 2,7% sur la période. Sur l'exercice 2022, le cours de bourse s'est légèrement déprécié de -4,1% pour cause les effets liés aux instabilités géopolitiques et économiques.

Les cours enregistrés ainsi que le volume de transactions sur le marché central des titres HPS S.A se présentent comme suit :

Période d'observation annuelle sur les trois derniers exercices et l'exercice en cours

Cours	Du 02/01/2019 au 31/12/2019	Du 02/01/2020 au 31/12/2020	Du 04/01/2021 au 31/12/2021	Du 03/01/2022 au 31/12/2022	Du 03/01/2023 au 31/03/2023
Plus Haut (Dh)	3 800	6 600	7 195	7 000	6 500
Plus Bas (Dh)	2 406	2 674	5 792	5 296	5 745
Volume quotidien moyen des transactions (Kdh)	2 331	2 450	3 698	2 282	670
Volume global des transactions moyen (Kdh)	573 322 563	612 378 228	920 719 075	579 650 764	42 893 088
Capitalisation boursière (Kdh) en fin de période	2 638 496 250	4 566 357 510	4 770 401 220	4 573 393 500	4 573 393 500
Nombre d'actions	703 599	703 599	703 599	703 599	703 599

Source : Bourse de Casablanca

Période d'observation trimestrielle du dernier exercice et de l'exercice en cours

Cours	1er trimestre 2021	2ème trimestre 2021	3ème trimestre 2021	4ème trimestre 2021	1er trimestre 2022	2eme trimestre 2022	3ème trimestre 2022	4ème trimestre 2022	1er trimestre 2023
Plus Haut (Dh)	6 880	6 779	7 070	7 195	7 000	6 450	6 540	6 700	6 500
Plus Bas (Dh)	5 800	5 792	6 340	6 601	5 900	5 380	5 296	6 000	5 745

Source : Bourse de Casablanca

Période d'observation mensuelle sur les six derniers mois

Cours	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	jan-23	fev-23	Mars-23
Plus Haut (Dh)	6 150	6 540	6 700	6 410	6 500	6 500	6 500	6 500
Plus Bas (Dh)	5 296	6 000	6 400	6 261	6 000	5 745	6 197	6 470
Volume de transactions mensuels moyens (Kdh)	2 500	2 694	1 951	1 502	2 843	1 336	541	174

Source : Bourse de Casablanca

Le 08 février 2021, le titre HPS a connu une suspension de cotation et ce en attente de publication d'informations importantes relatives à l'acquisition de IPRC par HPS. La cotation a été reprise le 09 février 2021.

I.2.10. Politique de distribution des dividendes

L'article 38 des statuts de HPS prévoit que le bénéfice distribuable est constitué du bénéfice net de l'exercice, après dotation de la réserve légale de 5% et affectation des résultats nets antérieurs reportés et prélèvement en vue de la formation des réserves facultatives dont la constitution peut être décidée par l'Assemblée Générale.

Le solde est distribué aux actionnaires sous forme de dividendes.

De même, l'Assemblée Générale peut décider, à titre exceptionnel, la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves facultatives dont elle a la disposition.

Il est également prévu au sein de l'article 39 des statuts de HPS que « les modalités de mise en paiement des dividendes votés par l'Assemblée Générale Ordinaire sont fixées par elle-même, ou à défaut, par le Conseil d'Administration.

Cette mise en paiement doit avoir lieu dans un délai maximum de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du Président du Tribunal, statuant en référé, à la demande du Conseil d'Administration.

Lorsque la société détient ses propres actions, leur droit au dividende est supprimé. Si les actions sont gérées d'un usufruit, les dividendes sont dus à l'usufruiter. Toutefois, le produit de la distribution de réserves, hors report à nouveau, est attribué au nu-propriétaire.

En cas de cession d'actions, l'acquéreur a droit aux dividendes non encore mis en paiement, sauf convention contraire des parties, notifiée à la Société.

Les dividendes régulièrement perçus sont acquis définitivement aux actionnaires et ne peuvent être l'objet de rapport ou de restitution.

Les dividendes non encaissés sont prescrits au profit de la société au bout de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement ».

I.2.11. Dividendes distribués au cours des 4 derniers exercices

L'évolution des dividendes distribués se présente comme suit :

	2020	2021	2022	2023
Résultat net (n-1) (MdH)	72,0	72,4	76,6	85,5
Nombre d'actions	703 599	703 599	703 599	703 599
Dividende distribué (MdH)	0	35,2	39	42
Pay out	0,0%	48,6%	50,5%	49,4%
Résultat net / action (dh)	102,3	102,9	108,9	121,5
Dividende / action (dh)	0,0	50,0	55,0	60,0

Note : Dividendes versés en année N relatifs au résultat net réalisé en N-1

Source : HPS – Comptes sociaux d'HPS S.A

I.3. Endettement de HPS S.A

I.3.1. Dette privée de HPS S.A

La Société n'a pas émis de titres de créances au cours des trois dernières années et n'a pas de titres de créance en circulation.

I.3.2. Dette envers les établissements de crédit et assimilés de HPS S.A

Le tableau ci-dessous présente les caractéristiques des principaux contrats de crédit bancaire à moyen et long terme. Ces contrats ont été conclus entre 2016 et le 31 décembre 2022 :

N°	Contrat de crédit
Emprunteur	Hightech Payment SYS
Prêteur	Attijariwafa bank
Objet	Le crédit a pour objet le financement des apports en fonds propres à injecter au niveau de la société HPS Switch pour permettre le financement de l'acquisition auprès de CMI de l'activité Switching.
Garanties	Aucune garantie spécifique
Montant total	70 Mdh
Montant débloqué	70 Mdh
Reste à rembourser au 31/12/2022	7,5 Mdh
Dont à moins d'un an	7,5 Mdh
Dont à plus d'un an	0 Mdh
Date de premier déblocage	12/10/2016
Date d'échéance	12/07/2023
Durée	7 ans
Mode de remboursement	Amortissable trimestriellement
Convenants financiers	• Aucun convenants financiers à signaler

Source : HPS

N°	Contrat de crédit
Emprunteur	Hightech Payment SYS
Prêteur	Société Générale
Objet	Ce crédit a pour objet le financement de l'acquisition de la cible IPRC
Garanties	Aucune garantie spécifique
Montant total	30 Mdh
Montant débloqué	30 Mdh
Reste à rembourser au 31/12/2022	22,5 Mdh
Dont à moins d'un an	4,1 Mdh
Dont à plus d'un an	18,4 Mdh
Date de premier déblocage	29/03/2021
Date d'échéance	29/12/2027
Durée	7 ans
Mode de remboursement	Amortissable trimestriellement avec un an de différé
Convenants financiers	<ul style="list-style-type: none"> • Ratio de couverture de la dette [(variation de trésorerie + service de la dette) / service de la dette] : 1x jusqu'en 2022, puis 1,2x à partir de 2023 ; • Ratio d'endettement [Dette nette / fonds propres] : inférieur ou égal à 1x sur toute la période du crédit.

Source : HPS

N°	Contrat de crédit
Emprunteur	Hightech Payment SYS
Prêteur	Société Générale
Objet	Ce crédit a pour objet le financement de l'acquisition de la cible mauricienne ICPS
Garanties	Aucune garantie spécifique
Montant total	100 Mdh
Montant débloqué	100 Mdh
Reste à rembourser au 31/12/2022	81,4 Mdh
Dont à moins d'un an	13,2 Mdh
Dont à plus d'un an	68,2 Mdh
Date de premier déblocage	29/03/2021
Date d'échéance	29/12/2027
Durée	7 ans
Mode de remboursement	Amortissable trimestriellement
Covenants financiers	<ul style="list-style-type: none"> • Ratio de couverture de la dette : [(variation de trésorerie + service de la dette) / service de la dette] : 1x jusqu'en 2022, puis 1,2x à partir de 2023. • Ratio d'endettement : [Dette nette / fonds propres] : inférieur ou égal à 1x sur toute la période du crédit

Source : HPS

L'encours total des dettes bancaires au 31/12/2022 est de 111,4 Mdh sur base sociale et 149,9 Mdh sur base consolidée.

Facilités de caisse et découverts dont bénéficie HPS :

HPS n'utilise aucune facilité de caisse et découvert.

Dettes financières à long terme consolidées de HPS sur les 3 dernières années :

Les dettes financières à long terme de HPS sur la période 2020-2022 et se présentent comme suit :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Dettes financières à long terme	111,9	179,9	149,9	60,8%	-16,7%

Source : HPS – Comptes consolidés

Entre 2020 et 2021, les dettes financières ont augmenté de près de 60,7%. Cette hausse provient du fait que les dettes de financement incluent principalement deux emprunts chez HPS SA pour respectivement 17,5 Mdh et 30 Mdh, ainsi que 27 Mdh chez ACPQualife contracté en 2020.

L'objet de ces deux emprunts relève de l'anticipation à faire face aux éventuelles difficultés de paiements des clients HPS au vu de l'impact post-COVID-19, et des dettes liées aux contrats de location financement pour 17 Mdh au 31 décembre 2021 contre 27 Mdh au 31 décembre 2020.

En 2021, un nouvel emprunt a été contracté, pour 100 Mdh chez HPS SA pour financer l'acquisition de ICPS.

En 2022, les dettes financières à long terme ont connu une baisse de 16,7% passant ainsi de 179,9 Mdh à 149,9 Mdh. Cela fait suite au remboursement partiel de la dette octroyée pour le financement de l'acquisition de ICPS en 2021.

Dettes financières à long terme sociales de HPS S.A sur les 3 dernières années :

Les dettes financières à long terme de HPS S.A sur la période 2020 - 2022 et se présentent comme suit :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Dettes financières à long terme	57,5	137,8	111,4	>100%	-19,2%

Source : HPS – Comptes sociaux

Entre 2020 et 2021, les dettes financières ont augmenté de près de plus de 100%. Cette hausse provient du fait que les dettes de financement incluent principalement deux emprunts chez HPS SA pour respectivement 17,5 Mdh et 30 Mdh.

En 2021, un nouvel emprunt a été contracté, pour 100 Mdh chez HPS SA pour financer l'acquisition de ICPS.

En 2022, les dettes financières à long terme ont connu une baisse de 19,2% passant ainsi de 137,8 Mdh à 111,4 Mdh. Cela fait suite au remboursement partiel de la dette octroyée pour le financement de l'acquisition de ICPS en 2021.

Evolution des charges d'intérêts et de l'EBE (sur base consolidé) :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Charges d'intérêts	4,8	7,1	7,7	46,8%	9,6%
EBE	160,2	188,7	207,6	17,8%	10,1%
EBE/Charges d'intérêts	33,3	26,7	26,8	-19,8%	0,4%

Source : HPS – Comptes consolidés

De 2020 à 2021, les charges d'intérêt ainsi que l'EBE ont respectivement augmenté de 46,8% et 17,8%. La hausse des charges d'intérêts est directement liée à la hausse des dettes financières à long terme consolidées de plus de 60,7%. De même, les charges d'intérêt et de l'EBE entre 2021 et 2022 ont augmenté, de respectivement 9,6% et 10,1%.

Il est à noter que le ratio de couverture des charges d'intérêts de HPS S.A s'est établit à 26,8x en 2022 contre 26,7x en 2021 et 33,3x en 2020.

Crédits bancaires en cours de négociation ou de conclusion :

A la date d'enregistrement du présent document de référence, HPS S.A ne détient aucun crédit en cours de négociation ou en cours de signature.

I.3.3. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de HPS ont évolué comme suit, sur la période considérée :

Engagements données (en Dhs)	2020	2021	2022
BANKSOHAR SAOG	60 000	60 000	60 000
BANK OF GHANA	511 200	511 200	511 200
FINANCE AND TREASURY	36 000	36 000	36 000
CENTRAL BANK OF THE U.A.E	697 620	697 620	697 620
BANQUE TUNISIE LIBEYENNE	319 150	319 150	319 150
NSIA BANK	0	147 280	147 280
PALESTINE MONETARY AUTHORITY	0	556 800	556 800
BANK MISR	558 096	558 096	558 096
BANK MISR	621 400	621 400	621 400
BANK MISR	0	278 400	278 400
BARAWA BANK	1 151 220	1 151 220	1 151 220
NAITORBI CITY WATER	47 800	47 800	47 800

BANQUE CENTRALE DE TUNISIE	49 100	49 100	49 100
LAXMI BANK LTD	81 260	81 260	81 260
BADR ALGERIE	161 372	161 372	161 372
POSTE MAROC	14 400	14 400	14 400
DOHA BANK	139 524	139 524	139 524
NIC ASIA BANK	93 016	93 016	93 016
UNITE D'EXECUTION DU PROJET D'INCLUTION FINANCIERE DE MADAGASCAR	0	92 800	92 800
BANK OF SIERRA LEONE	929 628	929 628	929 628
SG ALGER	167 055	167 055	167 055
POOYA	1 024 065	1 024 065	1 024 065
CAC BANK	1 728 289	1 728 289	1 728 289
CO-OPERATIVE CENTRAL BK-CHYPRE	569 650	569 650	569 650
BANKY FOIBEN'I MADAGASIKARA	0	464 000	464 000
BANQUE ZITOUNA	0	96 900	96 900
SATIM	432 000	432 000	432 000
AWACH INTERNATIONAL BANK	360 000	360 000	360 000
UNION DES MUTUELLES KOMOR	67 230	67 230	67 230
BANK OF SIERRA LEONE	972 000	0	0
ETHSWITCH S.C	162 000	162 000	162 000
ETHSWITCH S.C	162 000	162 000	162 000
ETHSWITCH S.C	162 000	162 000	162 000
SAUDI ARABIAN MONETARY AUTORITY	180 000	180 000	180 000
CBCEAO	216 000	216 000	216 000
MINISTRES DE L'INDUST-PME	140 400	140 400	140 400
COMMERCIALE BANK OF ETHIOPIE	324 000	324 000	324 000
MASRIA INTEGRATED SOLUTIONS	0	0	0
BANK OF ABYSSINA	81 750	81 750	81 750
BANK MISR	281 466	281 466	281 466
AND	100 000	100 000	100 000
PCA	300 000	300 000	300 000
SNAM	200 115	200 115	200 115
SOFAC	50 000	50 000	50 000
POSTE MAROC	35 158	35 158	35 158
AL BARID BANK	32 400	32 400	32 400
AL BARID BANK	75 600	75 600	75 600
AL BARID BANK	10 000	10 000	10 000
AL BARID BANK	72 000	72 000	72 000
AL BARID BANK	2 000	2 000	2 000
AL BARID BANK	58 017	58 017	58 017
AL BARID BANK	166 633	166 633	166 633
AL BARID BANK	0	300 000	300 000
AL BARID BANK	0	28 728	28 728
AL BARID BANK	0	71 964	71 964
CREDIT AGRICOLE DU MAROC	27 230	27 230	27 230
CREDIT AGRICOLE DU MAROC	106 566	106 566	106 566
CREDIT AGRICOLE DU MAROC	107 568	107 568	107 568
CREDIT AGRICOLE DU MAROC	100 000	100 000	100 000

CREDIT AGRICOLE DU MAROC	147 290	147 290	147 290
BANQUE POPULAIRE	37 649	37 649	37 649
CREDIT AGRICOLE DU MAROC	60 000	60 000	60 000
CREDIT AGRICOLE DU MAROC	126 950	126 950	126 950
CREDIT AGRICOLE DU MAROC	25 190	25 190	25 190
CREDIT AGRICOLE DU MAROC	200 000	200 000	200 000
CREDIT AGRICOLE DU MAROC	20 000	20 000	20 000
CREDIT AGRICOLE DU MAROC	0	147 290	147 290
BARID ALMAGHRIB	40 000	40 000	40 000
BARID BANK	70 000	70 000	70 000
BARID BANK	83 920	83 920	83 920
BARID BANK	6 000	6 000	6 000
AND	6 000	6 000	6 000
AND	85 158	85 158	85 158
BARID BANK	105 840	105 840	105 840
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES	1 843 663	1 843 663	1 843 663
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES	942 364	942 364	942 364
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES	309 555	309 555	309 555
ANRT	194 990	194 990	194 990
MINISTRE DE TRANSPORT	100 000	100 000	100 000
BANQUE POPULAIRE	12 000	12 000	12 000
BANQUE POPULAIRE	2 500	2 500	2 500
BANQUE POPULAIRE	60 000	60 000	60 000
FONDATION BANQUE POPULAIRE	150 000	150 000	150 000
POSTE MAROC	19 000	19 000	19 000
POSTE MAROC	56 720	56 720	56 720
MAROC TELECOM	195 000	195 000	195 000
TGR	50 000	50 000	50 000
Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires	0	0	0
Autres engagements donnés	0	0	0
Total (1)	18 893 767	20 105 929	20 105 929
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées	0	0	0
Total	18 893 767	20 105 929	20 105 929

Mdh - Source : HPS – Comptes sociaux

Engagements reçus (En Dh)	2020	2021	2022
* Avals et cautions	-	-	-
* - CFAO TECHNOLOGIES CAMERON	3 392 536	3 392 536	3 392 536
* - ASSOCIATED BUSINESS MACHINES (ABM)	2 558 476	2 558 476	2 558 476
* Autres engagements reçus			
Total	5 951 012	5 951 012	5 951 012

Mdh - Source : HPS – Comptes sociaux

Sur ces 3 dernières années, les engagements donnés et reçus correspondent à des cautions attribuées dans le cadre d'appel d'offres ou de projets jusqu'à la levée de toutes les réserves du projet.

Revue analytique 2021 – 2022

Au titre de l'année 2022, les engagements donnés par HPS S.A ont atteint près de 20,1 Mdh, un chiffre identique à fin décembre 2021.

Les engagements reçus ont atteint 5,9 Mdh à décembre 2022, un chiffre identique à fin décembre 2021.

Revue analytique 2020 - 2021

Au 31 décembre 2021, les engagements donnés par HPS S.A ont atteint près de 20,1 Mdh, enregistrant une hausse de 7,4% comparativement à fin décembre 2020.

Les engagements reçus sont restés stables à hauteur de 5,9 Mdh à fin 2021, portés par la CFAO technologies Cameroun avec 3,4 Mdh et la Associated Business Machines (ABM) avec 2,6 Mdh en 2021 et 2020.

I.3.4. Nantissements d'actions

Les actions de HPS S.A ne font l'objet d'aucun nantissement.

I.3.5. Nantissements d'actifs

Les actifs de HPS S.A ne font l'objet d'aucun nantissement.

I.3.6. Saisie conservatoire ou hypothécaire

Les actifs de HPS S.A ne font l'objet d'aucune saisie conservatoire ou hypothécaire.

I.3.7. Notations de HPS S.A

A ce jour, HPS n'a pas fait l'objet d'une notation.

II. GOUVERNANCE DE HPS S.A

II.1. Assemblées des actionnaires

Les modes de convocations, les conditions d'admission, les quorums et les conditions d'exercice des droits de vote des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la société HPS sont conformes à la loi n°17-95 relative aux Sociétés Anonymes.

Les statuts de HPS S.A sont consultables, à travers un lien, dans la partie « Annexes » du présent document de référence.

La mise en conformité des statuts avec la loi n° 19-20 est en cours. Elle se fera ultérieurement par la convocation d'une AGE. Toutefois, HPS veille au respect des dispositions légales amendées même si celles-ci ne sont pas encore reprises dans les statuts.

Mode de convocation

Selon l'article 21 des statuts de HPS, les Assemblées Générales et les Assemblées Spéciales sont convoquées par le Conseil d'Administration. A défaut, elles peuvent être également convoquées, en cas d'urgence, par :

- les commissaires aux comptes, après avoir vainement requis leur convocation par le Conseil d'Administration ;
- un mandataire désigné en justice à la demande, soit de tout intéressé en cas d'urgence, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social ;
- le Liquidateur en cas de dissolution de la société et pendant la période de liquidation.

Les convocations sont faites conformément aux lois en vigueur. Les convocations aux Assemblées Générales et aux Assemblées Spéciales sont faites par un avis publié trente (30) jours au moins avant la date de réunion de l'assemblée, dans un journal d'annonces légales.

Cet avis doit mentionner la dénomination sociale suivie le cas échéant de son sigle, la forme de la Société, le montant du capital social, l'adresse du siège social, le numéro d'immatriculation au Registre du Commerce, les jour, heure et lieu de réunion, ainsi que la nature de l'Assemblée Générale Ordinaire, Générale Extraordinaire ou Spéciale, son ordre du jour et le texte des projets de résolutions émanant des actionnaires, la convocation doit indiquer s'ils sont agréés ou non par le Conseil d'Administration.

Pendant une période ininterrompue commençant au plus tard le vingt-et-unième (21^{ème}) jour précédent l'Assemblée Générale, la Société publie sur son site internet les informations et documents suivant :

- l'avis de convocation à l'Assemblée ;
- le nombre total de droits de vote existant et le nombre d'actions composant le capital de la Société à la date de la publication de l'avis de convocation, en précisant, le cas échéant, le nombre d'actions et de droits de vote existant à cette date pour chaque catégorie d'actions ;
- les documents destinés à être présentés à l'Assemblée Générale ;
- le texte des projets de résolution soumis ou déposés par les actionnaires sont ajoutés au site internet, dès leur réception par la Société ;
- les formulaires de vote par correspondance et de vota par procuration. Ces formulaires peuvent être envoyés par courrier à tout actionnaire qui en fait la demande, aux frais de la Société.

La convocation à une Assemblée Générale ou à une Assemblée Spéciale réunie sur deuxième convocation doit rappeler, en outre, la date de l'Assemblée Générale ou de l'Assemblée Spéciale qui n'a pu valablement délibérer. Toutes les Assemblées Générales et Assemblées Spéciales seront valablement constituées sans question de convocation ni de délai si l'unanimité des actionnaires s'y trouve présente ou représentée.

L'assemblée se réunit au jour et heure désignés dans l'avis de convocation, en principe, au siège social, soit en tout autre lieu de la même ville, désigné par la convocation.

Toute Assemblée Générale ou Assemblée Spéciale irrégulièrement convoquée peut être annulée. Toutefois, l'action en nullité n'est pas recevable lorsque tous les actionnaires étaient présents ou représentés.

Selon l'article 29 des statuts de HPS, l'Assemblée Générale Ordinaire se réunit au moins une fois par an, dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice social.

Conditions d'admission

Conformément à l'article 24 des statuts de HPS, le droit de participer aux Assemblées Générales appartient à tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, à condition que celles-ci soient libérées des versements exigibles.

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée Générale sur simple justification de leur identité, sous réserve de justifier de leur qualité d'actionnaire cinq (5) jours calendaires au moins avant la date de la réunion ; ce délai pouvant être réduit ou même supprimé par décision du Conseil d'Administration.

Un actionnaire ne peut se faire représenter que par un autre actionnaire ou par toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières.

Tout actionnaire peut recevoir les pouvoirs émis par d'autres actionnaires en vue d'être représenté à une Assemblée Générale ou à une Assemblée Spéciale et ce, sans limitation du nombre de mandats ni de voix dont peut disposer une même personne, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Pour toute procuration d'un actionnaire adressée à la Société sans indication de mandataire, le Président de l'Assemblée Générale ou Spéciale émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'Administration et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolutions.

Les représentants légaux des actionnaires incapables et les représentants des personnes morales actionnaires peuvent participer aux Assemblées Générales et aux Assemblées Spéciales sans qu'il soit nécessaire pour eux d'être personnellement actionnaires.

Ordre du jour

Selon l'article 22 des statuts de HPS S.A, l'ordre du jour des Assemblées Générales et des Assemblées Spéciales est arrêté par l'auteur de la convocation.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires agissant dans les conditions et suivant les formes et délais fixés par la loi ont la faculté de requérir l'inscription d'un ou de plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour.

L'ordre du jour ne peut être modifié sur deuxième convocation.

Conditions d'exercice du droit de vote

Chaque membre des Assemblées dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Les délibérations sont prises à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Conditions de quorum et de majorité

Selon l'article 27 des statuts de HPS S.A, les conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de HPS sont conformes à la loi n°17-95 relative aux Sociétés Anonymes.

Pour le calcul du quorum, il n'est pas tenu compte des actions que la Société a acquises ou prises en gage.

L'Assemblée Générale Ordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins le quart des actions ayant le droit de vote. Si cette condition n'est pas remplie, une nouvelle Assemblée Générale Ordinaire est convoquée dans les formes et délais et avec le même ordre du jour et délibère valablement sans condition de quorum. Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

L'Assemblée Générale Extraordinaire n'est régulièrement constituée et ne peut valablement délibérer que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, la moitié et sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote. A défaut de réunir le quorum du quart des actions, la deuxième assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à partir du jour auquel elle avait été convoquée et ne peut délibérer valablement que si elle réunit le quart du capital social au moins. Les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

II.2. Organe d'administration

Le Conseil d'Administration est chargé de la gestion et de l'administration du Groupe. Il détermine les orientations de l'activité et veille à leur mise en œuvre. Il délibère sur les principales orientations stratégiques, économiques, financières ou technologiques, ainsi que sur les sujets que la loi lui a expressément confiés. L'article 14 des statuts de la société relatifs à la composition, aux modes de convocations, aux attributions, aux fonctionnements et aux quorums du Conseil d'Administration de HPS sont conformes à la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes.

II.2.1. Composition du Conseil d'Administration

L'article 14 des statuts de la société HPS stipule les éléments suivants en matière d'administration de la société :

- la société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus, nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou morales. Dans ce dernier cas, lors de sa nomination, la personne morale est tenue de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'il était administrateur en son propre nom, sans préjudice de la responsabilité solidaire et de la personne morale qu'il représente ;
- le nombre des administrateurs liés à la société par contrats ne peut dépasser le tiers des membres de Conseil d'Administration ;

- les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire. Toutefois, en cas de fusion ou de scission, la nomination peut être faite par l'Assemblée Générale Extraordinaire ;
- le Conseil d'Administration élit en son sein, un président, personne physique.

Au 31 décembre 2022, HPS S.A est administrée par un Conseil d'Administration composé de 10 membres et présidé par Mohamed Horani :

Membres	Fonction occupée dans le Conseil	Fonction exercée dans la société	Date de 1ère nomination	Date de renouvellement du mandat	Date d'expiration du mandat	Lien avec HPS
Mohamed HORANI	Président du Conseil d'administration	Président du Conseil d'administration	1995	2022	AGO / Comptes 2027	Président du Conseil
Abdeslam ALAOUI SMAILI	Administrateur Executif	Directeur Général	1995	2022	AGO / Comptes 2027	Salarié de HPS
Samir KHALLOQUI	Administrateur Non-Executif	Néant	1995	2022	AGO / Comptes 2027	Non salarié
Philippe VIGAND	Administrateur Non-Executif	Néant	2011	2022	AGO / Comptes 2027	Non salarié
Meryem CHAMI	Administrateur Indépendant	Néant	2021	2022	AGO / Comptes 2027	Non salarié
Driss SABBAHE	Administrateur non Executif	Néant	1995	2022	AGO / Comptes 2027	Retraité de HPS
Nathalie ROUVET	Administrateur Indépendant	Néant	2021	2022	AGO / Comptes 2027	Non salarié
Pierre André POMERLEAU	Administrateur non exécutif	Néant	2006	2022	AGO / Comptes 2027	Non salarié
Hassan LAAZIRI	Administrateur non exécutif	Néant	2013	2022	AGO / Comptes 2027	Non salarié
Rachida BENABDALLAH	Administrateur indépendante	Néant	2022	2022	AGO / Comptes 2027	Non salarié

Source : HPS

HPS a mis en place une gouvernance séparant la gestion régulière de ses activités et le contrôle permanent de sa performance. Ce mode de gouvernance renforce davantage le rôle du Conseil d'Administration, en tant qu'instance centrale de prise de décision et de suivi de la mise en œuvre des orientations stratégiques.

Le Conseil d'Administration s'est réuni en date du 22 décembre 2021 sous la présence de M. Mohamed Horani pour valider la nouvelle organisation du Groupe HPS. Cette évolution a pour objectif de porter les initiatives stratégiques et accélérer la croissance du Groupe en visant notamment à :

- mettre l'innovation au centre de l'Entreprise en créant une entité « Software Factory » en charge du produit PowerCARD, indépendante des métiers d'intégration et de processing ;

- simplifier l’organisation commerciale autour du paiement pour supporter les activités de ventes et de mise en œuvre de l’ensemble de l’offre au travers d’une entité « Market » organisée autour de différentes directions régionales privilégiant ainsi la proximité avec les clients ;
- intégrer les récentes acquisitions sous une même entité « Payment Services » pour faciliter et accélérer les synergies ;
- consolider la position de gestionnaire du Switch au Maroc ;
- soutenir la stratégie de croissance externe ;
- renforcer la valorisation du Capital Humain, vecteur majeur de la croissance durable du Groupe ;
- améliorer la gouvernance en tenant compte de la maturité du Groupe et de sa dimension internationale ;
- consolider la stratégie RSE et la faire porter au plus haut niveau du Groupe.

Présentation de la nouvelle gouvernance :

Les principales mesures prises, à la suite de la décision du Conseil d’Administration, sont les suivantes :

- séparation des fonctions de Président et de Directeur Général, tout en préservant la rapidité et l’efficacité de la prise de décision ainsi que la cohésion de l’organisation ;
- la nomination M. Mohamed Horani Président du Conseil d’Administration ;
- la nomination M. Abdesselam Alaoui Smaili Directeur Général de HPS ;
- le Conseil d’Administration a décidé, en sus des comités déjà existants (Comité d’Audit, Comité de Nomination et de Rémunération) de créer un comité « Stratégie et RSE » qui sera présidé par M. Mohamed Horani.

Présentation de la nouvelle organisation :

Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2022, cette nouvelle organisation s’articulera autour des entités opérationnelles suivantes :

- Entité « Market » : les activités de proximité à savoir les ventes, l’implémentation et le déploiement de solutions, ainsi que le support client, seront décentralisées sur l’ensemble des Delivery Centers : Maroc, Dubaï, France, Afrique du Sud, Singapour, Grèce et Maurice. Ces Delivery Centers sont regroupés sous l’entité Market et seront responsables du développement commercial des offres ainsi que de leur déploiement aussi bien pour le modèle Licence que pour le modèle Processing ;
- Entité « Payment Services » : cette entité regroupe les activités d’exploitation des plateformes de Processing ainsi que des activités métiers annexes du paiement (Gestion des litiges et de la réconciliation, Supervision de la fraude et des guichets automatiques, Cash Forecasting, Supervision des environnements clients, supervision des infrastructures etc.) qui seront gérées par les équipes basées au Maroc et à Maurice ;
- Entité « Software Factory » : cette entité est chargée de la définition de la Roadmap de la suite des produits PowerCARD, du développement des différentes versions standards majeures et mineures, de la maintenance desdits produits prenant en compte les évolutions technologiques et règlementaires de l’industrie ;
- Entité « Switching » : responsable de l’interopérabilité du système de Paiement Carte et de l’interopérabilité du système de Paiement Mobile, cette entité est en charge de la gestion au sens large de l’activité Switching au Maroc. L’entité est également en charge de la normalisation des échanges, de la promotion du paiement électronique et de son animation au Maroc ;
- Entité « Testing » : cette entité est en charge des métiers du Test et de la Qualification logicielle. Elle accompagne de grands groupes internationaux dans la normalisation de leur démarche de tests et offre également des services d’ingénierie dans le cadre de projets de transformation numérique, associés à l’implémentation de méthodologies de type Agile ;

Entité « Corporate Services » : cette entité sera enrichie de nouvelles fonctions (Croissance externe et RSE) pour continuer à supporter les initiatives du plan stratégique du Groupe.

II.2.2. Curriculum Vitae des administrateurs

M. Mohamed HORANI

Pionnier de la monétique au Maroc, Mohamed HORANI est l'un des principaux fondateurs de HPS. Il a également occupé la fonction de Président de la CGEM (Confédération Générale des Entreprises du Maroc) et de Président de l'APEBI (Fédération des Technologies de l'Information, des Télécommunications et de l'Offshoring). Il est également très actif dans différents organismes gouvernementaux.

M. Abdeslam ALAOUI SMAILI

Abdeslam ALAOUI SMAILI a cofondé une SSII avant de rejoindre HPS en tant que membre fondateur, en participant activement à la conception et au développement du logiciel PowerCARD. Après avoir occupé plusieurs postes de responsabilités commerciales et opérationnelles au sein du Groupe notamment, il a pris en charge l'ensemble des activités monétiques de HPS, avant d'être nommé Directeur Général du Groupe.

M. Samir KHALLOUQUI

Après avoir créé une première entreprise IT, spécialisée dans les technologies Unix et Oracle, Samir KHALLOUQUI a cofondé HPS en 1995 et a fortement contribué au design et à l'architecture technique de la solution PowerCARD. Il a occupé plusieurs postes de responsabilités techniques et opérationnelles au sein du Groupe. Enfin, Samir KHALLOUQUI eut la charge de l'activité Processing jusqu'à fin 2021.

M. Philippe VIGAND

Philippe VIGAND a été responsable des opérations de traitement des cartes pour l'Europe occidentale chez Experian, après un début de carrière chez SG2. Il a par la suite cofondé ACPQualife, puis rejoint HPS dans le cadre de l'opération d'acquisition conclue en 2010. Philippe s'est occupé de l'ensemble des activités des régions Europe et Amérique, ainsi que de la R&D du Groupe. Il fut Directeur Général de l'activité HPS Solution jusqu'à fin 2021.

Mme Meryem CHAMI

Meryem CHAMI compte 22 ans d'expérience en management, Pilotage de P&L Investissement, Transformation, IT & Digital et ce, dans différents secteurs : IT, Banques, Assurances, Industries et Mines, Automobile & Aéronautique.

M. Driss SABBAHE

Co-fondateur de HPS en 1995, il a accompagné la croissance de HPS jusqu'à sa retraite fin 2012.

Mme Nathalie ROUVET

Diplômée de HEC (1984), administrateur de société Certifié IFA/Sciences Po (2011), Mme Nathalie ROUVET LAZARE a acquis, au fil de 35 années d'expérience professionnelle, une connaissance approfondie de la stratégie et de la direction d'entreprise, des enjeux de développement et de transformation digitale, ainsi que des problématiques de gouvernance.

M. Pierre-André POMERLEAU

Pierre André POMERLEAU est l'un des pionniers dans le domaine du capital-risque au Québec avec une expérience de plus de 30 ans. Il a participé à plus de 125 opérations d'investissement dans des entreprises industrielles et de services au Canada et à l'international. Pierre André a été administrateur de la Corporation Professionnelle des Administrateurs Agréés, de l'Association des Commissaires Industriels du Québec et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Rive-Sud.

M. Hassan LAAZIRI

Directeur Général de CDG Invest PME (ex-CDG Capital Private Equity). Il a participé à la création et au lancement de la société qui gère aujourd’hui plus de 250 M\$ de fonds sous gestion. Il exerce depuis près de 20 ans dans le secteur du capital investissement au Maroc et siège au Conseil d’Administration de plusieurs entreprises.

Mme Rachida BENABDALLAH

Rachida BENABDALLAH compte 31 ans d’expérience dans le secteur de l’assurance, les banques en occupant notamment les fonctions de marketing et de communication ainsi que des postes dans la direction. Mme BENABDALLAH a occupé les fonctions de DG de RMA WATANYA et du CMI (Centre Monétique Interbancaire).

II.2.3. Critères adoptés par HPS S.A en matière d’indépendance des administrateurs

HPS a été précurseur dans la nomination d’administrateurs indépendants au sein de son Conseil d’administration. Dans le choix de ses administrateurs indépendants, HPS a veillé à désigner les personnes disposant des compétences techniques et managériales requises, en plus d’une connaissance de l’industrie du paiement.

A fin 2022, HPS dispose de cinq administrateurs non-exécutifs, qui n’ont aucun conflit d’intérêt ou de position dans le capital de HPS. Au regard de l’article 41 bis de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée régissant les sociétés anonymes, trois administrateurs des dix administrateurs remplissent l’ensemble des critères d’indépendances exigés par la loi.

La politique suivie dans la composition du Conseil d’Administration de HPS S.A, en matière de parité Hommes/Femmes a toujours été en avance en termes de réglementation en adoptant un taux de 20% de femmes minimum dans le CA. Aujourd’hui le taux est de 30%. Le taux passera à 40% en 2027.

II.2.4. Autres mandats des administrateurs de HPS S.A

Autres mandats d’administrateur du Président M. Mohamed HORANI

Au 31 décembre 2022, M. Mohamed HORANI, Président du Conseil d’Administration de HPS S.A est également administrateur dans les sociétés suivantes :

Sociétés	Fonction
Filiales de HPS S.A	
HPS Europe – HPS Switch	Président du Conseil d’Administration
HPS Switch	Président du Conseil d’Administration
ICPS	Administrateur
ANRT	Administrateur

Source : HPS

Autres mandats d’administrateur de M. Abdeslam ALAOUI SMAILI

Sociétés	Fonction
HPS Europe	Administrateur

Source : HPS

Autres mandats d'administrateur de M. Samir KHALLOUQUI

Sociétés	Fonction
HPS Europe	Administrateur
HPS Switch	Administrateur
ICPS	Administrateur

Source : HPS

Autres mandats d'administrateur de M. Driss SABBAHE

M. Driss SABBAHE n'a pas d'autres mandats dans d'autres entités au 31 décembre 2022.

Autres mandats d'administrateur de M. Philippe VIGAND

Sociétés	Fonction
TforPay	Président

Source : HPS

Autres mandats d'administrateur de Mme Meryem CHAMI

Sociétés	Fonction
AXA Assurance Maroc	Directeur Général
CIMA	Directeur Général
Société Immobilière Assia	Président Directeur Général
AXA Cameroun	Président du Conseil d'Administration
ADMIE	Administrateur à titre personnel
AGMA	Administrateur à titre personnel
CGEM	Administrateur à titre personnel
HPS	Administrateur à titre personnel
ONA Courtage	Administrateur à titre personnel
AXA Assistance	Administrateur représentant permanent de AXA Assurance Maroc
AXA Crédit	Administrateur représentant permanent de AXA Assurance Maroc
Takaful	Administrateur représentant permanent de AXA Assurance Maroc
AXA Al Maghrib	Administrateur représentant permanent de AXA Assurance Maroc
BMCI	Administrateur représentant permanent de AXA Assurance Maroc
CFG Groupe	Administrateur représentant permanent de AXA Assurance Maroc
Compagnie D'Assurance Transport	Administrateur représentant permanent de AXA Assurance Maroc
AXA Cameroun	Administrateur représentant permanent de AXA S.A
AXA Sénégal	Administrateur représentant permanent de AXA S.A
AXA Gabon	Administrateur représentant permanent de AXA S.A
AXA Côte d'Ivoire	Administrateur représentant permanent de AXA S.A

Source : HPS

Autres mandats d'administrateur de M. Pierre André POMERLEAU

Au 31 décembre 2022, M. Pierre André POMERLEAU est aussi administrateur de :

Sociétés	Fonction
AIXOR	Administrateur

Source : HPS

Autres mandats d'administrateur de Mme Nathalie ROUVET

Mme Nathalie ROUVET n'a pas d'autres mandats dans d'autres entités au 31 décembre 2022.

Autres mandats d'administrateur de M. Hassan LAAZIRI

Sociétés	Fonction
Fonds Capmezzanine II	Président du Directoire
Fonds Capmezzanine	Directeur Général
Fonds ACAMSA	Directeur Général
CDG Invest PME	Administrateur Directeur Général
PREV INVEST SA	Administrateur
Folly Fashion	Administrateur
Maymana Traiteur	Administrateur
SCE Chemicals	Administrateur
LMPS	Administrateur

Source : HPS

Autres mandats d'administrateur de Mme Rachida BENABDALLAH

Sociétés	Fonction
CIMR	Administrateur
Wafa Assurance	Administrateur indépendant
Attijariwafa bank Europe	Administrateur
OPTORG	Administrateur

Source : HPS

II.2.5. Rémunérations octroyées aux membres des organes d'administration

Les jetons de présence attribuables au Conseil d'Administration sont arrêtés par l'Assemblée Générale Ordinaire, leur répartition étant du ressort du Conseil d'Administration. Ils sont destinés à la rémunération uniquement des administrateurs non-exécutifs.

En 2022, la rémunération attribuée aux membres du Conseil d'Administration de HPS S.A s'établit à 2,9 Mdh, au titre des jetons de présence.

Les jetons de présence alloués au Conseil d'administration au titre des trois derniers exercices se détaillent comme suit :

Kdh	2020	2021	2022
Jetons de présence	780	780	2 900

Source : HPS

L'exercice 2022 a connu une hausse de plus de 100% des jetons de présence par rapport à l'exercice 2021. Cette hausse se traduit dans un premier temps, par la mise à niveau des pratiques internationales qui se font au niveau du

marché pour attirer de nouveaux administrateurs puis dans un second temps, par l'augmentation du nombre d'administrateurs non exécutifs.

II.3. Comités spécialisés

II.3.1. Comités issus du Conseil d'Administration

Le système de gouvernance de HPS se compose de 4 comités spécialisés, issus du Conseil d'Administration :

Comité Stratégie et RSE :

Présidé par le Président du Conseil d'Administration, le Comité a pour mission d'identifier, d'étudier, de proposer, d'accompagner et de contrôler les axes et initiatives stratégiques et de développement de la HPS. Il a également pour mission d'appréhender les risques et les opportunités de nature sociale, environnementale et sociétale de HPS. Il définit la feuille de route en matière de responsabilité à l'égard des parties prenantes et veille sur son exécution. En matière de gouvernance, le Comité suit entre autres, l'évolution des règles de gouvernance d'entreprise notamment dans le cadre du Code spécifique de bonne gouvernance des entreprises qui font appel public à l'épargne et aux meilleures pratiques de gouvernance.

Règle de Composition : Le Comité Stratégique est composé de 5 membres permanents désignés parmi les membres du Conseil d'Administration dont le Président du Conseil d'Administration.

Fréquence des réunions : Le Comité Stratégique se réunit au moins une fois par an et chaque fois qu'il le juge nécessaire sur convocation du Président.

Au 31 décembre 2022, la composition du Comité Stratégique se présente comme suit :

Membres	Fonction
Membres permanents :	
M. Mohamed HORANI	Président du Comité Stratégie et RSE
Mme Rachida BENABELLAH	Administrateur
Mme Meryem CHAMI	Administrateur
M. Abdesselam ALAOUI SMAILI	Administrateur
M. Philippe VIGAND	Administrateur

Source : HPS

Comité d'Audit :

Le Comité d'Audit supervise la mise en œuvre de la politique de gestion des risques de HPS et contrôle les comptes ainsi que l'information financière. Il veille à la fiabilité de l'information financière destinée au Conseil d'Administration. Il assiste les différentes entités de HPS pour la production des indicateurs financiers et extra-financiers de HPS. Ce comité est exclusivement composé d'administrateurs non exécutifs et d'indépendants ne disposant d'aucun intérêt particulier avec HPS.

Règle de Composition : Le Comité d'Audit Groupe est composé d'un minimum de 4 membres permanents non exécutifs et d'indépendants, choisis parmi les membres du Conseil d'Administration.

Fréquence des réunions : Le Comité d'Audit Groupe se réunit au moins 2 fois par an et chaque fois qu'il le juge nécessaire sur convocation du Président.

Au 31 décembre 2022, la composition du Comité d’Audit Groupe se présente comme suit :

Membres	Fonction	Fonction exercée au sein de HPS S.A
<u>Membres permanents :</u>		
Mme. Meryem CHAMI	Présidente Comité d’audit	Administratrice indépendante
Mme. Nathalie ROUVET	Membre du comité d’audit	Administratrice indépendante
M. Pierre-André POMERLEAU	Membre du comité d’audit	Administrateur non exécutif
M. Hassan LAAZIRI	Membre du comité d’audit	Administrateur non exécutif

Source : HPS

Comité des Nominations et de Rémunération :

Le Comité des Nominations et de Rémunération étudie le système de rémunération et de prévoyance des dirigeants de HPS et de ses directeurs exécutifs. Il émet également des recommandations concernant leur plan de succession et le recrutement de nouveaux dirigeants. Ces recommandations portent aussi sur les programmes d’actionnariat salarial de HPS. Il examine également la rémunération des administrateurs.

Règle de Composition : Le Comité des Nominations et de Rémunération est composé d’un minimum de 4 membres permanents non exécutifs, choisis parmi les membres du Conseil d’Administration.

Fréquence des réunions : Le Comité des Nominations et de Rémunération se réunit 2 fois par an.

Au 31 décembre 2022, la composition du Comité des Nominations et de Rémunération se présente comme suit :

Membres	Fonction	Fonction exercée au sein de HPS S.A
<u>Membres permanents :</u>		
Mme. Nathalie ROUVET	Présidente Comité des nominations et de rémunération	Administratrice indépendante
Mme Rachida BENABELLAH	Membre du comité des nominations et de rémunération	Administratrice indépendante
M. Pierre-André POMERLEAU	Membre du comité des nominations et de rémunération	Administrateur non exécutif
M. Hassan LAAZIRI	Membre du comité des nominations et de rémunération	Administrateur non exécutif

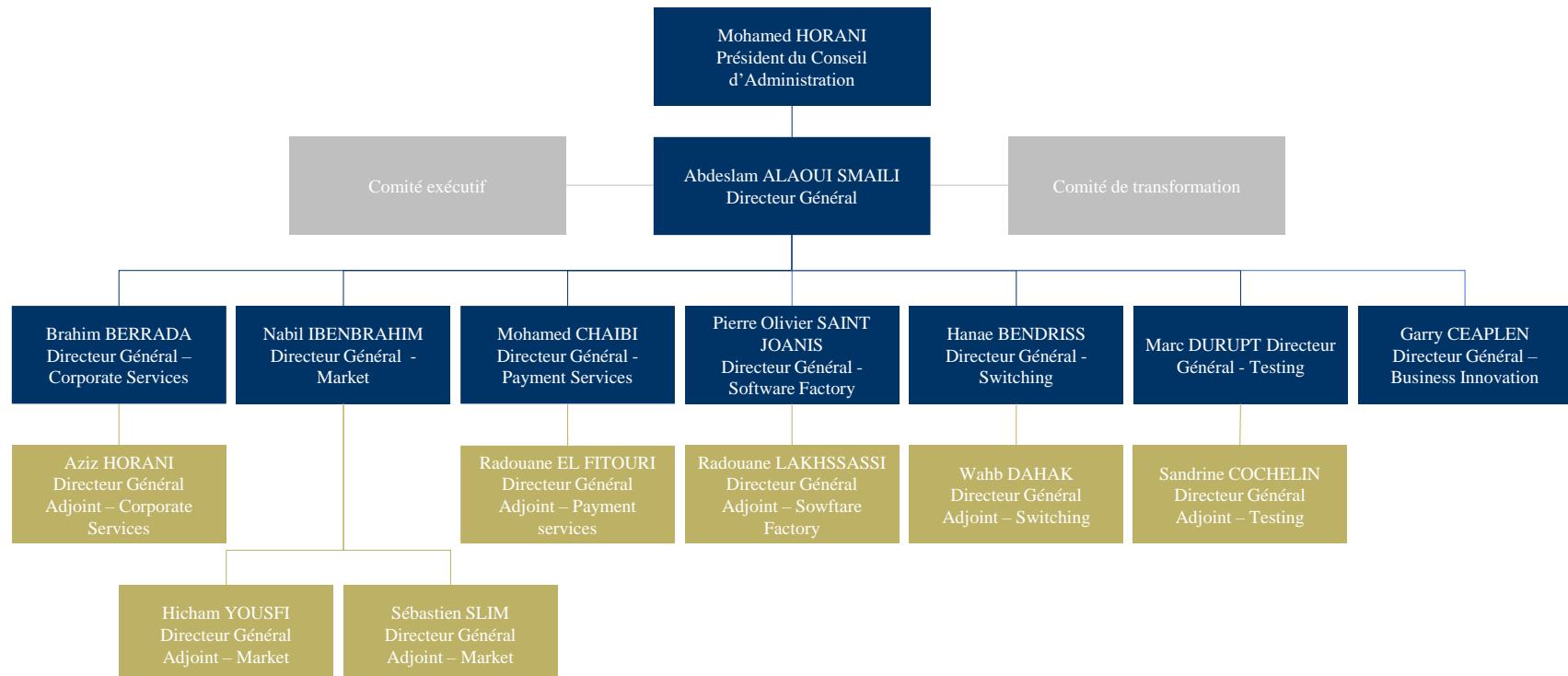
Source : HPS

II.4. Organes de direction

II.4.1. Organisation

Le Comité Exécutif a été mis en place afin de suivre et de gérer les performances opérationnelles du Groupe. Ses principales fonctions consistent à traduire les orientations stratégiques arrêtées par le Conseil d'Administration en plans d'action opérationnels, à accompagner la Direction Générale dans la définition des priorités, à suivre les performances opérationnelles, et à mettre en œuvre les plans d'action. Il s'agit d'un organe dédié à la gestion des opérations du Groupe, reportant directement au Président du Conseil d'Administration.

L'organigramme de HPS S.A, à la date d'enregistrement du document de référence, se décline comme suit



Source : HPS

II.4.2. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

M. Mohamed HOURANI : Président du Conseil d'Administration – 69 ans

Mohamed HORANI est l'un des principaux fondateurs de HPS. Il a également occupé la fonction de Président de la CGEM (Confédération Générale des Entreprises du Maroc) et de Président de l'APEBI (Fédération des Technologies de l'Information, des Télécommunications et de l'Offshoring). Il est également très actif dans différents organismes gouvernementaux.

M. Abdeslam ALAOUI SMAILI : Directeur Général – 59 ans

Abdeslam Alaoui Smaili est Directeur Général de HPS et assure un suivi de l'ensemble des activités du Groupe.

Avec plus de 30 ans d'expérience dans l'industrie, Abdeslam Alaoui Smaili a cofondé deux sociétés de services informatiques avant de devenir l'un des membres fondateurs de HPS en 1995. Il a par la suite supervisé le développement et l'expansion continus de HPS et a été impliqué dans différentes implantations de systèmes de paiement dans de nombreux pays.

Au fil des ans, Abdeslam Alaoui Smaili a accompagné ses clients à concevoir et à lancer de nouveaux moyens de paiement innovants sur des marchés complexes et difficiles. Il a également participé à la mise en œuvre de programmes de transformation ambitieux dans plusieurs pays, devises et langues ; y compris des systèmes de paiement nationaux et régionaux.

Abdeslam Alaoui Smaili est titulaire d'un diplôme d'ingénierie de l'Université de Toulouse en France.

M. Brahim BERRADA : Directeur Général - Pôle Corporate Services – 50 ans

Après plusieurs années en audit financier au sein du cabinet Arthur Andersen, puis de conseil en organisation et stratégie, Brahim BERRADA a rejoint HPS en 2002 en tant que Directeur Administratif et Financier. Brahim est aujourd'hui en charge de l'ensemble des fonctions support du Groupe.

Brahim a également été secrétaire du conseil d'administration et déontologue du Groupe.

Depuis l'introduction en bourse en 2006, il est en charge des relations avec les investisseurs.

M. Marc DURUPT : Directeur Général – Pôle Testing – 62 ans

Après son doctorat en microélectronique, Marc DURUPT a effectué sa carrière dans le secteur des services informatiques, dont notamment 11 ans chez Cap Gemini.

En 2002, il crée la société Qualife spécialisée dans le domaine de la qualification de systèmes d'information. Depuis 2010 et l'acquisition de Qualife par ACP, il occupe le poste de Directeur Qualité et du pôle Conseil au sein de ACPQualife, filiale de 100% du Groupe HPS.

Début 2022, à la suite de la réorganisation du Groupe HPS, Marc DURUPT prend la Direction Générale de l'Entité Testing.

M. Pierre Olivier SAINT JOANIS : Directeur Général – Pôle Software Factory – 52 ans

Pierre-Olivier Saint-Joanis, est Directeur Général de la branche Software Factory chez HPS. Les solutions PowerCARD couvrent toute la chaîne de valeur des paiements : émission, wallet, mobile, tokenization, acquisition, switching, e-commerce, e-secure, ATM & smart ATM management, POS management, portails web, business intelligence et APIs.

Pierre-Olivier a +25 ans d'expérience, dont +20 ans dans le traitement de solutions et de services pour des banques, des processeurs, des fintechs et des opérateurs télécoms.

Pierre-Olivier a participé à diverses missions autour des services de paiement : gestion de projet/programme, opérations quotidiennes pour des banques en Europe et en Amérique.

Pierre-Olivier a des connaissances et de l'expérience dans le développement et les opérations de produits ainsi que dans les opérations de services bancaires telles que la gestion d'un centre de contact ou d'un back-office de fraude.

Pierre-Olivier a rejoint HPS en janvier 2014. Il a d'abord été responsable de programme pour de grands processeurs européens ou américains. Il dirige maintenant une équipe de +200 personnes. Responsable de l'ensemble de la suite de solutions PowerCARD. Ces missions couvrent la définition et le suivi de la feuille de route, les améliorations pour la réglementation du système, les certifications PCI annuelles, la validation continue de l'assurance qualité et la documentation du logiciel. Il a également la charge d'une équipe qui gère l'IT & l'infrastructure de 3 centres de données ainsi que les pipelines DevOps.

M. Garry CEAPLEN : Directeur Général – Pôle Business Innovation - 52 ans

Garry Ceaplen a commencé sa carrière dans le secteur des paiements en 1986, lorsqu'il a rejoint TSB Trustcard, l'un des principaux émetteurs de cartes britanniques de l'époque. Avec plus de 35 ans d'expérience, notamment chez Visa, American Express et diverses banques, Garry a une très bonne compréhension du secteur des paiements et des futurs défis liés à sa transformation rapide.

Il était auparavant président du comité des cartes bancaires de l'Association bancaire du Koweït et membre du conseil exécutif des risques de Visa CEMEA. Il nourrit une passion inégalée pour les paiements et aime vraiment aider les autres à développer leurs connaissances et leurs compétences par le biais du développement continu et du coaching.

En février 2022, Garry a rejoint HPS pour diriger l'équipe "Business Innovation" nouvellement créée. Cette entité développera des solutions et des offres adaptées autour de la technologie PowerCARD en fournissant des services à valeur ajoutée simples, transparents et sécurisés aux clients.

M. Nabil IBENBRAHIM : Directeur Général – Pôle Market - 48 ans

Après quelques années en conseil auprès du cabinet Arthur Andersen, Nabil IBENBRAHIM a rejoint HPS en 2001. Il a pris en charge la création et le développement de HPS Dubaï, en 2003, pour occuper le poste de Directeur Régional pour l'Asie et le Moyen Orient. Il est actuellement Directeur Général de l'activité Market et également membre du Conseil d'Administration de l'entité GPS.

Mme. Hanae BENDRISS : Directrice Générale – Pôle Switching - 46 ans

Après quelques années à la direction des projets au sein de la Société Générale, Hanae BENDRISS rejoint le Centre Monétique Interbancaire en 2001 pour contribuer à la création de l'acquéreur unique au Maroc. En 2005, elle prend la responsabilité du développement de l'activité Visa sur l'Afrique francophone, avant d'intégrer HPS en 2009. Aujourd'hui, Hanae est en charge du pôle Switching de HPS S.A.

M. Mohamed CHAÏBI : Directeur Général – Pôle Payment Services - 49 ans

Mohamed CHAÏBI a rejoint le groupe HPS en avril 2022 après plus de 18 ans d'expérience dans le monde bancaire durant lesquelles, au sein de grands groupes comme Société Générale et BNP Paribas, il a pu assurer les fonctions de direction de projet, de pilotage de programme de transformation stratégiques des systèmes d'information, de DSi pour la Société Générale et de Directeur SI Afrique ainsi que Directeur Général de BDSI, captive IT de BNP Paribas, opérant pour l'Afrique et l'Outre-Mer.

Depuis son arrivée, Mohamed CHAÏBI est en charge du développement du modèle SAS autour des transactions et paiements.

M. Mahmoud ASSARA : Directeur Ressources Humaines - 45 ans

Mahmoud ASSARA compte à son actif une vingtaine d'années d'expérience dans le domaine du management des organisations et des ressources humaines. Il a occupé plusieurs responsabilités au sein de groupes internationaux du secteur cimentier et minier, notamment en tant que Directeur des Ressources Humaines Maroc du Groupe MANAGEM (Al Mada). ASSARA, a rejoint HPS au début de l'année 2019 pour prendre en charge la Direction des Ressources Humaines du groupe.

M. Aziz HORANI : Directeur Général Adjoint – Corporate Services - 45 ans

Aziz HORANI a débuté sa carrière en tant que Responsable Financier, notamment au sein du Groupe COLAS, où il a été Responsable Administratif et Financier de plusieurs filiales de la multinationale. Par la suite, Aziz HORANI a intégré la société VIAS du groupe STAM en tant que Directeur Administratif et Financier. Après une dizaine d'années d'expérience dans les métiers de la Finance, il rejoint HPS en 2009 pour prendre en charge la Direction Administrative et Financière du Groupe avant d'occuper la fonction actuelle de Directeur Général Adjoint de HPS Corporate Services.

M. Youssef TAHIRI : Chief Transformation Officer - 57 ans

Ingénieur en Microtechnique de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne et titulaire d'un Exécutif MBA de l'ESCP Business School, Youssef Tahiri a fait l'essentiel de sa carrière dans le Groupe ONA/SNI/Al Mada.

Il y a été notamment Directeur des Ressources Humaines de Lesieur Cristal où il a accompagné la transformation RH de l'entreprise dans un contexte de libéralisation du secteur des corps gras au Maroc. Il a ensuite accompagné la transformation d'un fournisseur d'accès internet en opérateur télécom (devenu depuis INWI) sur tous les aspects liés à l'Organisation et les Ressources Humaines ainsi qu'à la mise en place d'une culture d'entreprise forte.

Youssef Tahiri a rejoint HPS en janvier 2022 en tant que Chief Transformation Officer.

II.4.3. Rémunérations et prêts accordés aux membres du comité de direction**Rémunération brute**

La rémunération annuelle brute attribuée aux dirigeants de HPS S.A au titre des trois derniers exercices s'établit comme suit :

En Mdh	2020	2021	2022
Rémunération versée aux principaux dirigeants	28,2	31,5	33,2

Source : HPS

II.4.4. Comité Exécutif

Le Comité Exécutif se réunit sous la présidence du Président du Conseil d'Administration. Ce comité regroupe les responsables des pôles métiers, les pôles support ainsi que le responsable du Capital Humain Groupe et le Responsable Finances Groupe. Ce comité, qui se tient une fois par semaine, assure une vue synthétique des activités opérationnelles et la préparation des questions à soumettre au Conseil d'Administration, dans une démarche collégiale.

Au 31 décembre 2022, la composition du Comité Exécutif se présente comme suit :

Membres	Fonction	Entités où les dirigeants opèrent	Date d'entrée en fonction
M. Mohamed HORANI	Président du Conseil d'Administration	Groupe HPS	01/01/2022
M. Abdeslam ALAOUI SMAILI	Directeur Général Groupe	Groupe HPS	01/01/2022
M. Aziz HORANI	Chief Financial Officer	Groupe HPS	01/01/2022
M. Mahmoud ASSARA	Chief Human Resources	Groupe HPS	01/01/2022
M. Brahim BERRADA	Directeur Général	Corporate Services	01/01/2022
M. Nabil IBENBRAHIM	Directeur Général	Market	01/01/2022
M. Mohamed CHAIBI	Directeur Général	Payment Services	01/01/2022
M. Pierre Olivier SAINT JOANIS	Directeur Général	Software Factory	01/01/2022
Mme. Hanae BENDRISS	Directeur Général	Switching	01/01/2022
M. Marc DURUPT	Directeur Général	Testing	01/01/2022
M. Youssef Tahiri	Chief Technology Officer	Groupe HPS	01/01/2022
M. Garry CEAPLEN	Directeur Général	Business Innovation	01/01/2022
M. NasrEddine Belghiti	Directeur Général IPRC	Filiale – IPRC	01/01/2022
M. Khevin Seebah	Directeur Général ICPS	Filiale - ICPS	01/01/2022

Source : HPS

III. PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE HPS

III.1. Historique de HPS

1995	■ Création de HPS, et obtention du premier contrat : étude pour le GPBM (Groupement Professionnel des Banques Marocaines) sur l'interopérabilité des quatre systèmes existants au Maroc. Cette réflexion a abouti à la création du CMI (Centre Monétique Interbancaire).
1996	■ Lancement de la version 1 du produit PowerCARD ; ■ 1 ^{er} client bancaire national : SGMB (Société Générale Marocaine de Banques) ; ■ 1 ^{er} client bancaire international: BKME (Bank of Kuwait & Middle East).
1999	■ Premier élargissement du spectre de clients : passage des banques aux sociétés de financement, notamment les sociétés de crédit à la consommation (KOCFINANS en Turquie).
2000	■ Signature d'un contrat avec JCC Payment Systems Ltd, centre national interbancaire de Chypre ; ■ Obtention du trophée d'or des exportations pour la catégorie supérieure, délivré par le Conseil National de Commerce Extérieur.

2001	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signature d'un contrat avec Diners Club Europe, filiale de Diners Club International (organisme international de paiement) ; ▪ Classement de HPS par « The Nilson Report » parmi les 30 premières sociétés mondiales de l'industrie de la monétique ; ▪ Diversification en termes de clientèle : Méditel (opérateur de Télécommunication), Shell du Maroc (pétrolier).
2002	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Obtention du marché du CMI, centre national marocain interbancaire ; ▪ Refonte de l'organisation ; ▪ Lancement de la version 2 du produit PowerCARD ; ▪ Entrée dans le capital de fonds d'investissement : Upline Technologies et Access Capital Atlantique SA.
2003	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouverture à l'international : succursale à Dubaï Internet City ; ▪ Lancement du projet d'entreprise EVA et obtention de la certification ISO 9001 - version 2000 pour l'ensemble des activités de la société.
2004	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Obtention du marché de la BEAC, centre monétique régional en Afrique centrale ; ▪ Sélection de PowerCARD par Experian pour sa plate-forme monétique en Europe ; ▪ Certification EMV du produit PowerCARD ; ▪ Elargissement et renforcement du réseau de distributeurs à valeur ajoutée.
2005	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de la société Global Payment Services (GPS) à Bahreïn, en partenariat avec Credimax (Société bahreïnie) pour la mise en place d'une plate-forme ASP au Moyen Orient ; ▪ Obtention du marché de la BCEAO, centre monétique régional des Etats de l'Afrique de l'Ouest ; ▪ Organisation du Users Meeting par HPS à Marrakech et rassemblement de plus de 300 professionnels de la monétique représentant plus de 30 pays.
2006	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signature du premier contrat au Japon pour la gestion de 3 000 GAB et 6 millions de carte de crédit ; ▪ Réception par Mohamed Horani, PDG de HPS, du prix du meilleur investisseur de l'année 2005 pour la région MENA à l'occasion d'une réunion ministérielle MENA-OCDE ; ▪ Obtention du trophée d'Excellence pour les entreprises innovantes délivré par le WIPO (World Intellectual Property Organization) ; ▪ Introduction en Bourse de HPS.
2007	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de la société ICPS en partenariat avec Mauritius Commercial Bank, pour développer l'activité ASP dans la région de l'océan Indien.
2008	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de la société HPS Europe afin de consolider la présence de HPS dans la région ; ▪ Reconnaissance de la solution PowerCARD de HPS en tant que meilleure application bancaire on-line pour la région MENA à l'occasion de l'édition 2008 des Prix Golden Chip ; ▪ Classement de la solution PowerCard parmi les meilleures solutions du marché par l'étude Gartner 2008 ; ▪ Pénétration du marché de l'Afrique anglophone avec la signature du premier contrat au Nigeria avec Interswitch.
2009	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signature avec la société ACPQualife d'un accord de partenariat de commercialisation portant sur le produit PowerCard (en Europe) et le logiciel Vision ; ▪ Signature du 1^{er} contrat sur le marché suisse avec la société Accarda pour un montant de 6,5 millions de dollars ; ▪ Consolidation de la présence de HPS au Nigeria avec la signature d'un deuxième contrat avec Zenith Bank, l'une des principales banques du pays ; ▪ Classement de la solution PowerCard parmi les meilleures solutions du marché par l'étude Gartner 2009 ;

- Signature du 1^{er} contrat sur le marché brésilien avec la société Embratec pour un montant d'un million de dollars.
-

2010	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquisition de la société ACPQualife (100% des parts) en France ; ▪ Renforcement de la position d'HPS en France et en Europe grâce à un centre de compétence monétique ayant une parfaite connaissance du marché Européen et de sa réglementation ; ▪ Renforcement de l'offre HPS : développement de la solution Vision (Web Portal Services), consolidation de l'expertise dans les technologies J2EE et développement d'activités transversales d'ingénierie (test, qualification logiciel, ingénierie mobile, développement d'applications autour des nouvelles technologies) ; ▪ Renforcement de l'image de HPS en tant qu'acteur majeur du secteur à travers la 4^{ème} édition du PowerCARD Users Meeting (300 participants de plus de 30 pays) ; ▪ Signature d'un accord exclusif avec M. Sonny Sannon, ex-Président de Mastercard Worldwide pour la région Asie du Sud, Moyen Orient et Afrique, afin de renforcer la position de HPS sur le marché asiatique, et notamment le marché indien ; ▪ Signature d'un partenariat avec CubeIQ, société basée en Grèce et très active en Europe de l'Est, spécialisée dans l'intégration des solutions technologiques dans le secteur des paiements électroniques.
2011	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mekong Development Bank choisit PowerCARD au Vietnam pour la gestion de l'ensemble des services autour des cartes de paiement ; ▪ Nouveau projet M-Payment avec CG Park Maroc : mise en place d'un nouveau système d'automation et de gestion des aires de stationnement, traitement des moyens de paiement, de l'émission et de l'acquisition des cartes CG Park prépayées et post-payées, etc. ; ▪ Adoption de PowerCARD par INWI pour faciliter et diversifier les canaux de paiement ; ▪ Concrétisation du premier contrat MobiTranS avec une institution financière majeure ; ▪ Collaboration entre ACPQualife et le groupe MICROPOLE : développement d'évolutions à l'application AGIL pour le compte du Ministère de l'Intérieur ; ▪ Signature entre ACPQualife et les Autoroutes du Sud de la France dans le cadre de la refonte globale de leur système informatique ; ▪ Signature d'un contrat auprès d'une grande banque française : audit des processus de qualification avant mise en production du back et du front office de la banque, identification des axes d'amélioration, etc. ; ▪ Signature de nombreux nouveaux clients dont IBN, ASF et AMADEUS ; ▪ Livraison du 1^{er} lot du proket CediCam en France, déploiement réussi chez FCIB aux Caraïbes, démarrage du premier site émetteur de JCC à Chypre, PowerCARD en production à Alinma Bank Arabie Saoudite, Démarrage auprès de ADM pour la gestion des nouveaux moyens de règlement du péage, etc.
2012	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signature de nombreux contrats : <ul style="list-style-type: none"> ➢ au Mali avec la Banque Commerciale du Sahel, 3^{ème} référence de HPS au Mali ; ➢ en Jordanie avec Jordan Islamic Bank, l'une des plus grandes banques islamiques de la région et à l'échelle mondiale ; ➢ au Bangladesh avec Eastern Limited Bank, permettant au Groupe de poursuivre son développement en Asie Pacifique ; ➢ avec une institution financière de référence au Maroc pour la mise en œuvre de la solution PowerCARD-Mobile ; ➢ avec un établissement financier européen, permettant au Groupe de poursuivre son développement à l'international ; ➢ avec un acteur majeur du processing en France exploitant déjà la licence PowerCARD, et confirmant par là sa confiance dans la plateforme technologique de HPS ; ▪ Déploiement du mobile banking de BMCE Bank ; ▪ Migration finale des commerçants AMEX sur la région MENA sur PowerCard ; ▪ Mise en production du 1^{er} lot de Chinatrust aux Philippines, et du 1^{er} lot de MD Bank au Vietnam ;

- Mise en production des cartes EMV pour Poste Maroc ;
 - Mise en place du Fraud Monitoring à la BCP, et du module Fraude pour Bank Dhofar à Oman ;
 - Lancement de PowerCARD-WebPublisher pour ICPS.
-

2013	<ul style="list-style-type: none"> ■ Sélection de PowerCARD par HP pour ses centres de traitement monétique à travers le monde ; ■ Mise en place du paiement sans contact au Nigeria avec Zenith Bank et PowerCARD-POS ; ■ Mise en place de PowerCARD-eSecure en Palestine pour le compte de Bank of Palestine ; ■ Sélection par Eqdom et la Société Générale de la solution PowerCARDMobile pour la mise en place de l'offre MobiFlouss, un service qui permet aux clients bénéficiaires de crédit à la consommation d'encaisser leur argent directement sur les GAB de la Société Générale et ce, sans carte bancaire ; ■ Renforcement du partenariat entre HPS et Al Hilal Bank via la solution PowerCARD-ATM pour le lancement d'un service permettant au client de bénéficier des services offerts au niveau des GAB (crédit, paiement, cash, dépôt, etc.) sans disposer d'une carte bancaire ; ■ Sélection par Ghana Interbank Payment & Settlement System, filiale de la Banque Centrale du Ghana de PowerCARD eCommerce pour renforcer sa capacité d'innovation et offrir à sa clientèle des produits à valeur ajoutée autour des services financiers en ligne ; ■ Signature avec Philippine Bank of Communications d'un contrat qui porte sur l'acquisition des solutions PowerCARD pour la gestion de l'émission des cartes de débit et prépayées ainsi que la gestion des GAB et l'interopérabilité avec le Switch du réseau philippin BancNet.
2014	<ul style="list-style-type: none"> ■ Consolidation de l'activité de HPS sur ses marchés traditionnels : <ul style="list-style-type: none"> ➢ Attijariwafa Bank choisit HPS pour la création de son centre panafricain de traitement monétique ; ➢ PowerCARD est sélectionné par la Banque Zitouna ; ➢ Eqdom utilise le canal du mobile pour la gestion des crédits ; ➢ La Banque Populaire sélectionne la solution PowerCARD pour le développement de sa plateforme monétique panafricaine, migration de la totalité des cartes AMEX Middle East Corporate sur PowerCARD, NBK fait le choix de PowerCARD ; ➢ Sharjah Islamic Bank migre sa monétique sur PowerCARD ; ■ Développement du positionnement de HPS sur les grands projets d'envergure internationale et sur les marchés prioritaires : <ul style="list-style-type: none"> ➢ signature d'un contrat avec Tech Mahindra ; ➢ signature d'un contrat pour mettre en œuvre une plateforme de compensation des règlements dans 27 pays pour le compte d'un groupe mondial dans le cadre du partenariat avec HP ; ■ Lancement de nouveaux produits et services pour éviter les ruptures technologiques, notamment autour de l'offre Mobile ; ■ Signature d'un nouveau contrat basé sur le modèle d'une licence annuelle récurrente avec un client majeur du groupe HP ; ■ Appel d'offres pour la reprise de l'activité de Switch domestique au Maroc remporté par HPS.
2015	<ul style="list-style-type: none"> ■ Signature d'un contrat entre HPS et une société de crédit basée aux Etats-Unis. Il s'agit d'un des groupes les plus importants dans son secteur sur le marché US ; ■ Sélection en 2015 par la CSB pour une refonte complète de son système monétique. Ce projet a pour objectif de doter la CSB d'une plateforme qui permettra d'accompagner la diversification de son offre monétique et faciliter l'introduction d'innovations ; ■ Signature d'un contrat entre First National Bank (FNB), l'une des banques les plus innovantes dans le monde, et HPS pour implémenter la solution PowerCARD afin de moderniser son activité Acquisition Commerçant ; ■ Partenariat avec le groupe HP pour la mise en œuvre d'une plateforme de compensation des règlements dans 27 pays pour le compte d'un groupe pétrolier mondial. HPS a signé en 2015 un nouveau contrat fixant le périmètre pour la mise en œuvre du premier cluster, et celui-ci a été installé en fin d'année 2015. Après une phase de tests, la première plateforme devrait être mise en production mi-2016.

2016	<ul style="list-style-type: none"> ■ Partenariat mondial avec Gemalto pour une solution de Tokenisation pour sécuriser le paiement sur mobile ; ■ Démarrage d'un POC avec un processeur européen en 2015 conclu positivement en 2016 et signature d'un contrat de licence en décembre ; ■ Signature d'un contrat pour la gestion de l'activité Emission de FNB ; ■ Mise en place d'un projet couvrant l'activité de gestion des GAB, l'activité Emission de carte et la gestion des transactions AMEX pour l'une des principales banques de Chypre ; ■ Projet en partenariat avec HP en Autriche, et qui devrait aboutir au remplacement de la plateforme actuelle par PowerCARD ; ■ Accompagnement dans le cadre du lancement de la banque digitale sur 4 pays en Europe pour le compte d'un Groupe multinational regroupant des opérateurs de télécommunications en Europe et aux USA ; ■ Création de HPS Switch, Société Anonyme détenue à 100% par HPS ; ■ Signature du contrat d'acquisition de l'activité du CMI.
2017	<ul style="list-style-type: none"> ■ Croissance organique de l'activité Solutions : innovations auprès de la base actuelle d'HPS et acquisition de nouveaux marchés géographiques en Europe et en Afrique du Sud ; ■ Extension géographique de l'activité Solutions avec l'ouverture d'un nouveau bureau à Singapour pour dynamiser la région asiatique et recrutement d'un expert senior basé aux USA pour prospecter le marché américain ; ■ Croissance de l'activité Processing : croissance des transactions au Maroc et arrivée du paiement mobile interopérable, finalisation du 1^{er} contrat de l'offre paiement et développement de l'offre microfinance avec l'acquisition d'une solution microfinance et le montage d'une offre globale ; ■ Croissance organique de l'activité Services avec le renforcement de l'activité auprès de certains grands comptes, et renforcement de l'offre de consulting autour des méthodes Agile ; ■ Extension géographique de l'activité Solutions avec l'ouverture d'un nouveau bureau en Suisse, et diversification de l'activité avec l'acquisition de la solution Refertest pour compléter l'offre autour des métiers du test.
2018	<ul style="list-style-type: none"> ■ Acquisition de nouveaux clients HPS Solutions sur les marchés historiques de HPS ; ■ 2 premières réalisations de HPS Singapour avec Kartuku en Indonésie et J Trust au Cambodge ; ■ Déploiement de la plateforme FNB conformément aux objectifs : après le démarrage de la Zambie en 2016, l'activité acquisition commerçant a démarré en Afrique du Sud, ce qui a contribué à accroître la visibilité de HPS sur ce marché ; ■ 8 pays déployés dans le cadre du projet « Pétrolier » avec DWC (ex HP) ; ■ Démarrage de la plateforme de Switching pour le mobile ; ■ Signature du 1^{er} contrat de processing avec la Société Générale pour la gestion de toute son activité monétique dans 10 pays en Afrique.
2019	<ul style="list-style-type: none"> ■ Activité solution : <ul style="list-style-type: none"> ➤ signature d'un contrat de mise en place des solutions PowerCARD avec une des 10 premières banques mondiales pour la prise en charge des cartes de débits en Europe et en Asie ; ➤ signature d'un partenariat stratégique avec SIA, leader Européen du traitement des paiements, pour la prise en charge des transactions de sa plateforme en Grèce à travers les solutions PowerCARD ; ➤ sélection de HPS pour le déploiement des solutions PowerCARD pour le mobile-payment en Arabie Saoudite ; ■ Activité Processing : <ul style="list-style-type: none"> ➤ démarrage de la production de la plateforme paiement des filiales de Société Générale en Afrique sous les solutions PowerCARD ; ➤ signature des premiers contrats pour l'offre microfinance avec des membres du consortium ALAFIA ; ➤ finalisation de la mise en place de la plateforme switching pour le mobile payment au Maroc ;

- Services :
 - référencement auprès d'acteurs majeurs en France pour des consultations futurs en testing et qualification ;
 - renouvellement des contrats avec les principaux clients pour une durée pluriannuelle ;
 - Effort de R&D : réalisations des travaux d'amélioration de la version 3.5 des solutions PowerCARD et démarrage des travaux de développement de la version 4.0 ;
 - Obtention de la certification ISO/IEC 27001 définissant les standards internationaux en matière de gestion de la sécurité de l'information, pour l'activité Processing (Paiement & Switching) ;
 - PowerCARD Users Meeting : tenue de la 8e édition de l'évènement biennal de HPS rassemblant ses clients et partenaires ainsi que plusieurs experts de l'industrie du paiement. L'édition 2019 a connu la participation de plus de 400 personnes en provenance de 70 pays.
-

2020

- Activité Solutions :
 - installation de la version 3.5 PowerCARD auprès de plusieurs grands clients en Europe et en Afrique (SIA, ABSA) et auprès d'un groupe bancaire de rang mondial (Tier 1) ;
 - forte demande pour des modules complémentaires PowerCARD (upselling) afin d'accompagner les changements des modes de transactions des usagers ;
 - déploiement des solutions contactless et des solutions de paiement mobile ;
 - entrée en phase de production des filiales ABSA au niveau de la plateforme PowerCARD ;
 - forte dynamique commerciale de l'activité Solutions, malgré le contexte de crise sanitaire et les restrictions de mobilité ;
 - Activité Processing :
 - forte dynamique du paiement aussi bien sur le plan opérationnel qu'au niveau commercial ;
 - généralisation du projet Société Générale à l'ensemble des entités en Afrique Sub-Saharienne avec la mise en production des dernières filiales restantes ;
 - mise en production des opérations du client Mansa Bank au niveau de la plateforme HPS ;
 - signature d'un contrat majeur avec Loomis (Europe) pour la gestion des serveurs GAB en France et en Belgique ;
 - renforcement du portefeuille client en Afrique avec de nouveaux clients (BNI Madagascar et Arab Bank Maroc) ;
 - acquisition des parts du partenaire Mauritius Bank dans la participation ICPS (opération intervenue post-clôture) ;
 - finalisation du switching pour le paiement mobile en 2019, la plateforme a accueilli ses premiers clients en 2020 (BCP, CMI, CFG Bank, DIGIFI, Lana Cash, BMCE Cash) ;
 - Activité Services :
 - maintien de l'effort commercial et renforcement du portefeuille client par de nouvelles références (France Télévision, ARTE France, AGIRC, ARRCO) ;
 - réalisation de synergies importantes grâce au déploiement des équipes de l'activité Services sur les projets des autres activités de HPS ;
 - Poursuite de l'investissement en R&D avec comme premier objectif le lancement de la version 4 de PowerCARD. Cette nouvelle version aura comme avantage son intégration auprès de clients de différentes tailles indépendamment de leurs technologies de gestion de base de données, avec des économies d'échelles considérables ;
 - Acquisition de IPRC à hauteur de 100,0%.
-

2021

- Activité Solutions : amélioration positive de l'activité Solutions, aussi bien en termes de production, qu'en termes de vente ;
 - Renforcement de la base client, avec la confirmation de contrats auprès d'institutions de premier rang, notamment en Asie ;
-

- Migration de plusieurs clients vers la version 3.5 de PowerCARD ;
- Activité Processing Paiement : en parallèle à la poursuite de la mise en production des entités Société Générale en Afrique Sub-Saharienne, la plateforme SaaS de PowerCARD a accueilli son premier client de la région Moyen-Orient ;
- Contractualisation du premier client en mode SAAS dans les régions Asie et Amérique ;
- Intégration de l'entité ICPS contribuant au renforcement du positionnement de l'activité Paiement en Afrique et s'est traduite par la mise en œuvre de synergies majeures. À ce titre, HPS dispose désormais d'un positionnement solide en étant leader du Processing des transactions en Afrique, avec une couverture de 27 pays ;
- Activité Processing Switching : la filiale HPS Switch a profité de l'allégement des restrictions de déplacement et de l'ouverture des commerces. Les opérations monétiques ont enregistré une forte hausse par rapport à 2020 : +23,5% pour les retraits en GAB, +32% pour les paiements par carte et +44,5% pour les paiements en ligne ;
- Intégration de l'entité IPRC, leader national de la supervision des GAB et qui assure le monitoring de plus de 5 000 GAB et plus de 7 millions de cartes, le Groupe HPS renforce son offre de services à forte valeur ajoutée auprès de ses clients. À ce titre, les solutions IPRC ont attiré, durant cette année, ses premiers clients en Europe, en synergie avec le Groupe ;
- Activité Services : en 2021, l'activité Services a évolué dans un contexte sanitaire en amélioration progressive. Cette conjoncture a favorisé la reprise de l'exécution des différents projets auprès des clients ;
- Mis en œuvre différentes synergies à travers l'implication de ses équipes au niveau des autres activités du Groupe. Durant cette année, de l'activité Services a réalisé la revue de son organisation, avec la restructuration de sa démarche commerciale et l'optimisation de son processus de recrutement ;
- Référencement réussie de l'activité Services auprès de plusieurs grandes entreprises en France (Décathlon, Médiamétrie, Somphy, Adeo, ARTE Télévision) ;
- Recherche & Développement : lancement de la version 4 de PowerCARD. Cette version offre plusieurs avantages aux clients et aux futurs clients de HPS, notamment sa technologie évolutive et indépendante de la technologie utilisée pour la gestion des bases de données ;
- Acquisition de IPRC à hauteur de 100,0%.

2022

- Recherche & Développement : Investissement de 66,9 Mdh dans le cadre du renforcement de la plateforme de HPS PowerCARD ;
- Nouveaux contrats pour implémenter PowerCARD dans le nouveau mode de paiement en Gambie, « Gamswitch » ;
- Mise en service réussie du module de cartes de crédit pour Capitec en Afrique du Sud ;
- Mise en service réussie de PowerCARD-Switch pour l'une des plus grandes banques d'Asie ;
- Poursuite du déploiement de PowerCARD pour le module de carte de débit : Royaume-Uni, Hong Kong et Mexique et premier déploiement en Inde ;
- Accord de licence avec l'une des plus grandes compagnies pétrolières au monde pour la mise en œuvre de PowerCARD dans 29 pays ;
- Poursuite du déploiement de PowerCARD sur le Amazon Cloud pour Uno Bank aux Philippines ;
- Signature du 1er contrat SaaS en Arabie Saoudite ;
- Achèvement de la phase de recherche avec une 1^{ère} référence SaaS en Amérique du Nord. Accord final en cours de finalisation ;
- Achèvement de la phase de recherche avec une 1^{ère} référence SaaS en Australie. Accord final en cours de finalisation ;
- Nouveau contrat de monitoring avec la BOA pour l'ensemble de ses activités africaines en matière de distributeurs automatiques de billets ;
- Extension de l'activité avec Loomis (France et Belgique). 100 distributeurs automatiques de billets sur la plate-forme HPS.

2023

- Afin d'accompagner le développement soutenu des technologies de paiement et de renforcer son positionnement dans une industrie en profonde mutation, le Groupe HPS a adopté le plan de développement à

horizon 2027, AcceleR8, visant principalement la croissance des revenus avec un renforcement de la contribution des revenus récurrents & réguliers et l'élargissement de la couverture géographique. La performance du Groupe au titre du trimestre conforte ses différents choix stratégiques, aussi bien en matière de croissance qu'en termes de présence mondiale.

- L'année 2023 devrait être marquée par le déploiement du plan AccelR8, en capitalisant sur les leviers stratégiques du Groupe, tels que son savoir-faire en matière d'innovation et de Recherche & Développement, sa solidité financière et la diversification de ses modèles d'activités. Cette dynamique permettra d'atteindre l'objectif défini dans le cadre du plan AccelR8, avec une croissance des revenus consolidés comprise entre 20% et 25% au titre de l'année 2023 ;
 - Premières ventes de la dernière version V4 de POWERCard.
-

III.2. Appartenance de HPS S.A à un groupe

HPS S.A est détenue en majorité par des personnes physiques. La société ne fait partie d aucun groupe.

III.3. Filiales de HPS S.A

III.3.1. Organigramme

Principales filiales de HPS S.A :

La stratégie de développement de HPS repose en partie sur la création de nouvelles filiales, sur l'acquisition de cibles stratégiques ou encore sur la création de JV. Fondée en 1995, HPS a créé HPS Europe en 2008 pour développer son activité commerciale en Europe et en Amériques.

HPS a renforcé sa présence européenne pour donner suite à l'acquisition de ACPQualife en 2010, dont les équipes assurent en partie l'intégration pour les projets de la région ainsi que la prise en charge d'une partie de l'effort de Recherche et Développement pour le Groupe.

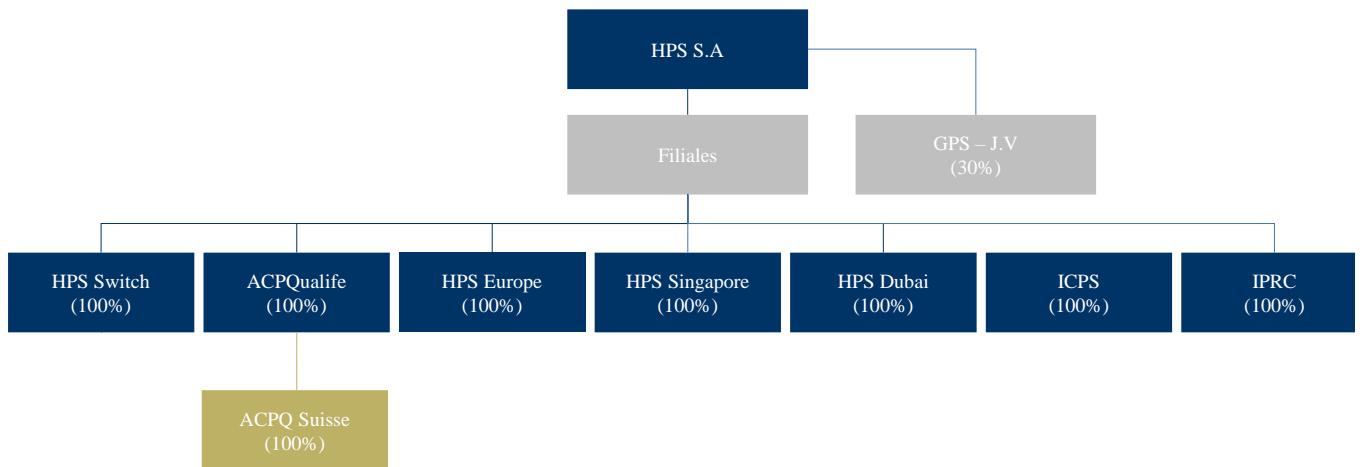
En 2016, HPS a créé HPS Switch pour prendre en charge la gestion de l'activité de Switching et de compensation au Maroc.

En 2017, HPS a créé Hightech Payment Systems Singapour pour accompagner son développement commercial en Asie.

En 2021, HPS réalise deux opérations de croissance externe par l'acquisition de la société IPRC au Maroc et de la société ICPS à l'Ile Maurice dans laquelle le Groupe détenait déjà 20% du capital. IPRC offre des services de supervision des Guichets Automatiques Bancaires et de la fraude monétique. ICPS fournit des services de traitement des transactions de paiement, basés sur la technologie PowerCARD de HPS, dans plus de 20 pays en Afrique et en Asie.

Enfin, HPS développe une offre de Processing en créant des JV régionales dédiées en partenariat avec des partenaires de référence locaux. GPS a été créé en 2004 pour desservir la région du Moyen Orient, tandis qu'ICPS a été créée en 2007 pour desservir la région de l'Océan Indien.

L'organigramme juridique de la société au 31/12/2022 se présente comme suit :



Source : HPS

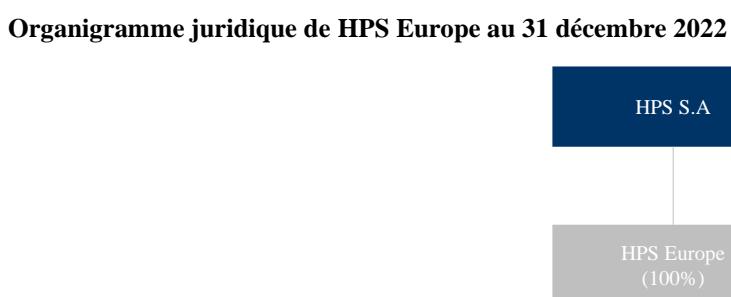
III.3.2. Présentation des filiales

a. HPS Europe

HPS Europe est une Société Anonyme de droit français, au capital de 300 000 Euros, créée en décembre 2008 par HPS. La relation entre HPS et sa filiale HPS Europe est régie par un contrat de distribution, au titre duquel HPS Europe agit en tant que distributeur des solutions et services de HPS sur l'ensemble des marchés européens et américains. Le rôle de HPS Europe consiste donc en la prospection, la promotion et la vente des solutions et services de HPS. Les revenus de HPS Europe sont constitués des commissions sur les ventes contractées et sur les redevances de maintenance qui en découlent. HPS Europe gère également le développement du réseau de partenaires du Groupe HPS et pilote ainsi l'ensemble des activités liées aux ventes indirectes.

Les revenus de HPS Europe au titre de l'année 2022 s'établissent à près de 16,6 Mdh, contre 12,9 Mdh en 2021, en hausse de 29% par rapport à 2021. Le résultat net s'établit à 359 Kdh en 2022.

L'organigramme de HPS Europe, se présente comme suit :



Source : HPS

Faits marquants 2020¹

Pas de faits marquants

Faits marquants 2021²

Pas de faits marquants

¹ Source : HPS

² Source : HPS

Faits marquants 2022³

Pas de faits marquants

Les principales données relatives à HPS Europe se présentent comme suit :

HPS Europe	
Dénomination sociale	HPS Europe
Siège social	25 rue Jean Giraudoux - 75116 - Paris - France
Domaine d'activité	Service Informatique
Montant du capital détenu (31/12/2022)	300 000 Euros
Nombre d'actions détenues	29 993 actions
Nombre de droits de vote détenus	29 993 droits de vote
% de capital détenu	100%
% des droits de vote détenus	100%
Chiffre d'affaires (31/12/2022)	16 588 561 Dhs
Résultat net (31/12/2022)	359 453 Dhs
Dividendes perçus (31/12/2022)	0

Source : HPS – Données sociales

b. ACPQualife

La société ACPQualife est organisée autour de deux lignes d'activité :

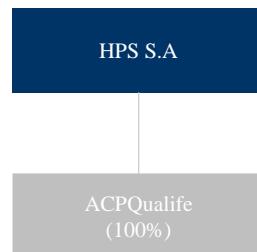
- L'activité de SSII sur le marché français dans les domaines du Test, de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et de l'ingénierie IT ;
- L'activité monétique pour le compte du Groupe HPS et de ses clients internationaux, avec des activités de Recherche et Développement, des activités d'intégration et de consulting en marketing et management ;

Le management et le pilotage sont assurés par les directions générales des deux activités. Les fonctions administratives sont encadrées par le Groupe HPS et sont mutualisées entre les deux lignes d'activité.

Dans le cadre d'une stratégie de diversification des revenus, l'année 2017 a connu également l'acquisition de Refertest, logiciel d'automatisation et d'industrialisation des tests. Une première vente a été confirmée et une stratégie commerciale a été mise en place pour déployer Refertest chez les clients existants.

L'organigramme de ACPQualife, se présente comme suit :

Organigramme juridique de ACPQualife au 31 décembre 2022



Source : HPS

Faits marquants 2020⁴

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à la Covid-19. ACPQualife, dès le début de la crise a donné la priorité à la protection de la santé des collaborateurs et à la continuité d'activité. Dans la phase aiguë de la crise, et

³ Source : HPS

⁴ Source : HPS

conformément aux consignes des autorités, l'utilisation du télétravail a été généralisée pour l'ensemble des collaborateurs et sur l'ensemble des sites où ACPQualife est présente. La gouvernance a été adaptée avec la mise en place d'une cellule de crise et une gestion de la société en cycle court.

Ce contexte a impacté particulièrement l'activité SSII, dont les réalisations ont été restreintes en raison de l'état d'urgence sanitaire en France. Néanmoins, le maintien des projets en télétravail et les synergies déployées avec les autres activités du Groupe HPS ont permis de limiter la baisse des revenus de cette activité.

Cependant, l'activité monétique a profité de la résilience du Groupe HPS pour maintenir son activité à un niveau en ligne avec les évolutions des dernières années.

Un programme spécifique de gestion de la trésorerie et du recouvrement a été mis en œuvre. Dans cette optique, et dans le cadre du dispositif PGE (Prêt Garanti par l'Etat), un emprunt de 2,5 MEUR a été obtenu au cours du second trimestre pour le renforcement des positions de liquidité de ACPQualife. Ce prêt, réalisé à un taux d'intérêt de 0% et un coût de la garantie de l'Etat de 0,25%, vise à financer les éventuels retards de paiement à la suite de la crise sanitaire de la Covid-19.

Faits marquants 2021⁵

L'année 2021 a été marquée par l'allègement des restrictions liées à la crise de la COVID19 avec une légère amélioration du contexte économique en France, par une consolidation des positions chez les clients existants et par le renforcement de portefeuille clients avec de nouveaux référencements. Il a été également noté une reprise de l'activité à partir du T4 2021 mais qui a été freinée par la rareté des ressources.

Le déploiement des équipes de l'activité Services sur les projets des autres activités du groupe (projets et R&D) a été maintenu.

Faits marquants 2022⁶

Les revenus de ACPQualife au titre de l'année 2022 s'établissent à près de 166,2 Mdh, contre 177,8 Mdh en 2021, en baisse de 7% par rapport à 2021. Le résultat net s'établit à 2 948 Kdh.

Aucun autre fait marquant n'est à citer pour ACPQualife.

ACPQualife	
Dénomination sociale	ACPQualife
Siège social	805 Rue Jean René Guillibert Gauthier de la Lauzière - 13290 - Aix-en-Provence - France
Domaine d'activité	Service Informatique
Montant du capital détenu (31/12/2022)	3 631 107 Dhs 326 040 Euros
Nombre d'actions détenues	2 964 actions
Nombre de droits de vote détenus	2 964 droits de vote
% de capital détenu	100%
% des droits de vote détenus	100%
Chiffre d'affaires (31/12/2022)	166 228 780 Dhs
Résultat net (31/12/2022)	2 948 179 Dhs
Dividendes perçus (31/12/2022)	0

Source : HPS – Données sociales

⁵ Source : HPS

⁶ Source : HPS

c. HPS Switch

HPS Switch est une Société Anonyme de droit marocain, au capital de 65 000 000 de dirhams, créée en février 2016 par HPS. Le rôle de HPS Switch consiste à :

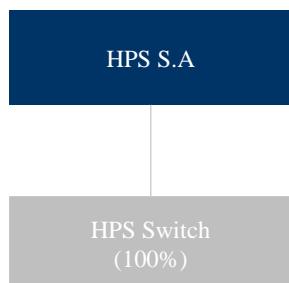
- gérer l’interconnexion de tous les opérateurs agréés par la Banque Centrale du Maroc (Émetteurs, Acquéreurs et opérateurs de services de paiement) ;
- traiter les autorisations des transactions monétiques interopérables (paiements commerçants (TPE), e-commerce et retraits GAB) ;
- traiter la compensation des transactions monétiques ;
- gérer les interfaces avec les réseaux internationaux.

La relation entre HPS et sa filiale HPS Switch est régie par deux contrats :

- Un contrat de licence PowerCARD précisant les conditions d’utilisation de la solution PowerCARD pour l’exercice de son activité.
- Un contrat de prestation de services précisant les conditions de mise à disposition de ressources pour les collaborateurs de HPS S.A qui opèrent pour le compte de HPS Switch, et inversement, pour les collaborateurs de HPS Switch qui opèrent pour le compte de HPS S.A.

L’organigramme de HPS Switch, se présente comme suit :

Organigramme juridique de HPS Switch au 31 décembre 2022



Source : HPS

Faits marquants 2020⁷

L’activité de HPS Switch a évolué au rythme de la situation sanitaire au niveau national, avec un ralentissement des transactions durant la période de confinement et un redressement à partir de la seconde moitié de l’année. Après la finalisation de la plateforme du switching pour le paiement mobile en 2019, la plateforme a accueilli ses premiers clients en 2020 (BCP, CMI, CFG Bank, DIGIFI, Lana Cash, BMCE Cash).

Faits marquants 2021⁸

La filiale HPS Switch a profité de l’allégement des restrictions de déplacement et de l’ouverture des commerces. Les opérations monétiques ont enregistré une forte hausse par rapport à 2020 : +23,5% pour les retraits en GAB, +32% pour les paiements par carte et +44,5% pour les paiements en ligne.

Après une année 2020 impactée par la baisse des opérations monétiques et la fermeture de plusieurs commerces, HPS Switch réalise une croissance de 11,5% de ses revenus en 2021.

Faits marquants 2022⁹

Les revenus de HPS Switch au titre de l’année 2022 s’établissent à près de 70,6 Mdh, contre 64,5 Mdh en 2021, en hausse de 9% par rapport à 2021. Le résultat net s’établit à 20,9 Mdh en 2022.

Durant l’année 2022, HPS Switch a multiplié ses efforts afin de renforcer davantage la disponibilité de sa plateforme auprès des usagers, tout en poursuivant ses initiatives stratégiques pour le développement des nouveaux modes de

⁷ Source : HPS

⁸ Source : HPS

⁹ Source : HPS

paiement électronique (notamment le paiement mobile). À ce titre, les opérations interopérables ont progressé de 15,4% pour les retraits et de 32,7% pour les paiements, en ligne avec l'évolution des indicateurs de la monétique au Maroc. Au terme de l'année 2022, les revenus de l'activité Switching ont progressé de 10,3% par rapport à 2021.

HPS Switch

Dénomination sociale	HPS Switch
Siège social	Nearshore Park, Shore 14, 1100 Avenue Al Qods. Sidi Mâarouf 20270 - Casablanca
Domaine d'activité	Service Informatique
Montant du capital détenu (31/12/2022)	65 000 000 Dhs
Nombre d'actions détenues	200 actions
Nombre de droits de vote détenus	200 droits de vote
% de capital détenu	100%
% des droits de vote détenus	100%
Chiffre d'affaires (31/12/2022)	70 594 126 Dhs
Résultat net (31/12/2022)	20 946 671 Dhs
Dividendes perçus (31/12/2022)	19 066 757 Dhs

Source : HPS – Données sociales

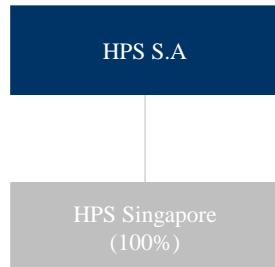
d. HPS Singapour

Visant le développement et le renforcement de la présence du Groupe en Asie, en ligne avec les orientations stratégiques du Groupe, le choix de l'implantation de nouveaux bureaux a été fixé à Singapour en 2017.

Les revenus de HPS Singapour au titre de l'année 2022 s'établissent à plus de 52,4Mdh, contre 56,3 Mdh en 2021, en baisse de 6,9% par rapport à 2021. Le résultat net s'établit à 472,0 Kdh en 2022.

L'organigramme de HPS Singapour, se présente comme suit :

Organigramme juridique de HPS Singapour au 31 décembre 2022



Source : HPS

Faits marquants 2020¹⁰

Aucun fait marquant.

Faits marquants 2021¹¹

Aucun fait marquant.

¹⁰ Source : HPS

¹¹ Source : HPS

Faits marquants 2022¹²

Aucun fait marquant.

HPS Singapour	
Dénomination sociale	HPS Singapour
Siège social	Park Crescent #02-02 Plaza 8 @CBP 486025 Singapore
Domaine d'activité	Service Informatique
Montant du capital détenu (31/12/2022)	2 829 000 Dhs
Nombre d'actions détenues	300 000 actions
Nombre de droits de vote détenus	300 000 droits de vote
% de capital détenu	100%
% des droits de vote détenus	100%
Chiffre d'affaires (31/12/2022)	52 450 642 Dhs
Résultat net (31/12/2022)	472 010 Dhs
Dividendes perçus (31/12/2022)	0 Dhs

Source : HPS – Données sociales

e. Global Payment Services (GPS)

HPS détient 30% du capital de la société Global Payment Services (GPS). GPS est une société à responsabilité limitée, basée à Bahreïn. Crée au cours de l'année 2005, GPS a débuté ses activités commerciales en octobre 2006. Ses activités consistent à fournir des solutions monétiques en mode SaaS, ainsi que la personnalisation de cartes pour la région du Moyen Orient.

En 2022, GPS a réalisé des revenus de 137,3 Mdhs, en hausse de 29,4% par rapport à 2021 et un résultat net de 56,3 Mdhs.

CrediMax est actionnaire majoritaire avec 70% du capital de GPS, tandis que HPS détient 30% du capital de GPS.

L'organigramme de Global Payment Services, se présente comme suit :

Organigramme juridique de Global Payment Services au 31 décembre 2022



Source : HPS

¹² Source : HPS

Faits marquants 2020¹³

Aucun fait marquant.

Faits marquants 2021¹⁴

Aucun fait marquant.

Faits marquants 2022¹⁵

Aucun fait marquant.

Global Payment Services	
Dénomination sociale	Global Payment Services
Siège social	P Building - 722, Road 3616, Block 436, Seef District P.O. Box 2110, Manama - Bahreïn
Domaine d'activité	Service Informatique
Montant du capital détenu (31/12/2022)	27 013 038 Dhs
Nombre d'actions détenues	5 454 actions
Nombre de droits de vote détenus	5 454 droits de vote
% de capital détenu	30,0%
% des droits de vote détenus	30,0%
Produits d'exploitation (31/12/2022)	137 272 408 Dhs
Résultat net (31/12/2022)	56 268 028 Dhs
Dividendes perçus (31/12/2022)	9 636 283 Dhs

Source : HPS – Données sociales

f. International Card Processing Services (ICPS)

Pour étoffer son offre Processing, HPS a créé en 2008 la société ICPS a pour ambition d'être un acteur majeur dans le processing pour la région de l'Océan Indien. La société offre en mode SaaS un ensemble de services couvrant toute la chaîne de traitement monétique. ICPS a également mis en place un centre de personnalisation de cartes.

Le démarrage opérationnel d'ICPS a eu lieu au cours de l'exercice 2009. Aujourd'hui, la plateforme opère sur plus d'une dizaine de pays en Afrique, et traite les opérations de plus d'une quinzaine de clients.

ICPS a été créée en partenariat avec Mauritius Commercial Bank (MCB) pour offrir des services de processing des paiements aux groupes bancaires et financiers de la région Afrique australe et les pays de l'Océan Indien.

L'intégration de l'entité ICPS durant cette année a contribué au renforcement du positionnement de l'activité Paiement en Afrique et s'est traduite par la mise en œuvre de synergies majeures. À ce titre, HPS dispose désormais d'un positionnement solide en étant leader du Processing des transactions en Afrique, avec une couverture de 27 pays.

Initialement détenue à hauteur de 20% par HPS, cette société a fait l'objet d'une prise de contrôle totale par HPS en début 2021. En 2021, ICPS a réalisé 63,6 Mdh de revenus, en recul de 14,4% par rapport à 2020 et un résultat net de 5,9 Mdh.

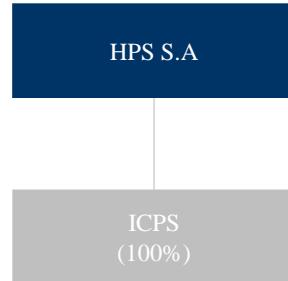
¹³ Source : HPS

¹⁴ Source : HPS

¹⁵ Source : HPS

L'organigramme de International Card Processing Services (ICPS), se présente comme suit :

Organigramme juridique de International Card Processing Services (ICPS) au 31 décembre 2022



Source : HPS

Faits marquants 2020¹⁶

ICPS a poursuivi sa stratégie de diversification de marché en signant 8 nouvelles banques et 2 opérateurs de réseau mobile avec de grandes références. Malgré le contexte difficile déclenché par la pandémie, ICPS a vu son chiffre d'affaires croître de 30%.

Faits marquants 2021¹⁷

À la suite d'un accord signé entre le Groupe MCB et Hightech Payment Systems en février 2021, ce dernier a acquis la participation des 80 % du Groupe MCB dans ICPS.

Faits marquants 2022¹⁸

Les revenus de ICPS au titre de l'année 2022 s'établissent à près de 91,7 Mdhs, contre 63,6 Mdhs en 2021, en hausse de 44% par rapport à 2021. Le résultat net s'établit à près de 12,9 Mdhs en 2022.

International Card Processing Services (ICPS)	
Dénomination sociale	International Card Processing Services (ICPS)
Siège social	Avenue Anse Courtois les pailles port Louis Mauritius
Domaine d'activité	Service Informatique
Montant du capital détenu (31/12/2022)	27 571 111 Dhs
Nombre d'actions détenues	10 000 000 actions
Nombre de droits de vote détenus	10 000 000 droits de vote
% de capital détenu	100%
% des droits de vote détenus	100%
Chiffre d'affaires (31/12/2022)	91 730 528 Dhs
Résultat net (31/12/2022)	12 869 783 Dhs
Dividendes perçus (31/12/2022)	0 Dhs

Source : HPS – Données sociales

g. IPRC

Entité acquise en 2021 par le Groupe HPS et qui accompagne les groupes bancaires et financiers au Maroc et à l'international pour le monitoring de leurs réseaux de GAB et le suivi de la fraude, IPRC assure le suivi de plus de 5 000 GAB et contrôle plus de 7 millions de cartes.

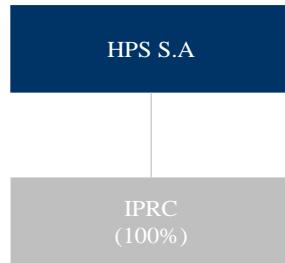
¹⁶ Source : HPS

¹⁷ Source : HPS

¹⁸ Source : HPS

L'organigramme de IPRC, se présente comme suit :

Organigramme juridique de IPRC au 31 décembre 2022



Source : HPS

Faits marquants 2020¹⁹

Aucun fait marquant.

Faits marquants 2021²⁰

Aucun fait marquant.

Faits marquants 2022²¹

Aucun fait marquant.

Les revenus de IPRC au titre de l'année 2022 s'établissent à plus de 23,5 Mdh, contre 19,7 Mdh en 2021, en hausse de 19% par rapport à 2021. Le résultat net s'établit à près de 4,7 Mdh en 2022.

IPRC	
Dénomination sociale	IPRC
Siège social	Bureau 802, TechnoPark Casablanca
Domaine d'activité	Service Informatique
Montant du capital détenu (31/12/2022)	100 000 Dhs
Nombre d'actions détenues	1 000 actions
Nombre de droits de vote détenus	1 000 droits de vote
% de capital détenu	100%
% des droits de vote détenus	100%
Chiffre d'affaires (31/12/2022)	23 526 223 Dhs
Résultat net (31/12/2022)	4 684 750 Dhs
Dividendes perçus (31/12/2022)	4 117 326 Dhs

Source : HPS – Données sociales

h. ACPQualife Suisse

L'activité de la filiale en suisse est en arrêt depuis l'année 2021 et le processus de fermeture de la filiale est en cours.

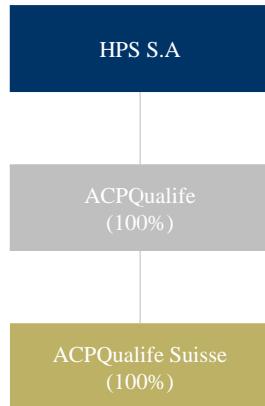
¹⁹ Source : HPS

²⁰ Source : HPS

²¹ Source : HPS

L'organigramme de ACPQualife Suisse, se présente comme suit :

Organigramme juridique de ACPQualife Suisse au 31 décembre 2022



Source : HPS

Faits marquants 2020²²

Aucun fait marquant.

Faits marquants 2021²³

Aucun fait marquant.

Faits marquants 2022²⁴

Aucun fait marquant.

ACPQualife Suisse	
Dénomination sociale	ACPQualife Suisse
Siège social	c/o Finstoy SA, Boulevard de Grancy 1, 1006 Lausanne
Domaine d'activité	Service Informatique
Montant du capital détenu (31/12/2022)	64 999 500 Dhs
Nombre d'actions détenues	649 995 actions
Nombre de droits de vote détenus	649 995 droits de vote
% de capital détenu	100%
% des droits de vote détenus	100%
Chiffre d'affaires (31/12/2022)	0 Dhs
Résultat net (31/12/2022)	-297 188 Dhs
Dividendes perçus (31/12/2022)	0 Dhs

Source : HPS – Données sociales

i. Succursales de HPS

HPS Dubaï et HPS Afrique du Sud sont des bureaux de représentation et de fonctions commerciales.

²² Source : HPS

²³ Source : HPS

²⁴ Source : HPS

Récapitulatif des dividendes perçus en N+1 par HPS S.A des filiales du groupe au titre de l'année N

En Dh	Données au 31.12.2022
HPS Europe	0
ACPQualife	0
HPS Switch	19 066 757
HPS Singapour	0
Global Payment Services	9 636 283
International Card Processing Services (ICPS)	0
IPRC	4 117 326
ACPQualife Suisse	0

Source : HPS

III.3.3. Relations entre HPS S.A et ses filiales

Les conventions régissant les relations entre HPS S.A et ses filiales se présentent de la manière suivante :

a. Conventions conclues au cours de l'exercice 2022

Convention de prêt par HPS Switch à HPS S.A

Nature et objet : Par cette convention, signée le 7 novembre 2022 et non autorisée préalablement par le conseil d'administration, HPS Switch accorde un prêt de 20 Mdh à HPS S.A, remboursable en une seule fois à son échéance, et rémunéré par un taux d'intérêt en vigueur de 4%. Cette convention a une durée de dix-huit mois à partir du moment de sa signature

Organismes concernés :

- HPS S.A (Actionnaire) ;
- M. Mohamed Horani et M. Samir Khalloouqui sont administrateur commun des deux sociétés.

Date de signature : 07/11/2022**Durée du contrat :** Cette convention a une durée de dix-huit mois à partir du moment de sa signature.**Produits comptabilisés au titre de l'exercice :** Néant.**Charges comptabilisées au titre de l'exercice :** 90 Kdh.**Sommes reçues au titre de l'exercice :** Néant.**Solde de la créance au titre de l'exercice :** 20 000 Kdh.

En Kdh	2020	2021	2022
Produits comptabilisés	-	-	90
Sommes reçues	-	-	-
Charges comptabilisées	-	-	-
Solde de la créance	-	-	20 000

Source : HPS

b. Conventions conclues des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Convention de prestation de services facturées par HPS S.A à HPS Singapour

Nature et objet : Par cette convention, signée le 2 janvier 2018, HPS S.A donne le droit à HPS Singapour de :

- Commercialiser et distribuer des produits de HPS S.A ;
- Fournir des prestations de services, d'assistance et d'entretien ;
- Céder et louer des licences.

Organismes concernés :

- HPS S.A (Mandant) et HPS Singapour : Filiale de HPS S.A (Client) ;
- M. Mohamed Horani est administrateur commun des deux sociétés.

Date de signature : 02/01/2018

Durée du contrat : Cette convention a une durée de deux années à partir du moment de sa signature reconduite tacitement pour des périodes successives d'une année.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : 34 970 Kdh.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : Néant.

Sommes reçues au titre de l'exercice : Néant.

Solde de la créance au titre de l'exercice : 115 130 TTC Kdh.

En Kdh	2020	2021	2022
Produits comptabilisés	8 668	40 849	34 970
Sommes reçues	-	-	-
Charges comptabilisées	-	-	-
Solde de la créance	29 127	71 205	115 130

Source : HPS

Convention de prestation de services facturées par ACPQualife à HPS S.A

Nature et objet : Par cette convention, ACPQualife refacture à HPS S.A des travaux d'ingénierie informatique.

Organismes concernés :

- ACPQualife filiale à 100% de HPS S.A
- Messieurs Philippe VIGAND et Christian COURTES sont des administrateurs en commun des deux sociétés.

Date de signature : NA

Durée du contrat : NA

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : Néant.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 78 971 Kdh HT.

Sommes versées au titre de l'exercice : 58 546 Kdh TTC.

Solde de la dette au titre de l'exercice : 49 759 Kdh.

En Kdh	2020	2021	2022
Produits comptabilisés	-	-	-
Sommes versées	32 053	111 589	58 546
Charges comptabilisées	66 367	80 588	78 971
Solde de la dette	58 338	27 337	49 759

Source : HPS

Convention de refacturation de licences et services facturées par HPS S.A à HPS Europe

Nature et objet : Par cette convention, HPS S.A donne le droit à HPS Europe de :

- Commercialiser et distribuer des produits de HPS S.A ;
- Fournir des prestations de services, d'assistance et d'entretien ;
- Céder et louer des licences.

Organismes concernés :

- HPS Europe filiale à 100% de HPS S.A
- Messieurs Mohamed HORANI, Driss SABBAHE, Samir KHALLOUQUI et Abdeslam ALAOUI SMAILI sont des administrateurs en commun des deux sociétés.

Date de signature : 2 janvier 2009

Durée du contrat : Cette convention a une durée de deux années à partir du moment de sa signature reconduite tacitement pour des périodes successives d'une année.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : 8 032 Kdh.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : Néant.

Sommes reçues au titre de l'exercice : Néant.

Solde de la créance au titre de l'exercice : 57 395 Kdh.

En Kdh	2020	2021	2022
Produits comptabilisés	5 331	7 198	8 032
Sommes reçues	-	-	-
Charges comptabilisées	-	-	-
Solde de la créance	40 886	46 519	57 395

Source : HPS

Convention de facturation de commissions sur marchés facturées par HPS Europe à HPS S.A

Nature et objet : Par cette convention, signée le 2 janvier 2009, HPS Europe facture à HPS S.A des commissions sur marché.

Organismes concernés :

- HPS Europe filiale à 100% de HPS S.A
- Messieurs Mohamed HORANI, Driss SABBAHE, Samir KHALLOUQUI et Abdeslam ALAOUI SMAILI sont des administrateurs en commun.

Date de signature : 2 janvier 2009

Durée du contrat : Cette convention a une durée de deux années à partir du moment de sa signature reconduite tacitement pour des périodes successives d'une année.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : Néant.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 7 040 Kdh.

Sommes versées au titre de l'exercice : Néant.

Solde de la dette au titre de l'exercice : 44 055 Kdh.

En Kdh	2020	2021	2022
Produits comptabilisés	-	-	-
Sommes versées	-	-	-
Charges comptabilisées	5 711	3 211	7 040
Solde de la dette	33 044	34 882	44 055

Source : HPS

Convention de prestations de services facturées par HPS Europe à HPS S.A

Nature et objet : Par cette convention, HPS Europe a refacturé les frais de participation de HPS S.A aux différents salons et services de relations publiques.

Organismes concernés :

- HPS Europe filiale à 100% de HPS S.A
- Messieurs Mohamed HORANI, Driss SABBAHE, Samir KHALLOUQUI et Abdeslam ALAOUI SMAILI sont des administrateurs en commun des deux sociétés.

Date de signature : 2 janvier 2009

Durée du contrat : Cette convention a une durée de deux années à partir du moment de sa signature reconduite tacitement pour des périodes successives d'une année.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : Néant.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : Néant.

Sommes versées au titre de l'exercice : Néant.

Solde de la dette au titre de l'exercice : 3 264 Kdh HT.

En Kdh	2020	2021	2022
Produits comptabilisés	-	-	-
Sommes versées	-	-	-
Charges comptabilisées	392	253	0
Solde de la dette	2 823	3 076	3 264

Source : HPS

Convention de prestations de services facturées par HPS S.A à HPS Switch

Nature et objet : Par cette convention, HPS S.A donne le droit à HPS Switch :

- L'utilisation des ressources humaines de HPS S.A ;
- Refacturation des frais supportés par HPS S.A pour le compte de HPS Switch.

Organismes concernés :

- HPS Switch filiale à 100% de HPS S.A
- Messieurs Mohamed HORANI, Philippe VIGAND et Samir KHALLOUQUI sont des administrateurs en commun des deux sociétés.

Date de signature : 22 juin 2016

Durée du contrat : Cette convention a une durée de deux années à partir du moment de sa signature reconduite tacitement pour des périodes successives d'une année.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : 14 767 Kdh.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : Néant.

Sommes reçues au titre de l'exercice : 20 608 Kdh.

Solde de la créance au titre de l'exercice : Néant.

En Kdh	2020	2021	2022
Produits comptabilisés	9 672	9 672	14 767
Sommes reçues	9 671	11 606	20 608
Charges comptabilisées			
Solde de la créance	2 902	2 902	0

Source : HPS

Convention de maintenance de logiciels facturée par HPS S.A à HPS Switch

Nature et objet : Par cette convention, HPS S.A a mis à la disposition d'une prestation de maintenance de Logiciel tierce pour le compte de HPS Switch.

Organismes concernés :

- HPS Switch filiale à 100% de HPS S.A
- Messieurs Mohamed HORANI, Hanae BEN IDRISI et Samir KHALLOUQUI sont des administrateurs en commun des deux sociétés.

Date de signature : 22 juin 2016

Durée du contrat : Cette convention a une durée de deux années à partir du moment de sa signature reconduite tacitement pour des périodes successives d'une année.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : Néant.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : Néant.

Sommes reçues au titre de l'exercice : Néant.

Solde de la créance au titre de l'exercice : Néant.

En Kdh	2020	2021	2022
Produits comptabilisés	3 141	-	-
Sommes reçues	3 769	-	-
Charges comptabilisées	-	-	-
Solde de la créance	-	-	-

Source : HPS

Convention de prestations de services facturées par HPS S.A à HPS Switch

Nature et objet : Par cette convention, utilisation de PowerCARD dans le cadre des activités de Switching.

Organismes concernés :

- HPS Switch filiale à 100% de HPS S.A
- Messieurs Mohamed HORANI et Samir KHALLOUQUI sont des administrateurs en commun des deux sociétés.

Date de signature : 1 mars 2017

Durée du contrat : Cette convention a une durée de deux années à partir du moment de sa signature reconduite tacitement pour des périodes successives d'une année.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : 10 155 Kdh.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : Néant.

Sommes reçues au titre de l'exercice : 9 530 Kdh.

Solde de la créance au titre de l'exercice : 4 886 Kdh.

En Kdh	2020	2021	2022
Produits comptabilisés	7 952	9 042	10 155
Sommes reçues	9 505	11 253	9 530
Charges comptabilisées	-	-	-
Solde de la créance	2 621	2 218	4 886

Source : HPS

Convention de prestations de services facturées par HPS Switch à HPS S.A

Nature et objet : Par cette convention, HPS Switch refacture les services et la mise à disposition d'infrastructure.

Organismes concernés :

- HPS Switch filiale à 100% de HPS S.A
- Messieurs Mohamed HORANI et Samir KHALLOUQUI sont des administrateurs en commun des deux sociétés.

Date de signature : 2 janvier 2018

Durée du contrat : Cette convention a une durée de trois années à partir du moment de sa signature reconduite tacitement pour des périodes successives d'une année.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice : Néant.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice : 1 800 Kdh.

Sommes versées au titre de l'exercice : Néant.

Solde de la dette au titre de l'exercice : 3 240 Kdh.

En Kdh	2020	2021	2022
Produits comptabilisés	-	-	-
Sommes versées	-	-	-
Charges comptabilisées	1 800	1 800	1 800
Solde de la dette	6 480	1 080	3 240

Source : HPS

Tableau synthétique des principales conventions entre HPS S.A et ses filiales :

Entité	Convention	2020				2021				2022			
		Produits	Charges	Sommes*	Soldes**	Produits	Charges	Sommes*	Soldes**	Produits	Charges	Sommes*	Soldes**
HPS Switch à HPS S.A	Convention de prêt accordé									90			20 000
HPS S.A à HPS Singapour	Convention de prestation de services facturées	8 668			29 127	40 849			71 205	34 970			115 130
ACPQualife à HPS S.A	Convention de prestation de services facturées		66 367	32 053	58 338		80 588	111 589	27 337		78 971	58 546	49 759
HPS S.A à HPS Europe	Convention de refacturation de licences et services facturées	5 331			40 886	7 198			46 519	8 032			57 395
HPS Europe à HPS S.A	Convention de prestations de services facturées		5 711		33 044		3 211		34 882		7 040		44 055
HPS Europe à HPS S.A	Convention de prestations de services facturées		392		2 823		253		3 076				3 264
HPS S.A à HPS Switch	Convention de prestations de services facturées	9 672		9 671	2 902	9 672		11 606	2 902	14 767		20 608	0
HPS S.A à HPS Switch	Convention de maintenance de logiciels facturée	3 141		3 769		0		0		0		0	
HPS S.A à HPS Switch	Convention de prestations de services facturées	7 952		9 505	2 621	9 042		11 253	2 218	10 155		9 530	4 886
HPS Switch à HPS S.A	Convention de prestations de services facturées		1 800		6 480		1 800		1 080		1 800		3 240
	Total	34 764	74 270	54 998	176 221	66 761	85 852	134 448	189 219	68 014	87 811	88 684	297 729

Source : HPS

*Sommes : Sommes versées au cours de l'exercice

**Soldes : Solde de la dette au cours de l'exercice

III.3.4. Synergies entre HPS S.A et ses filiales

La nature des activités des différentes filiales de HPS S.A a contribué à la création de synergies entre celles-ci. On peut noter les principales synergies au sein du Groupe HPS :

- L'intégration de l'entité ICPS en 2021 a contribué au renforcement du positionnement de l'activité Paiement en Afrique et s'est traduite par la mise en œuvre de synergies majeures ;
- En 2021, l'activité Services a évolué dans un contexte sanitaire en amélioration progressive. Cette conjoncture a favorisé la reprise de l'exécution des différents projets auprès des clients. Parallèlement, l'activité Services a mis en œuvre différentes synergies à travers l'implication de ses équipes au niveau des autres activités du Groupe. L'activité Services a réalisé la revue de son organisation, avec la restructuration de sa démarche commerciale et l'optimisation de son processus de recrutement. Sur le plan commercial, l'activité Services a réussi son référencement auprès de plusieurs grandes entreprises en France (Décahnlon, Médiamétrie, Somphy, Adeo, ARTE Télévision) ;
- L'activité de ACPQualife a été fortement impactée par les restrictions des déplacements liées à la gestion de la crise sanitaire. ACPQualife a connu un recul dans le déploiement de ses projets « Services ». Cependant, ACPQualife a accompagné les autres entités du Groupe pour la réalisation des projets « Solutions » et « Processing ». Ces synergies se sont traduites par une amélioration des revenus de la filiale ACPQualife en 2021, qui s'établissent à 177,8 Mdh soit une hausse de 6,8%, et par un résultat net de 2,6 Mdh en 2021.
- En 2022, HPS S.A a su développer avec ses filiales, des synergies qui se traduisent par :
 - ICPS : utilisation de leur data center ;
 - IPRC : présentation de leur catalogue de services aux clients de HPS donnant lieu à la signature de nouvelles commandes et intégration de leur catalogue dans l'offre processing du groupe ;
 - ACP : utilisation de leur expertise autour du test et de qualification de logiciel dans les processus de développement logiciel du Groupe en vue de les optimiser.

IV. PRÉSENTATION DU SECTEUR DE LA MONÉTIQUE

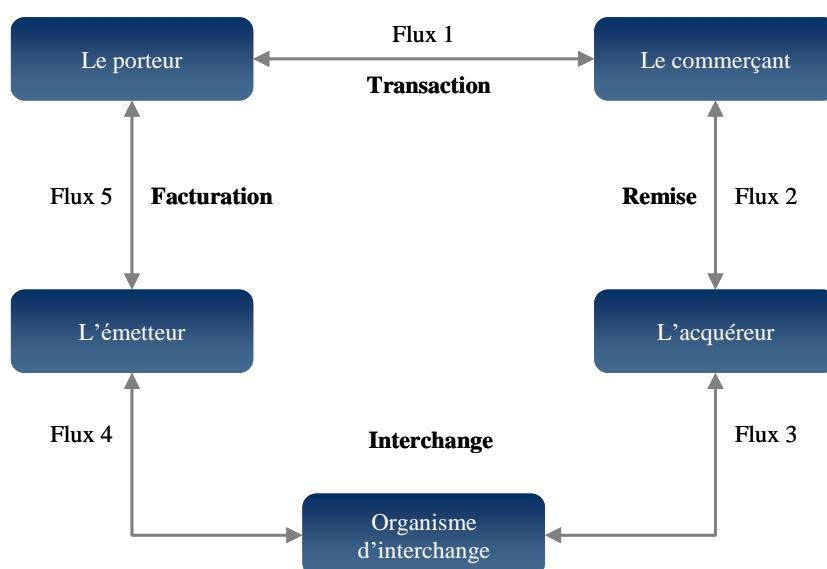
IV.1. Acteurs du marché

IV.1.1. Déroulement d'une transaction

La transaction électronique est un ensemble d'échanges d'informations dématérialisées entre deux entités (individus ou organisations) via des systèmes informatiques. Elle implique des échanges d'informations personnelles et confidentielles et se doit par conséquent, d'être hautement sécurisée.

L'objet des transactions électroniques est de sécuriser et de garantir les transactions entre des acteurs (individus, administrations, entreprises, etc.) dans le cadre de la réalisation d'un service (financier, gestion de droits, usages ou échange de contenus, etc.).

Une transaction de paiement par carte se déroule comme décrit ci-dessous :



Source : HPS

Flux 1 : Le porteur de carte effectue avec sa carte une transaction d'achat de bien ou de service auprès d'un commerçant.

Flux 2 : Le commerçant présente la transaction à son organisme acquéreur pour le règlement.

Flux 3 : L'organisme acquéreur présente à son tour la transaction de son commerçant affilié à l'organisme d'interchange concerné pour règlement.

Flux 4 : L'organisme d'interchange présente quant à lui la transaction à l'émetteur concerné pour règlement.

Flux 5 : L'émetteur facture son client porteur de carte ayant effectué la transaction.

IV.1.2. Définitions

Les principaux intervenants lors d'une transaction dans le secteur de la monétique sont les suivants :

Le porteur :

Le porteur est une personne qui possède et utilise une carte. Dans le cas d'une carte bancaire, le porteur possède un compte bancaire et signe un contrat carte avec sa banque afin que cette dernière lui délivre une carte bancaire.

Le contrat signé entre le porteur et la banque définit notamment le plafond périodique d'achat, le plafond périodique de retrait et les modalités de débit des opérations de paiement (immédiat ou différé). Le porteur est redevable auprès de sa banque d'une cotisation annuelle dont le montant varie en fonction du type de carte qui lui a été délivré.

Par ailleurs, le porteur n'est pas toujours le titulaire du compte courant auquel la carte est adossée (compte sur lequel seront prélevés les débits) :

- une société peut mettre à la disposition de certains de ses employés des cartes de paiement (cartes affaires) ;
- un particulier peut demander une autre carte de paiement pour son conjoint ou un de ses enfants ;
- un commerçant équipé d'un TPE peut demander une carte de paiement sur son compte professionnel (crédité par le TPE).

Le commerçant :

Le commerçant accepte les moyens de paiement électronique en guise de règlement. Ceci permet au commerçant d'élargir sa clientèle, facilite sa gestion et surtout lui garantit d'être payé du montant du paiement dès lors qu'il a respecté ses obligations contractuelles.

Les distributeurs automatiques de billet (DAB) ou guichets automatiques bancaires (GAB) sont aussi assimilés à des commerçants. Dans ce cas, le commerçant est également l'acquéreur (la banque offrant le service de retrait).

L'émetteur :

L'organisme financier qui délivre à son client, le porteur, un moyen de paiement (la carte) est appelé l'émetteur. Il garantit le paiement à l'acquéreur (donc au commerçant) et échange des flux financiers avec celui-ci (recouvrements, impayés).

La carte se caractérise par un numéro qui permet d'identifier l'établissement émetteur et le client à laquelle elle a été livrée.

L'acquéreur :

Il s'agit de l'organisme financier qui met à la disposition de son client (un commerçant, artisan ou profession libérale) des services d'acquisition de transactions de paiement électronique. L'acquéreur garantit le paiement des transactions aux commerçants. Plus généralement, il s'agit de la banque du client.

L'organisme d'interchange :

Il garantit l'interopérabilité entre les différents acquéreurs et émetteurs qui y adhèrent. Les principaux organismes d'interchange internationaux sont MasterCard, Visa, JCB, American Express et Diners Club. Au niveau national le CMI joue ce rôle.

Les fonctions d'acquéreur et d'organisme d'interchange peuvent être regroupées au sein d'un même organisme.

IV.1.3. Les principaux intervenants dans le paiement électronique

a. Organismes de paiements internationaux

Les organismes de paiement garantissent l'interopérabilité des transactions d'achat de bien et de services ou de retrait entre les émetteurs de cartes et les acquéreurs de transactions. En adhérant à un organisme de paiement, un émetteur

de cartes bénéficie du réseau d'acceptation de cet organisme. De même, l'acquéreur devient en mesure d'accepter les transactions initiées par toutes les cartes émises sous la marque de l'organisme de paiement.

Cette interopérabilité est assurée par la mise en place d'une réglementation complète qui couvre les aspects techniques, financiers, risque, niveau de service, règle de gestion, facturation des différents services, etc. Le respect de cette réglementation se traduit par une certification qui est un préalable avant la mise en production.

Les principaux organismes de paiement internationaux sont les suivants :

VISA

VISA a été détenu jusqu'en 2008 par les institutions financières affiliées (plus de 20 000). Depuis, VISA a fait son entrée en Bourse.

VISA offre une multitude de produits qui sont destinés aux particuliers, commerçants et entreprises. En outre, VISA contribue activement au développement des technologies de paiement et leur sécurisation.

Au 31 décembre 2022, VISA a réalisé un chiffre d'affaires annuel de 29,3 milliards de dollars²⁵ pour un volume total de 192,5 milliards de transactions.

MasterCard

MasterCard est une société américaine de système de paiement détenue par les banques affiliées. Jusqu'en 2006, plus de 23 000 institutions financières étaient membres de MasterCard. Depuis, elle est cotée en Bourse.

Au 31 décembre 2022, MasterCard a réalisé un chiffre d'affaires annuel de 22,8 milliards de dollars²⁶ pour un volume total de 125,7 milliards de transactions.

American Express

American Express est une société financière américaine fondée en 1850 et spécialisée dans les moyens de paiement. American Express est à la fois un réseau d'acceptation et une société non bancaire émettrice de cartes de paiement.

La société est partenaire avec les plus importantes institutions financières au monde qui émettent des cartes acceptées par le réseau American Express.

Au 31 décembre 2022, American Express a réalisé un chiffre d'affaires annuel de 52,9 milliards de dollars²⁷ pour un volume total de 214,5 milliards de dollars.

Diners Club

Diners Club est un réseau apparu aux États-Unis dès les années 50 en devenant, au départ, la première carte de voyage et de loisirs.

Au 31 décembre 2021, Diners Club a réalisé un chiffre d'affaires annuel de 10,7 milliards de dollars²⁸ pour un total de volume de transaction de 503 milliards de dollars.

JCB

JCB est un réseau de paiement créé au Japon en 1961 et qui a entamé son expansion à l'étranger en 1981. En 2021, le réseau de commercialisation de JCB réunissait 146 millions membres, couvrait 21 pays et comptait 39 millions de titulaires de carte. Le volume annuel des transactions totalisait 331 milliards de yen soit 2,9 milliards de dollars sur la base du taux de change moyen de 2021 – *USD/YEN = 114,1*.

²⁵ Source : Rapport annuel 2022 de VISA.

²⁶ Source : Rapport annuel 2022 de MasterCard.

²⁷ Source : Rapport annuel 2022 de American Express.

²⁸ Source : Rapport annuel 2021 de Diners Club.

UnionPay

En tant que marque internationale de paiement à croissance rapide, UnionPay offre aux titulaires de cartes des services de paiement pratiques et sécurisés ainsi que divers priviléges dans plus de 140 pays et régions.

En 2023, le nombre total estimé de détenteurs de cartes Union Pay, dans le monde, est de plus de 5 milliards²⁹ et le réseau mondial de commerçants acceptant ces cartes est de plus de 70 millions.

b. Centres nationaux interbancaires

Les centres interbancaires assurent l'interopérabilité du paiement électronique en mettant à la disposition de leurs membres les moyens techniques et organisationnels permettant de garantir :

- le routage des autorisations et des transactions de paiement entre les émetteurs et les acquéreurs nationaux ;
- la compensation des transactions interbancaires ;
- la centralisation de la lutte contre la fraude ;
- la normalisation par la définition des standards nécessaires à la mise en œuvre de l'interopérabilité.

Au Maroc, le Centre Monétique Interbancaire a été créé en 2001. Regroupant les principales banques du Maroc, le CMI est une société de financement spécialisée dans la gestion des moyens de paiement qui a démarré effectivement son activité en février 2004. Son rôle consiste à centraliser, au profit du système bancaire, le traitement de toutes les opérations monétiques interbancaires, tant au niveau national qu'avec l'étranger.

c. Fournisseurs de solutions de paiements

Les fournisseurs de solutions de paiement, comme HPS, proposent à leurs clients des solutions pour gérer leurs problématiques liées au paiement électronique. Les solutions comprennent la fourniture d'un logiciel et des services qui y sont associés à savoir le conseil, l'intégration, l'assistance à la définition des produits, l'assistance à l'exploitation, etc. Le fournisseur peut également proposer des solutions hébergées en mode ASP.

IV.2. Marché international de la monétique

IV.2.1. Evolution du nombre de transactions

L'évolution du volume de transactions par organisme de paiement sur les 3 dernières années se présente comme suit :

En Mrds USD	2019	2020	2021
Visa	186	188	226
UnionPay	131	151	198
MasterCard	108	113	140
Reste	16	15	17
Total	441	467	581

Source : Nilson Report n°1224 publié en juin 2022 et n°1199 publié en juin 2021

A fin 2021, le nombre de transactions traitées s'établit à 581 milliards de dollars contre 467 milliards de dollars en 2020, enregistrant une hausse de 24,1%.

²⁹ Source : UnionPay site internet

IV.2.2. Evolution des parts de marché des différents organismes de paiement

L'évolution des parts de marché des organismes de paiement sur les 3 dernières années se présente comme suit :

En Mrds USD	2019	2020	2021
Visa	42,2%	40,3%	38,9%
UnionPay	29,7%	32,3%	34,1%
MasterCard	24,5%	24,2%	24,1%
Reste	3,6%	3,2%	2,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Source : Nilson Report n°1224 publié en juin 2022 et n°1199 publié en juin 2021

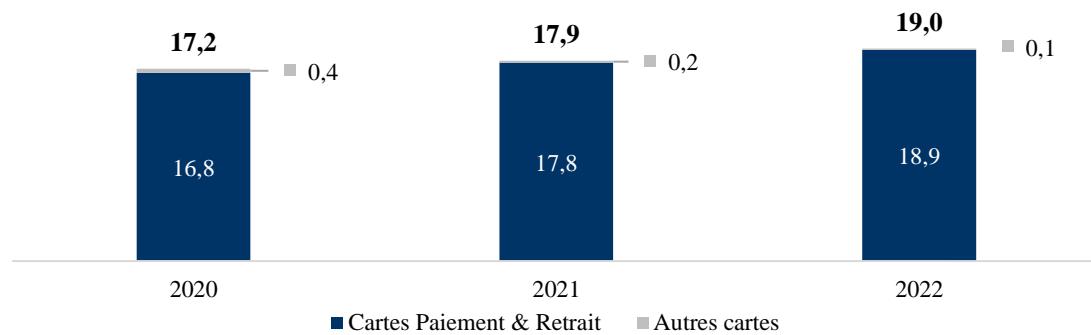
A fin 2021, plus de 73,0% des transactions sont traitées par Visa et UnionPay. Cette part reste stable sur toute la période 2019-2021.

IV.3. Marché national de la monétique

IV.3.1. Evolution du nombre de cartes en circulation

Au 31/12/2022, l'encours des cartes émises par les banques marocaines est de 19 millions de cartes (+6,1% par rapport au 31/12/2021) dont 18,9 millions de cartes Paiement & Retrait sous les labels Visa, Mastercard, Cobadge CMI-Mastercard et la marque nationale CMI.

Le graphe ci-dessous montre l'évolution du nombre de cartes en circulation au Maroc :



Source : Rapport 2022 du CMI (en millions de cartes)

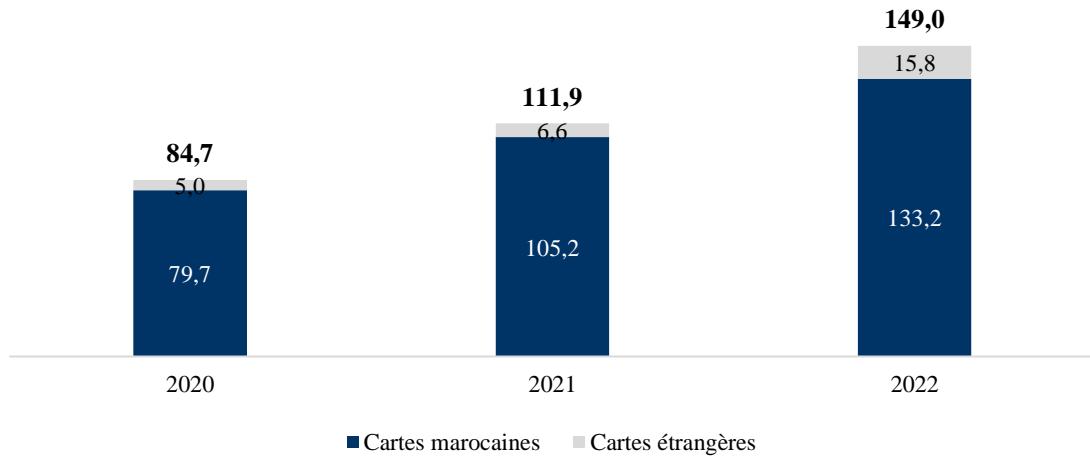
IV.3.2. Evolution du volume des paiements par carte

Durant l'année 2022 et au Maroc, les cartes marocaines ont enregistré, en paiements et en retraits, 494,2 millions d'opérations pour un montant de 399 milliards de Dh en progression de +15% en nombre d'opérations et +11,7% en montant global des opérations.

Les cartes étrangères ont enregistré, en paiements et en retraits, 24,3 millions d'opérations pour un montant de 29,1 milliards de Dh avec une progression de +93,2% en nombre d'opérations et de +95,9% en montant.

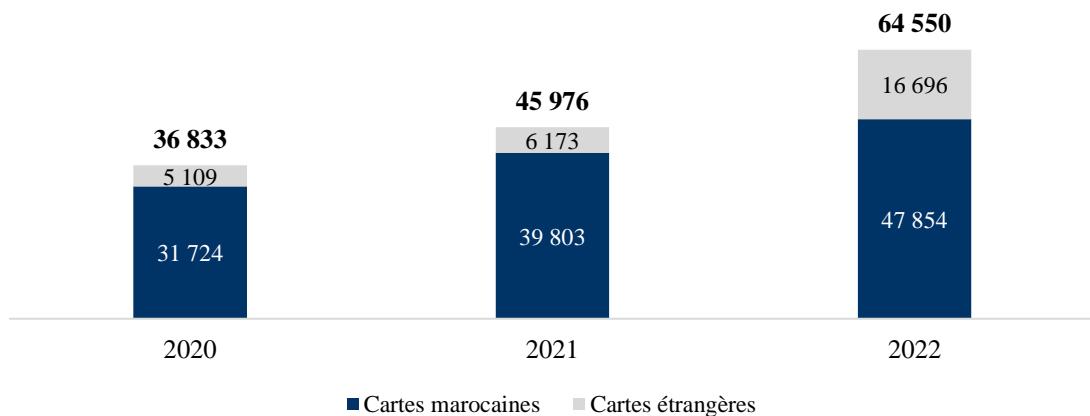
Les commerçants et eMarchands affiliés au CMI ont enregistré, durant l'année 2022 : 149,0 millions d'opérations de paiement, par cartes bancaires marocaines et étrangères, pour un montant global de 64,6 milliards de DH, en progression de +33,2% en nombre d'opérations et de +40,4% en montant par rapport à l'année 2021.

Le graphique ci-dessous reprend l'évolution du volume des paiements par carte au Maroc :



Source : Rapport 2022 du CMI (En millions)

Le graphique ci-dessous reprend l'évolution du montant des paiements par carte au Maroc :



En Mdh - Source : Rapport 2022 du CMI (En Mdh)

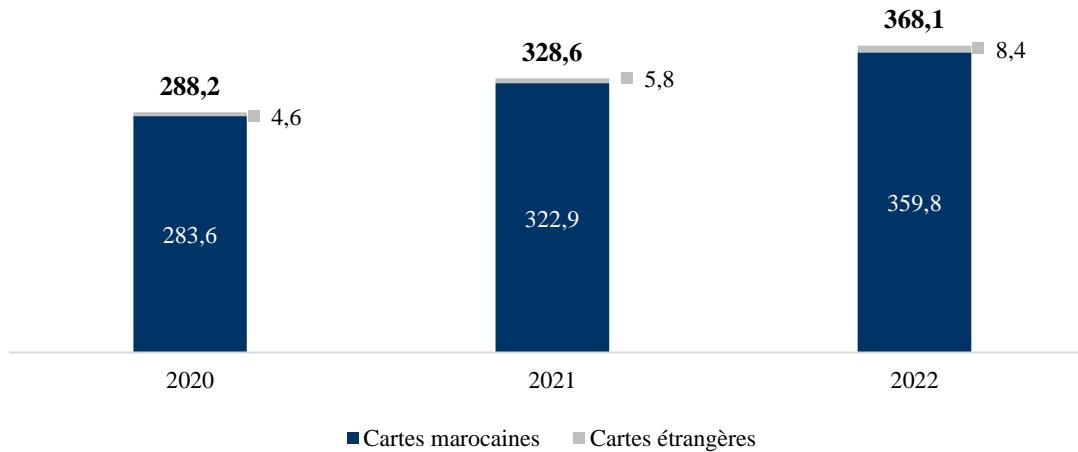
IV.3.3. Evolution du volume des retraits par carte

Au titre de l'exercice 2022, les opérations de retrait par cartes marocaines ont totalisé 359,8 millions d'opérations pour un montant de 360,0 milliards de dirhams, en progression de 11,4% par rapport à 2021.

Les opérations de retrait par cartes étrangères au Maroc comptent, quant à elles, 8,4 millions d'opérations pour un montant de 12,2 milliards de dirhams et enregistrent une progression de 49,8% par rapport à l'année précédente.

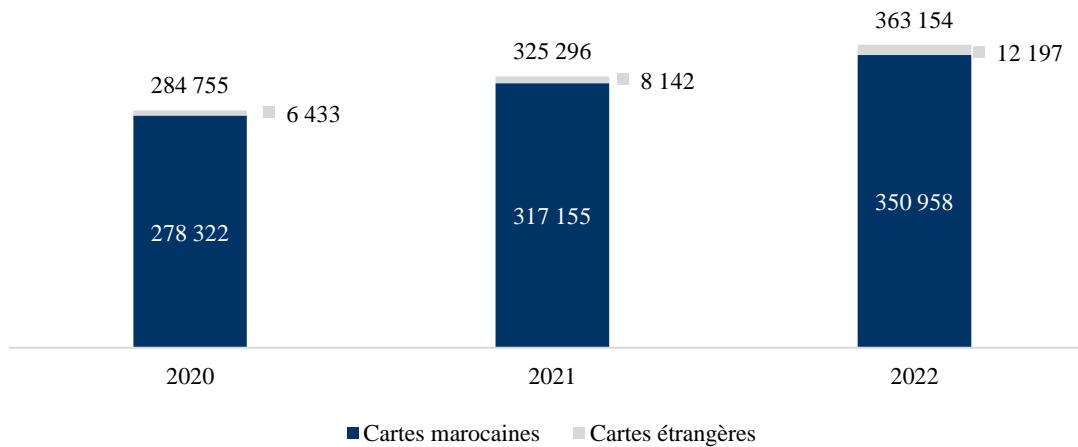
Les banques marocaines ont ainsi enregistré, au terme de l'année 2022, 368,1 millions d'opérations de retrait par cartes bancaires marocaines et étrangères, totalisant un montant global de 363,1 milliards de dirhams, en progression de 11,6% par rapport à l'année 2021.

L'évolution du volume des retraits par carte au Maroc, au cours des trois derniers exercices, se présente comme suit :



Source : Rapport 2022 du CMI (En millions)

L'évolution du montant des retraits par carte au Maroc, au cours des trois derniers exercices, se présente comme suit :

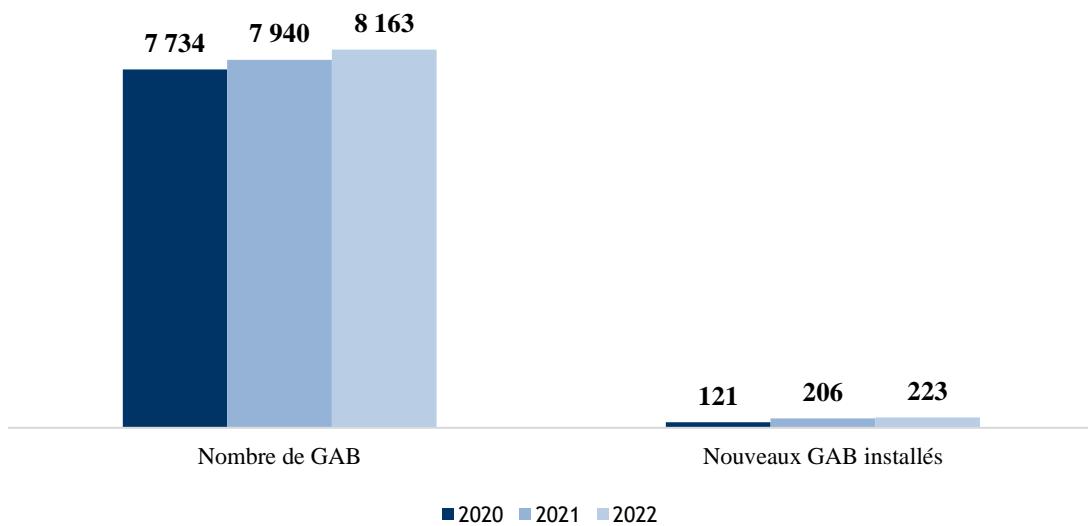


Source : Rapport 2022 du CMI (En MdH)

IV.3.4. Evolution du nombre de guichets automatiques bancaires

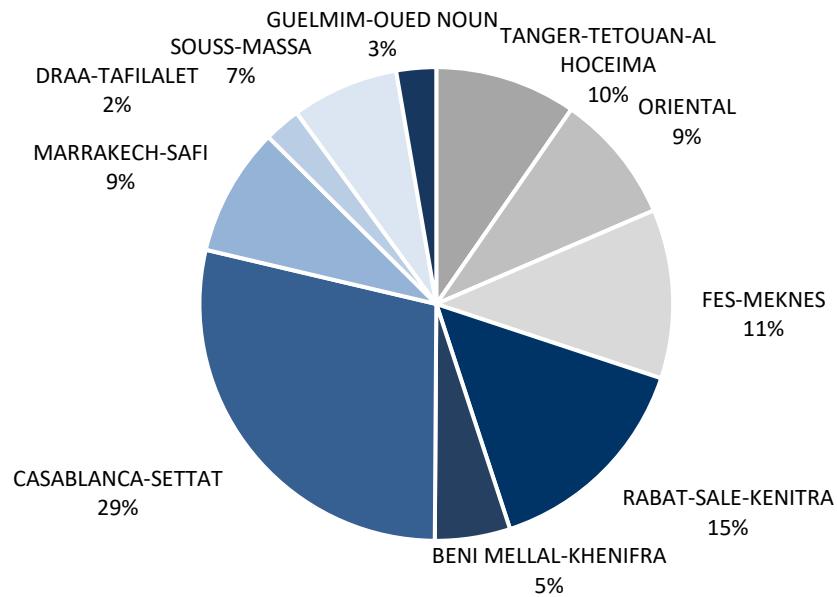
En 2022, le Maroc compte 8 163 guichets automatiques bancaires en progression de 2,8% par rapport à 2021.

Le graphe ci-dessous présente l'évolution du nombre de guichets automatiques bancaires au Maroc sur les trois derniers exercices :



Source : Rapport 2022 du CMI

La répartition géographique des guichets automatiques en 2022 se présente comme suit :



Source : Bank Al Maghrib

IV.3.5. Présentation des autorités de réglementation du secteur de la monétique

Dans le secteur de la monétique, la réglementation en vigueur vise à assurer l'interopérabilité tout en maîtrisant le risque systémique inhérent à tout système de paiement. Ce risque se traduit par l'incapacité d'un participant à faire face à ses obligations, entraînant des défaillances en chaîne, ou par un dysfonctionnement du système qui pourrait se traduire pour d'autres participants ou institutions financières par l'impossibilité de s'acquitter, en temps voulu, de

leurs propres obligations. La réglementation mise en place couvre les aspects techniques, financiers, risque, niveau de service, règle de gestion, facturation des différents services, etc. Le respect de la réglementation est nécessaire pour permettre l'efficience et la sécurité des paiements et une stabilité et solidité du système et des marchés financiers. Pour les émetteurs de cartes, le respect de cette réglementation se traduit par une certification qui est un préalable avant la mise en production.

Au niveau international, les réglementations sont fixées par des instances internationales de régulation comme la BRI (Banque des Règlements Internationaux) et l'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) et permettent de veiller à :

- la sécurité et à la solidité juridique des systèmes de paiement ;
- la consécration de règles et procédures claires, accessibles et d'interprétation sûre ;
- la promotion d'un environnement juridique adapté aux méthodes modernes de paiement ;
- la consécration de règles conformes aux normes internationales en matière de délai de paiement et de gestion des risques et fraudes.

En complément de la réglementation édictée par ces instances internationales, les réglementations nationales régulent leur marché des moyens de paiement, généralement sous l'autorité des banques centrales. En parallèle, les organismes internationaux de paiement tels que MasterCard et Visa émettent des règles qui ont également un impact déterminant sur l'industrie de la monétique. En effet, les relations entre les membres de ces organismes (plus de 21.000 membres pour Visa et plus de 25.000 membres pour MasterCard) sont régies par des règles contractuelles qui définissent les droits et obligations de chaque membre, ainsi que les règles qui protègent les consommateurs porteurs de cartes et les commerçants. Ces organismes sont chargés également de définir les normes et les standards du métier de paiement et assurent la certification des systèmes de paiement utilisés par les membres adhérents.

IV.4. Environnement concurrentiel

IV.4.1. Les principaux concurrents internationaux

Les principaux concurrents internationaux de HPS sont listés dans le tableau ci-dessous :

Sociétés	Quelques chiffres	Produit	Région d'activité
Openway group, Belgique	<ul style="list-style-type: none"> ■ Création : 1995 	Solutions de paiement basées sur le produit WAY4	<ul style="list-style-type: none"> ■ Asie ■ Europe ■ Moyen Orient
BPC banking technologie, Russie	<ul style="list-style-type: none"> ■ Création : 1995 	Solutions de paiement basées sur le produit SmartVista	<ul style="list-style-type: none"> ■ Asie ■ Europe ■ Moyen Orient
Tieto, Finlande	<ul style="list-style-type: none"> ■ Issu en 1999 de la fusion de Tieto (créé en 1968) et de Enator (créé en 1995) ■ 330 employés ■ Cotée sur Helsinki S.E 	Solutions de paiement électronique basées sur un produit Card Suite	<ul style="list-style-type: none"> ■ Asie ■ Europe ■ Amérique
TSYS, USA	<ul style="list-style-type: none"> ■ Création : 1959 ■ 25 000 employés ■ Cotée sur le NYSE 	Solutions intégrées pour le paiement électronique	<ul style="list-style-type: none"> ■ Asie ■ Europe ■ Amérique
ACI Worldwide, USA	<ul style="list-style-type: none"> ■ Création : 1975 ■ Cotée sur le NASDAQ 	Solution orientée Front office, gestion des GAB/DAB et terminaux de paiement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Afrique ■ Asie ■ Europe ■ Moyen Orient ■ Amérique
Compass Plus, Russie	<ul style="list-style-type: none"> ■ Création : 1989 ■ Plus de 400 employés à travers le monde 	Solutions intégrées pour le paiement électronique basées sur le produit TanzWare	<ul style="list-style-type: none"> ■ Asie ■ Europe ■ Afrique
Metavante technologies, UK	<ul style="list-style-type: none"> ■ Création : 1992 ■ Actionnaire de référence : Metavante Corporation 	Solutions intégrées pour le paiement électronique basé sur le produit Cortex	<ul style="list-style-type: none"> ■ Europe
Fis Global, USA	<ul style="list-style-type: none"> ■ Création : 1968 ■ 60 000 employés 	Solutions intégrées pour le paiement électronique basées sur le produit Ambit	<ul style="list-style-type: none"> ■ Afrique ■ Asie ■ Europe ■ Moyen Orient ■ Amérique
Euronet Essentis, Angleterre	<ul style="list-style-type: none"> ■ Création : 1986 	Solutions de paiement électronique	<ul style="list-style-type: none"> ■ Afrique ■ Asie ■ Europe ■ Moyen Orient ■ Amérique
RS2 Software, Malte	<ul style="list-style-type: none"> ■ Création : 1989 ■ 480 employés 	Solutions de paiement électronique et services aux banques et institutions financières	<ul style="list-style-type: none"> ■ Asie ■ Europe ■ Moyen Orient ■ Amérique latine

Source : Sociétés

IV.4.2. Positionnement national

Sur le marché national, HPS est principalement concurrencée par deux entreprises :

Sociétés	Quelques chiffres	Produit	Région d'activité
S2M	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création : 1983 ▪ CA 2022 : 261 Mdh ▪ Fonds propres 2022 : 55,0 Mdh ▪ Résultat Net 2022 : 9,7 Mdh 	Solution orientée Front office, gestion des cartes, commerçants, GAB/DAB et terminaux de paiement.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Afrique (y/c Maroc) ▪ Moyen Orient
Groupe M2M	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création : 1990 ▪ CA 2022 : 61,9 Mdh ▪ Fonds Propres 2022 : 127,9 Mdh ▪ Résultat Net 2022 : -45,0 Mdh 	Solution orientée Front office, gestion des cartes, commerçant, GAB/DAB et terminaux de paiement.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Afrique (y/c Maroc) ▪ Europe

Source : Sociétés – comptes consolidés

IV.5. Environnement légal et réglementaire

Le secteur est régi par des normes et standards qui peuvent être regroupés comme suit :

IV.5.1. Le standard EMV

La norme EMV définit les attributs critiques que doivent posséder les cartes à puce et les terminaux de lecture de cartes à puce. Cette norme internationale a été développée conjointement par Europay, MasterCard et Visa.

La norme EMV spécifie en détail la manière dont les cartes de paiement doivent communiquer avec les terminaux afin qu'elles puissent être lues en toute sécurité dans le monde entier. Elle veille à une sécurité et à une protection contre la fraude améliorée tout en maintenant une vitesse de traitement des transactions accrue ainsi que la commodité et la convivialité de la carte.

La norme EMV affiche ainsi comme principaux avantages les éléments suivants :

- la réduction de la fraude ;
- la standardisation des échanges dématérialisés ;
- la réduction des coûts de traitement ;
- l'offre d'une plate-forme interopérable permettant d'accroître les canaux de distribution de produits/services et d'ouvrir de nouvelles opportunités de développement autour de la transaction électronique sécurisée.

Il est à noter que le produit PowerCARD de HPS est conforme à la norme EMV.

IV.5.2. La norme SEPA

L'objectif de l'espace unique de paiement en Euro (Single Euro Payment Area - SEPA) est de permettre aux citoyens et acteurs économiques dans toute la zone Euro d'utiliser des cartes à usage général pour effectuer des paiements et des retraits en euros au même titre que les paiements domestiques.

Imaginé en 2002, le SEPA a été complètement opérationnel en 2010. Cela comprend notamment la mise en place d'une gamme complète de moyens de paiement paneuropéens.

La création de l'espace unique de paiement en Euro SEPA, qui regroupe les 27 pays de l'Union Européenne ainsi que la Norvège, l'Islande, le Lichtenstein et la Suisse, a permis :

- d'une part l'interopérabilité des Infrastructures Européennes et l'harmonisation des services bancaires dans les pays de la zone euro ;
- et d'autre part, garantir une transparence sur les services et la tarification des opérations bancaires ainsi qu'une réduction de leurs coûts pour les entreprises.

Depuis 2008, les pays de la zone euro sont tenus de respecter les règles de la norme SEPA.

Dans ce nouveau cadre de paiement intra-européen standardisé, les clients bénéficieront d'une concurrence étendue au niveau européen. Pour conserver leur chiffre d'affaires, les banques auront tout intérêt à proposer des offres innovantes, de nouveaux produits performants et de nouveaux canaux de relation client.

PowerCARD est conforme à la norme SEPA Card Framework (SCF) depuis le lancement de sa version 2.

IV.5.3. La norme PCI

La norme de sécurité des données de l'industrie des cartes de paiement (PCI DSS) a été créée par les principaux organismes internationaux, tels que Visa et Mastercard, pour protéger les données de leurs clients.

Le principal objectif de PCI DSS est la protection des données des cartes de crédit pour la réduction des fraudes et des vols. PCI DSS exige que tout marchand ou fournisseur de services manipulant, transmettant, stockant ou traitant des informations concernant les principales cartes de crédit soit contraint de respecter les standards PCI, sous peine de pénalités et/ou d'exclusion par Visa et Mastercard.

PCI DSS est une norme de sécurité proactive qui définit les exigences en termes de gestion de la sécurité, de règles de sécurité, de procédures, d'architecture réseau, de conception de logiciels et d'autres mesures de sécurité.

Il est à noter que le produit PowerCARD de HPS est conforme à la norme PCI.

V. PRODUITS ET MARCHES

V.1. Présentation générale

Spécialisée dans les systèmes de paiement électronique, Hightech Payment Systems propose, à travers son logiciel PowerCARD, une solution monétique permettant la gestion du paiement électronique multi canal.

La solution de paiement électronique multi-canal PowerCARD prend en charge les canaux suivants :

- le terminal de paiement électronique (TPE) ;
- le guichet automatique de banque (GAB/DAB) ;
- Internet ;
- le mobile.

Cette solution est complète, couvrant toute la chaîne de traitement : du Front Office (pilotage des terminaux et des guichets automatiques, interfaces on-line avec les systèmes internationaux, paiement sur Internet, paiement sur le mobile, etc.) au Back Office (gestion et traitement des porteurs de cartes et commerçants, etc.).

Destiné à l'origine aux organismes financiers et bancaires, PowerCARD répond aujourd'hui à la demande d'une large cible de clientèle, dont le besoin en termes de gestion de carte et/ ou de paiement est également important, à savoir les opérateurs télécoms, les pétroliers, les compagnies d'assurance et la grande distribution.

HPS fournit également un ensemble de services associés, à savoir l'implémentation du système et sa maintenance, la formation, le consulting, l'audit et l'assistance permanente à l'exploitation du logiciel.

Dès sa création, HPS s'est défini une stratégie claire qui consiste à se spécialiser dans le paiement électronique multi-canal, tout en se diversifiant en termes de couverture géographique et en ciblant tous les secteurs de l'économie où le paiement électronique devient une nécessité.

Les principaux clients de HPS S.A sont composés de banques, de sociétés de crédit et tous autres organismes mettant en circulation, en faveur de sa clientèle, des moyens de paiement.

V.2. Produits de HPS

V.2.1. Modules PowerCARD

Le produit PowerCARD est une solution monétique évoluée et hautement intégrée couvrant l'intégralité de la chaîne de traitement des transactions financières liées au paiement. Pour répondre à l'activité classique de la banque, le produit est structuré en trois suites :

Front Office

Il gère le pilotage des terminaux et guichets automatiques. Il assure notamment les fonctions de sécurité et de vérification, la communication avec les moyens d'acquisition (TPE, GAB, Internet, etc.), la collecte et l'autorisation des transactions ainsi que la gestion des commerçants et des parcs de terminaux d'acquisition.

Middle Office

Il assure le lien entre l'acquéreur et l'émetteur pour l'octroi d'autorisations et le routage dans le cadre d'une interopérabilité nationale et/ou internationale.

Back Office

PowerCard assure la gestion de :

- l'émission de tout type de cartes (crédit, débit, prépayée, co-marquée, fidélité, etc.) ;
- la personnalisation des cartes ;
- l'acquisition par les commerçants ;
- la compensation (internationale et nationale) ;
- les litiges ;
- l'alimentation de la comptabilité des émetteurs et acquéreurs, etc.

Le produit PowerCard peut être également exploité par les opérateurs télécoms, les pétroliers ou les assureurs pour la gestion (recharges, émissions, personnalisation...) des cartes prépayées, des cartes santé ou des cartes téléphoniques.

V.2.2. Evolution du PowerCARD

Conçu initialement en 1995 pour répondre aux besoins de l'activité classique de la banque, PowerCARD fait continuellement l'objet de mises à jour pour offrir un produit :

Complet

PowerCARD est le fruit d'une expérience cumulée de plusieurs années de développement pour le compte d'institutions financières. Le produit actuel a l'avantage d'être exhaustif et répond à la totalité des besoins en matière de paiement électronique.

Modulaire

La modularité du produit permet d'offrir des solutions adaptées aux besoins immédiats des clients et de les accompagner dans leur développement futur en leur fournissant de nouveaux modules. Cette modularité permet

également de pénétrer des comptes qui disposent de solutions incomplètes sur lesquelles vient se greffer le produit PowerCARD.

Ouvert sur différentes plates-formes d'acquisition

Le Front Office de cette solution permet de servir aujourd’hui les GAB et les TPE avec accès Internet et est également ouvert sur de nouvelles plateformes telles que l’Internet et le mobile.

Basé sur une nouvelle architecture

Une architecture technique moderne, orientée Services (SOA architecture), traitant de façon indépendante et totalement intégrée les différentes disciplines nécessaires au métier du paiement. Le choix de cette architecture permet de décliner PowerCARD en ASP et de contrôler son évolution à distance dans un environnement multi devises, multi pays et multi banques.

Conçu pour évoluer et être paramétré à volonté

Pour répondre aux besoins de nouvelles activités, les transactions sont basées sur des registres comprenant les informations financières, liées au Marketing et permettant de limiter le risque de fraude. Le passage vers d’autres secteurs est possible en complétant ces registres pour tenir compte des spécificités particulières de chaque secteur.

Certifié aux standards internationaux

PowerCARD est certifié par des organismes internationaux tels que Visa, MasterCard, American Express, Diners Club, JCB, etc. Il est également conforme aux norme EMV et PCI.

Il est à noter que l’évolution de PowerCARD est gérée selon trois facteurs clés :

- l'évolution du marché (nouveaux produits, nouveaux segments de marchés, etc.) ;
- les technologies (bases de données, systèmes d'exploitation, cartes à puce, etc.) ;
- les réglementations de l'industrie (MasterCard, Visa, etc.).

V.3. Services de HPS

HPS a le souci permanent d’apporter le maximum de valeur ajoutée dans la réalisation de ses prestations en capitalisant sur les compétences de ses consultants. Ces derniers bénéficient d’une expertise dans les systèmes de paiement acquise à travers une veille continue et de nombreuses années d’expérience. Ceci permet à HPS de fournir des solutions monétiques clé en main.

V.3.1. Conseil

HPS, fondée à l’origine par des consultants en monétique, a capitalisé sur une réelle expertise à travers diverses expériences dans le secteur monétique :

- mise en œuvre de centres monétiques privés ou interbancaires ;
- comités consultatifs des systèmes internationaux ;
- développement de nombreux progiciels monétiques.

Les consultations concernent aussi bien des études d’opportunité ou la rédaction de cahiers des charges que le développement de logiciels spécifiques.

V.3.2. Formation Métier/Hommes

HPS, forte de la compétence de ses consultants et de leur expérience dans les systèmes de paiement, organise des cours sur mesure en monétique. Les modules proposés comprennent :

- l'initiation à la monétique ;
- le traitement des impayés ;
- l'autorisation des transactions ;
- la compensation des transactions ;
- la sécurité des transactions ;
- le marketing des produits ;
- et tout autres aspects afférents aux moyens de paiement.

V.3.3. Audit des systèmes

HPS, étant donné l'adaptation de ses produits aux évolutions des technologies de l'information et de la monétique en particulier, offre des prestations d'audit pour tout type de système.

Ainsi, les missions d'audit menées par les équipes de consultants de HPS offrent aux entreprises la possibilité de s'assurer que l'organisation et le système monétique mis en place sont efficaces, que la sécurité de leur système est inviolable ou encore que leur offre corresponde aux attentes du marché. De plus, ces missions sont conduites dans le respect des normes d'audit en vigueur.

V.3.4. Support client

Le contrat de maintenance représente la continuité de l'accompagnement du client par HPS. Par ce contrat, HPS assure à ses clients un support permanent pour répondre à leurs besoins. Un service Hot-line est ouvert pour traiter les anomalies relevées, les nouveaux besoins de développement ou tout autre demande d'informations. D'autre part, ce contrat engage HPS à intégrer les évolutions opérées par les organismes monétiques internationaux ou des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Des procédures sont mises en place entre HPS et le client pour assurer une qualité de service optimale. Les services de maintenance incluent :

- un service Hot-line accessible 7j/7 et 24h/24 ;
- la correction des anomalies de PowerCARD ;
- l'évolution des systèmes internationaux de paiement (Europay, MasterCard et VISA) ;
- l'évolution de l'environnement technique (UNIX et ORACLE).

V.3.5. ASP

HPS propose des solutions d'externalisation à ses clients. Ainsi, l'application acquise par le client est hébergée sur les serveurs de HPS, permettant au client une économie en termes d'investissement. Le logiciel est accessible par le biais d'une connexion à distance à l'aide d'identifiants et de mots de passe choisis par les utilisateurs selon une procédure communiquée par HPS.

Ce mode de fonctionnement appelé ASP (Application Service Provider) consiste à utiliser l'application, dont l'hébergement est assuré par HPS, selon un modèle de facturation basé sur les volumes traités.

V.3.6. Adaptation aux besoins spécifiques

HPS propose à ses clients des produits standards qui s'adaptent aux demandes spécifiques de ses clients. À la suite d'une étude de faisabilité, les consultants de HPS évaluent les possibilités d'adaptation du produit standard et les meilleures solutions pour répondre aux demandes spécifiques des clients.

V.3.7. Les solutions offertes par le produit PowerCARD

PowerCARD Issuer :

Couverture de l'émission et la gestion de toutes les cartes sous tous les formats :

- origination, boarding, activation et rétention des clients ;
- fonctionnalité complète d'émission et de gestion des produits Gestion des fraudes et des risques, rétrofacturation, litiges et recouvrement ;
- gestion multicanale de la fidélisation clientèle ;
- fonctionnalité de service client puissante et efficace.

PowerCARD Acquirer :

Gestion des commerçants permettant aux acquéreurs d'adapter des solutions spécifiques :

- origination, boarding, activation et rétention des commerçants rétention ;
- facturation, compensation, règlement et reporting ;
- gestion des fraudes et des risques, rétrofacturation, litiges et recouvrement ;
- capacités multiples de tarification et d'imputation ;
- soutien efficace à la gestion des process.

PowerCARD Switch :

Routing, stand-in, autorisation, dans un environnement à haute disponibilité :

- gestion des autorisations ;
- transfert de données ;
- stand-In, Store and Forward (SAF) ;
- multi-canal ;
- détection de fraudes en IRL ;

PowerCARD Tokenization :

Émission, provisionnement et stockage de jetons de la part d'un demandeur de jeton :

- gestion du Routing et contrôle / prévention du risque ;
- token Vault ;
- gestion du cycle du Token et services client pour le suivi ;
- déploiement de scénarios multiples ;
- interfaces avec la gestion des cartes, l'approvisionnement mobile, les systèmes d'autorisation et les systèmes de paiement.

PowerCARD Fraud :

Solution autonome et étendue de lutte contre la fraude surveillant en temps réel ou quasi réel les autorisations provenant de n'importe quel système :

- détection et prévention de fraude en IRL ;
- alertes SMS et par voie électronique ;
- case management et reporting.

PowerCARD eSecure :

Sécurité accrue pour les paiements en ligne qui lie l'autorisation financière à l'authentification en ligne (ACS - 3D Secure) :

- sécurité avec l'authentification électronique pour les transactions e-commerce ;
- page d'authentification modulable ;
- plusieurs méthodes d'authentification possibles ;

PowerCARD-BI :

Ensemble de graphiques, tableaux, données qui sont regroupés en tableaux de bord offrant une visibilité claire aux utilisateurs de l'entreprise sur leurs indicateurs clés de performance :

- tableaux de bord prédéfini et personnalisable ;
- analyse intelligente des données ;
- intégré directement à PowerCARD- Issuer et PowerCARD-Acquirer ;

PowerCARD-ATM :

Solution self-service globale pour la gestion et l'optimisation des GAB :

- multiples solutions ;
- gestion GAB ;
- suivi des GABs ;
- contrôle de l'ATM et pilotage des dispositifs ;
- services à valeur ajoutée des GAB (paiement de factures, dépôt d'espèces, retrait sans carte).

PowerCARD-xPOS :

Gestion des demandes d'autorisation et des transactions pour tout type de TPE (POS, mPOS, ePOS etc...) :

- système de gestion des dispositifs : gestion des paramètres et gestion des stocks ;
- changement d'autorisation et saisie des données de transaction ;
- services à valeur ajoutée (paiement de factures, recharge mobile, versements, cash-back);

PowerCARD-WebPublisher :

Solution de portail web avec de puissantes fonctions d'administration pour gérer et personnaliser plusieurs portails web :

- configuration, personnalisation et segmentation du contenu du site Web ;
- publication de site web ;
- systèmes tiers multiples Agrégation de données en temps réel grâce à un ensemble complet de services Web ;

- intégré directement sur les autres solutions PowerCARD.

PowerCARD-eCommerce :

PowerCARD-eCommerce de HPS est une solution multi-marchands et acquéreurs pour le commerce électronique et la gestion des paiements qui offre une intégration facile avec les commerçants en facilitant de multiples méthodes de transmission de données.

La solution PowerCARD-eSecure de HPS contribue à accroître la confiance dans les paiements en ligne, en fournissant des services 3DSecure à de multiples institutions et produits.

PowerCARD-Microfinance :

Solution digitale pour la dématérialisation des flux, le streaming multicanal et la diversification de l'accès aux produits et services financiers proposés, à travers le mobile des employés de l'institution.

PowerCARD-ACH :

Gestion des autorisations et de la compensation entre différentes chambres via SID et LIS.

PowerCARD-Wallet :

Gestion de Wallet en marque blanche fournissant son propre compte prépayé ou se connectant à des moyens de paiement externes.

Retailer Open Payment Platform:

Plateforme offrant un parcours client sans faille et sécurisé, acceptant les transactions de tout canal de paiement.

V.4. Structure de l'activité

V.4.1. Répartition des produits d'exploitation par branche d'activité

Les produits d'exploitation de HPS sont passés de 833,3 Mdh en 2021 à 1 007,1 Mdh en 2022, soit une hausse de 20,8%. Sur la période 2020-2021, les produits d'exploitation de HPS ont augmenté de 14,4%.

Le tableau suivant présente l'évolution de la contribution de chacune des activités aux produits d'exploitation globaux de HPS sur la période 2020 - 2022 :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Market	520,6	640,2	820,3	23,0%	28,1%
Testing	99,6	94,5	87,1	-5,1%	-7,8%
Switching	56,0	62,4	68,8	11,4%	10,3%
Sécurité	2,8	0,9	0,0	-67,9%	-100,0%
Autres	49,5	35,4	30,8	-28,4%	-12,9%
Total - Produits d'exploitation	728,5	833,3	1 007,1	14,4%	20,8%

Source : HPS – données consolidées

Les produits d'exploitation de HPS se composent de :

- l'activité « Market » qui comprend la gestion omnicanale des paiements électroniques en mode «on-Premise» à travers les Solutions PowerCARD ;
- l'activité « Testing » qui comprend le Testing, la qualification logicielle et l'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour les projets de transformation des SI ;
- l'activité « Switching » qui comprend la gestion des activités de Switching national au Maroc et Processing des transactions à travers la plateforme PowerCARD en mode SaaS pour les banques et les institutions de microfinance ;
- l'activité « Sécurité » qui comprend l'assistance, le contrôle, la gestion et le suivi des méthodes de sécurité et de prévention de risque relatif à la monétique.

Activité Market

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Projets Powercard	125,0	180,7	193,6	44,6%	7,1%
Upselling	172,9	161,6	223,8	-6,5%	38,5%
Maintenance	152,6	155,3	177,4	1,8%	14,3%
Revenus transactionnels	35,6	24,1	55,0	-32,3%	>100%
Redevances SaaS	34,6	118,4	170,4	>100%	43,9%
Total – Activité Market	520,6	640,2	820,3	23,0%	28,1%

Source : HPS – données consolidées

En 2022, l'activité « Market » réalise 820,3 Mdh de revenus contre 640,6 en 2021, soit une croissance de 28,1% par rapport à 2021.

En 2021, l'activité « Market » réalise 640,2 Mdh de revenus contre 520,6 Mdh en 2020, soit une croissance de 23,0% par rapport à 2020. Ce niveau de croissance intervient dans un contexte de prolongement des effets de la crise sanitaire, marqué par un allègement des restrictions des déplacements.

La contribution de l'activité « Market » dans les produits d'exploitation enregistre une part de 81,5% en 2022, contre 76,9% en 2021, soit une hausse de 4,6 pts.

La contribution de l'activité « Market » dans les produits d'exploitation enregistre une part de 76,9% en 2021 contre 71,5% en 2020, soit une hausse de 5,4 pts.

Profitant d'un allègement des restrictions des déplacements imposées dans le cadre de la gestion de la pandémie durant l'année 2021, les équipes HPS ont pu assurer le déploiement des projets, réalisant une croissance de 23,0% des revenus. Cette dynamique a concerné en premier lieu les projets du Groupe en Amérique et en Asie.

La croissance de cette activité est portée à la fois par le déploiement de projets majeurs remportés durant les deux dernières années, mais aussi par la dynamique de migration des clients existants vers les nouvelles versions de PowerCARD.

Au titre de l'année 2022, les ventes « Upselling » affichent une hausse de 38,5% passant de 161,6 Mdh en 2021 à 223,8 Mdh en 2022.

Au titre de l'année 2021, les ventes « Upselling » affichent une baisse de 6,5%, sous l'effet de la baisse des ventes au niveau des marchés à forte contribution (Afrique), ayant limité l'apport des autres régions, dont les ventes ressortent en forte hausse par rapport à 2020 (Europe et Moyen-Orient).

Les revenus de « Maintenance » au titre de l'exercice 2022, à 177,4 Mdh, ont connu une hausse de 14,3% par rapport à 2021.

Les revenus de « Maintenance » au titre de l'exercice 2021, à 155,3 Mdh, ont connu une hausse de 1,8 % par rapport à 2020. Les nouvelles entrées en « Maintenance » en Afrique, Europe et Amériques ont permis d'apporter de nouveaux revenus limitant ainsi l'impact de l'évolution du taux de change USD/MAD.

Les « revenus transactionnels » de l'exercice 2022 atteignent 55,0 Mdh contre 24,1 Mdh en 2021, soit une hausse de plus de 100%.

Les « revenus transactionnels » de l'exercice 2021 atteignent 24,1 Mdh, en baisse de 32,3% en lien avec les régularisations exceptionnelles constatées en 2020.

Les « redevances SaaS » atteignent 170,4 Mdh en 2022 contre 118,4 Mdh en 2021 soit une augmentation de 43,9%.

Les « redevances SaaS » atteignent 118,4 Mdh en 2021 contre 34,6 Mdh en 2020 soit une augmentation de plus de 100%.

Activité Services

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Testing	99,6	94,5	87,1	-5,1%	-7,8%
Total – Activité Services	99,6	94,5	87,1	-5,1%	-7,8%

Source : HPS

En 2022, l'activité « Services » réalise 87,1 Mdh de revenus contre 94,5 Mdh en 2021, soit une baisse de 7,8% par rapport à 2021.

En 2021, l'activité « Services » réalise 94,5 Mdh de revenus contre 99,6 Mdh en 2020, soit une baisse de 5,1% par rapport à 2020.

En raison du prolongement des effets de la crise sanitaire sur la conjoncture économique en France, l'activité Services continue d'enregistrer des revenus en recul. Cependant, la baisse des revenus de l'activité « Services » a été limitée grâce à l'efficacité des synergies générées avec les autres activités du Groupe.

En parallèle au maintien des opérations, l'activité « Services » a restructuré sa démarche commerciale en 2021, à travers une montée en compétence des équipes et une mise à niveau des techniques et des outils de développement commercial.

Le portefeuille des clients a été renforcé à travers le référencement des entités « Services » auprès de plusieurs grandes entreprises en Europe.

Activité Switching

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Transactions	53,2	60,6	68,0	13,9%	12,2%
Autres	2,8	1,8	0,8	-36,8%	-53,1%
Total – Activité Switching	56,0	62,4	68,8	11,4%	10,3%

Source : HPS

Les produits d'exploitation liés à l'activité « Switching » ont enregistré, en 2022, une progression de 10,3% pour atteindre 68,8 Mdh, contre 62,4 Mdh en 2021.

Les produits d'exploitation liés à l'activité « Switching » ont enregistré, en 2021, une progression de 11,4% pour atteindre 62,4 Mdh contre 56,0 Mdh en 2020.

L'activité « Switching » porte les offres des solutions de paiements de HPS en mode SaaS (Paiement), la gestion des opérations monétiques au Maroc à travers le Switch ainsi que les services monitoring et de supervision des GAB.

L'ouverture de la plateforme PowerCARD pour la prise en charge des opérations monétiques des banques et des spécialistes de la distribution a fortement contribué à la croissance du Groupe durant les dernières années.

Depuis 2021, l'activité s'est renforcée par la prise de contrôle totale de l'entité ICPS, initialement détenue à 20%. L'activité « Switching » a également consolidé son offre de services, avec l'acquisition de IPRC, leader marocain de supervision des GAB et de monitoring et suivi de la fraude.

En termes de croissance organique, le segment « Switching » a poursuivi la mise en production des entités du Groupe Société Générale en Afrique Sub-Saharienne au niveau de la plateforme SaaS des solutions PowerCARD, avec la mise en production des opérations monétiques au Cameroun, au Tchad, au Congo, en Guinée Équatoriale et au Bénin.

Le contrat Loomis a également connu un renforcement de sa mise en production avec l'extension de son périmètre à d'autres GAB en France et l'arrivée des premiers GAB du réseau Loomis Belgique au niveau de la plateforme PowerCARD. 2021 a aussi été marqué par l'élargissement de la couverture géographique de la plateforme SaaS, avec l'intégration des premiers contrats au Moyen-Orient, dans le cadre de l'accompagnement d'une société spécialisée dans la distribution et la franchise au Moyen Orient (Oman, Jordanie et Arabie Saoudite).

Les revenus du « Switching » ont également profité de l'intégration totale de l'entité ICPS, initialement détenue à hauteur de 20%. Cette opération vient consolider le positionnement du Groupe HPS en Afrique sur le segment « Processing », où la plateforme PowerCARD couvre désormais 27 pays sur l'ensemble du continent.

L'activité continue d'accompagner le développement du paiement électronique au Maroc et d'assurer un traitement efficace des opérations interopérables. Celles-ci ont enregistré une hausse de 10,3% par rapport à l'année 2021. Les revenus de l'activité « Switching » s'élèvent à 68,8 Mdhs contre 62,4 Mdhs en 2021.

L'évolution de la structure des produits d'exploitation par branche d'activité se présente comme suit :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Market	71,5%	76,8%	81,5%	5,4pts	4,6pts
Testing	13,7%	11,3%	8,7%	-2,3pts	-2,7pts
Switching	7,7%	7,5%	6,8%	-0,2pt	-0,7pt
Sécurité	0,4%	0,1%	0,0%	-0,3pt	-0,1pt
Autres	6,8%	4,3%	3,1%	-2,5pts	-1,2pt
Total – Produits d'exploitation	100%	100%	100%	0,0pts	0,0pts

Source : HPS

En 2022, le poids de l'activité « Testing » baisse de 2,7 pts du total des produits d'exploitation, contre une baisse de 2,3 pts en 2021. Cette baisse s'explique par :

- l'effet de la baisse des ventes au niveau des marchés à forte contribution tel que l'Afrique ;
- l'impact du COVID-19 qui a ralenti la part normative de l'activité « Solutions » ;
- la baisse des revenus de licences liés à des régularisations exceptionnelles constatées en 2020.

En 2022, le poids de l'activité « Market » augmente pour atteindre 81,5% du total des produits d'exploitation contre 76,9% en 2021.

V.4.2. Répartition des produits d'exploitation par région géographique

La répartition géographique des produits d'exploitation de HPS sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Afrique (y. compris Maroc)	246,9	333,1	434,1	34,9%	30,3%
Amérique	41,1	62,9	56,1	53,1%	-10,9%
Asie / Moyen-Orient	177,0	184,1	231,7	4,0%	25,9%
Europe	221,9	218,3	254,4	-1,6%	16,5%
Régions	41,6	35,0	30,8	-15,8%	-11,9%
Total – Produits d'exploitation	728,5	833,3	1 007,1	14,4%	20,8%

Source : HPS

Les produits d'exploitation de HPS S.A enregistrent une hausse en 2022 de 20,8%. L'Afrique et l'Asie / Moyen Orient, enregistrent la plus forte hausse, avec respectivement 30,3% et 25,9% en 2022.

L'évolution de la structure des produits d'exploitation par zone géographique se présente comme suit :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Afrique (y. compris Maroc)	33,9%	40,0%	43,1%	6,1pts	3,1pts
Amérique	5,6%	7,5%	5,6%	1,9pts	-2,0pts
Asie / Moyen-Orient	24,3%	22,1%	23,0%	-2,2pts	0,9pts
Europe	30,5%	26,2%	25,3%	-4,3pts	-0,9pts
Régions	5,7%	4,2%	3,1%	-1,5pts	-1,1pts
Total – Produits d'exploitation	100,0%	100,0%	100,0%	0,0pts	0,0pts

Source : HPS

En 2022, les marchés traditionnels de HPS (Europe, Afrique et Moyen-Orient) continuent de représenter près de 91,4% de l'activité avec un très fort développement du marché européen, fruit des investissements réalisés depuis plusieurs années, et la hausse importante de la région du Moyen-Orient (+25,9% en produits d'exploitation vs. 2021).

Le Groupe HPS capitalise sur sa large présence géographique et continue à générer une solide croissance de ses ventes pour le déploiement de ses projets PowerCARD. En effet, HPS a renforcé son portefeuille clients avec l'acquisition de nouvelles références en Asie et en Europe.

V.4.3. Saisonnalité des produits d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la saisonnalité des produits d'exploitation sur les trois derniers exercices :

En Mdh	2020	2021	2022	2023	Var. 20/21	Var. 21/22	Var. 22/23
Fin T1	152,9	171,8	221,2	265,4	12,4%	28,7%	20,0%
Fin T2	361,6	392,4	480,1	-	8,5%	22,3%	NA
Fin T3	509,0	569,6	733,7	-	11,9%	28,8%	NA
Fin T4	728,5	833,3	1 007,1	-	14,4%	20,8%	NA

Source : HPS

Au terme de l'exercice 2021, les produits d'exploitation ont augmenté de 14,4% par rapport à décembre 2020. Le T4 2021 a connu une hausse de près de 49,0% par rapport au T3 2021 passant de 177,2 Mdh au T3 2021 à 263,7 Mdh au T4 2021.

A fin 2022, les produits d'exploitation au T4 2022 ont accusé une hausse de 20,8% par rapport à décembre 2021. Le T4 2022 a connu une hausse de près de 7,8% par rapport au T3 2022 passant de 253,6 Mdh au T3 2022 à 273,4 Mdh au T4 2022.

Au T1 2023, les produits d'exploitation ont atteint 265,4 Mdh soit une hausse de 20,0% par rapport au T1 2022.

V.5. Evolution de la clientèle

HPS dispose d'un portefeuille de clients répartis essentiellement en Europe, Afrique, Moyen orient, Asie et Amérique du Nord.

Les principaux clients de HPS, sur les trois dernières années, se présentent comme suit :

Clients	Région	% CA 2020	% CA 2021	% CA 2022
Chiffre d'affaires total (Mdh)	NA	728	833	1 007
Clients #1	Europe	4,5%	5,7%	6,3%
Clients #2	Afrique	3,6%	4,3%	5,2%
Clients #3	Asie	0,0%	2,2%	4,3%
Clients #4	Afrique	3,0%	4,1%	4,2%
Clients #5	Afrique	0,0%	2,8%	3,8%
Clients #6	Amérique	0,0%	5,4%	3,1%
Clients #7	Afrique	0,0%	0,0%	3,1%
Clients #8	Europe	3,1%	0,0%	2,6%
Clients #9	Moyen Orient	2,1%	2,7%	2,5%
Clients #10	Afrique	2,1%	4,5%	2,0%

Source : HPS

V.6. Politique de prix

HPS dispose d'une grille tarifaire officielle qui établit le prix pour chaque module logiciel. Cette grille sert de base pour la détermination des montants à facturer, qui dépendent par exemple, du volume des guichets pilotés ou encore du nombre de cartes utilisées.

Concernant les services offerts par HPS, leur prix est déterminé sur la base d'un nombre de jours hommes et d'un prix par jour homme qui diffère selon le type de prestation et selon la zone géographique.

HPS pratique également une politique de prix très agressive en s'adaptant aux prix des marchés dans lesquels elle n'est pas présente ou encore sur les marchés n'ayant pas atteint une maturité suffisante, en vue de préserver sa part de marché. Globalement, les prix pratiqués par HPS sont dans les normes observées au niveau international.

V.7. Politique d'approvisionnement

La politique d'approvisionnement vise à garantir la qualité et la fiabilité des produits et services que propose HPS à ses clients. HPS est engagé à travailler avec des fournisseurs fiables et responsables, qui partagent les mêmes valeurs et les mêmes engagements en matière de qualité et de durabilité.

HPS privilégie les fournisseurs locaux et régionaux, afin de réduire l'empreinte carbone et de soutenir l'économie locale. Le Groupe encourage également les fournisseurs à adopter des pratiques durables et à réduire leur impact environnemental.

Enfin, HPS maintient des relations de confiance et de transparence avec ses fournisseurs, en communiquant clairement leurs attentes et en respectant les accords contractuels. Cette approche collaborative est essentielle pour garantir la qualité et la durabilité des produits et services, ainsi que de répondre rapidement aux besoins des clients de manière efficace et responsable.

Aussi, HPS évalue régulièrement ses fournisseurs afin de garantir leur conformité aux normes et exigences du Groupe. Une étroite collaboration avec les fournisseurs qui a pour but d'améliorer continuellement la qualité des produits et services, tout en réduisant les coûts et les délais de livraison.

VI. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

VI.1. Présentation de la politique RSE de HPS

Face aux grands enjeux de développement durable, le Groupe HPS, depuis sa création, a pris conscience de l'importance d'avoir un impact positif sur son environnement. Pour rester en accord avec ses valeurs, le Groupe s'est engagé dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale qui lui permet de prendre en compte les enjeux environnementaux présents et futures de la société tout en assurant la performance et la stabilité de son activité. Cette démarche de responsabilisation a été initié en interne, auprès de l'ensemble des équipes du groupe, avant de l'étendre progressivement à ses parties prenantes, puis à toute institution publique ou privée avec laquelle le Groupe interagit.

La volonté de formaliser et d'étendre cet engagement a mené HPS à être une des toutes premières entreprises à obtenir en 2012 le label RSE délivré par la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM). Depuis cette date, le Groupe n'a cessé de renforcer son engagement sociétal, en tant qu'entreprise citoyenne respectueuse de son environnement et de la collectivité.

Les engagements du Groupe passent par le respect des meilleurs standards d'éthique. Tous les collaborateurs sont mobilisés afin de respecter l'intérêt des parties prenantes, assurer la sécurité de leurs données, encourager les achats responsables, sensibiliser et lutter contre toute forme de corruption. L'engagement du Groupe vis-à-vis de ses collaborateurs est primordial. Le capital humain représente sa principale ressource et met tout en œuvre pour le développer. Offrir aux collaborateurs les moyens pour développer leurs compétences et faire avancer leur carrière est un engagement au cœur de sa politique des ressources humaines. Veiller à leur santé, leur sécurité et à leur bien-être fait également partie de ses priorités.

Autre engagement majeur, le Groupe HPS a toujours encouragé et mis en œuvre une politique en faveur de la diversité et l'égalité des chances, promouvant ainsi l'avancement professionnel des femmes et favorisant l'inclusion des personnes handicapées au sein de l'entreprise.

C'est donc fort de tous ses engagements entrepris au cours de ces dernières années que le Groupe s'est vu renouveler le 7 juillet 2021 son label RSE pour trois années supplémentaires.

Le Groupe HPS mène depuis une dizaine d'années une politique active pour être un acteur engagé de la société. La création de la Fondation HPS en 2015, puis la mise en place d'une direction RSE en 2022 pour prendre en charge la structuration de la politique RSE du Groupe, sont venues renforcer cette démarche de société citoyenne. À travers de nombreux partenariats dans les domaines de l'éducation, principalement, auprès des établissements publics luttant contre l'abandon scolaire, faisant la promotion de la technologie et de la science, etc.

La charte de responsabilité sociétale de la CGEM a été établie conformément aux recommandations de l'ONU, l'OIT ou encore l'OCDE. Le label RSE est également en phase avec les lignes directrices de la norme ISO 26000, et repose sur le respect de neuf axes d'engagement de la charte RSE :

- respecter les droits humains.
- améliorer en continu les conditions d'emploi et de travail et les relations professionnelles
- protéger l'environnement.
- prévenir la corruption.
- respecter les règles de la saine concurrence.
- renforcer la transparence du gouvernement d'entreprise.
- respecter les intérêts des clients et des consommateurs.
- promouvoir la responsabilité sociétale des fournisseurs et sous-traitants.
- développer l'engagement envers la communauté.

Pour mener à bien sa politique RSE, le Groupe mise sur l'engagement volontaire de ses collaborateurs, à la fois pour adopter un comportement éco-responsable et en œuvrant en continu à la réduction de son empreinte environnementale mais également en menant des actions pour sensibiliser, impliquer et accompagner les parties prenantes, afin que chacun à son niveau puisse jouer son rôle.

Enfin, le Groupe HPS est animé par une culture de responsabilité et d'intégrité, sa gouvernance est fondée sur les meilleures pratiques et y associe son conseil à travers la mise en place d'un comité « Stratégie et RSE » présidé par son président du Conseil d'Administration, les actionnaires et le management. Le respect des critères de bonne gouvernance fait partie intégrante de l'ADN et de la démarche RSE du Groupe HPS.

Présidé par le Président du Conseil d'Administration, le Comité a pour mission d'identifier, d'étudier, de proposer, d'accompagner et de contrôler les axes et initiatives stratégiques et de développement de la HPS. Il a également pour mission d'appréhender les risques et les opportunités de nature sociale, environnementale et sociétale de HPS. Il définit la feuille de route en matière de responsabilité à l'égard des parties prenantes et veille sur son exécution. En matière de gouvernance, le Comité suit entre autres, l'évolution des règles de gouvernance d'entreprise notamment dans le cadre du Code spécifique de bonne gouvernance des entreprises qui font appel public à l'épargne et aux meilleures pratiques de gouvernance.

Règle de Composition : le Comité Stratégie et RSE est composé de 5 membres permanents désignés parmi les membres du Conseil d'Administration dont le Président du Conseil d'Administration.

Fréquence des réunions : le Comité Stratégie et RSE se réunit au moins une fois par an et chaque fois qu'il le juge nécessaire sur convocation du Président.

Au 31 décembre 2022, la composition du Comité Stratégie et RSE se présente comme suit :

Membres	Fonction
<u>Membres permanents :</u>	
M. Mohamed HORANI	Président du Comité Stratégie et RSE
Mme Rachida BENABELLAH	Administrateur
Mme Meryem CHAMI	Administrateur
M. Abdesselam ALAOUI SMAILI	Administrateur
M. Philippe VIGAND	Administrateur

Source : HPS

L'engagement collectif de tous les collaborateurs du Groupe HPS, a permis d'augmenter la portée de sa démarche RSE à travers la collaboration et la mise en œuvre d'actions avec des acteurs engagés et portant les mêmes valeurs. Aussi et dans le respect de la diversité, les collaborateurs de HPS sont régulièrement encouragés à participer aux différents projets RSE, que ce soit dans le cadre des actions du Groupe ou de toute autre cause ou association de leur choix.

Cartographie des parties prenantes

Parties prenantes	Enjeux & Attentes	Mode d'interaction
Organismes de régulation et de normalisation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribuer au développement du paiement et à l'émergence de nouveaux outils et de nouvelles normes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation aux événements majeurs du secteur ▪ Intégration des organismes éditeurs des normes de paiement
Clients Utilisateurs des moyens de paiement (individus)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place des solutions fiables à la pointe de la technologie ▪ Suivre l'évolution technologique et réglementaire ▪ Assurer une continuité de l'activité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Équipe support 24/7 ▪ PowerCARD Users Meeting ▪ PowerCARD Users Club ▪ Événements mondiaux de l'industrie du paiement
Salariés & futurs collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Garantir la sécurité et la santé des collaborateurs ▪ Instaurer un climat social sain et assurer un dialogue social régulier ▪ Promouvoir la diversité et l'égalité des chances ▪ Favoriser la prise d'initiative et l'innovation ▪ Favoriser l'emploi durable 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Newsletters ▪ Mailings ▪ Réseau social interne ▪ Conventions RH ▪ Partenariat avec les écoles et les universités ▪ Organisation de compétitions thématiques (hackathon, boot camp...)
Partenaires métiers Fournisseurs Sous-traitants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respecter les intérêts des fournisseurs et prestataires de services ▪ Garantir l'éthique dans les affaires ▪ Faire profiter les partenaires du savoir-faire d'HPS 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation de compétitions thématiques (hackathon, boot camp...)
Investisseurs & partenaires financiers	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fournir une information financière fiable ▪ Garantir une gouvernance irréprochable 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Publication de l'information financière sur le site internet ▪ Organisation de conférences de présentations des résultats ▪ Diffusion de l'information financière sensible dans les délais réglementaires
Société civile	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribuer au développement économique et social des différentes composantes de la société 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fondation HPS

Source : HPS

La Fondation HPS, alignée sur les valeurs du Groupe

Active depuis 2015, la Fondation HPS s'est fixée comme mission de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement public marocain afin de lutter contre l'abandon scolaire. Elle concentre ses actions autour de 3 axes d'intervention : l'épanouissement scolaire, favorisant l'intégration et la cohésion sociale ; la promotion de la technologie et de la science auprès des élèves, du primaire à l'université ; et enfin la participation à des opérations humanitaires destinées aux élèves, aux étudiants nécessiteux ou en situation précaire ainsi qu'à leur famille.

En 2017, la Fondation HPS a décidé d'optimiser ses actions en faisant appel au Cabinet Social Impact Consulting pour l'aider à réaliser ses ambitions en termes d'impact de cible.

Un plan d'action a été adopté pour équilibrer la politique du groupe, entre actions ponctuelles et accompagnement sur le long terme :

- le déploiement d'un programme national d'initiation à l'informatique à travers la création d'une fondation Solidarité Digitale regroupant les acteurs majeurs des NTIC sur le plan national.
- le parrainage d'une école en participant activement à sa gestion pour en faire un modèle d'établissement scolaire d'excellence. Dans ce cadre, une convention tripartite entre l'école Bin Lamdoune, la Fondation HPS et l'école Al Madina Californie a été signée le 3 novembre 2017.

La continuation des projets initiés les années précédentes et dont l'impact a été évalué comme positif, comme l'amélioration des infrastructures scolaires, l'animation de clubs d'astronomie pour des élèves du primaire, et l'organisation de sorties scolaires au zoo, au Salon du Livre ou durant les Journées du Patrimoine.

Dirigée par un comité dynamique et des bénévoles expérimentés

Le bureau de la Fondation est constitué de collaborateurs bénévoles qui assurent le bon fonctionnement de la structure, sont force de proposition et acteurs du déploiement des projets en direct ou par le biais de partenariats avec des acteurs de la société civile et certains organismes publics qui œuvrent en faveur de l'enfance et de la jeunesse (Direction provinciale du ministère de l'éducation nationale, établissements scolaires, universités, académie régionale d'éducation et de formation (AREF)).

Pour une implication active dans l'amélioration de l'éducation publique pour promouvoir l'épanouissement scolaire et la cohésion sociale

Dans le cadre d'un partenariat tripartite initié en 2018 avec la Direction Provinciale Aïn Chock Casablanca et les écoles Bin Lamdoune El Jadida et Al Madina Bellevue, la Fondation HPS a signé deux nouvelles conventions liant conjointement deux établissements scolaires publics (Ecole Bouhtouri et Collège Fatima Al Fihria) à deux établissement scolaires privés (Ecole Manar Al Khayr et Collège Al Madina Polo) en vue d'encourager la cohésion sociale et de créer une synergie en faveur des élèves, du corps professoral et du corps administratif.

Ce sont près de 1500 élèves scolarisés dans ces écoles publiques de Casablanca qui ont pu bénéficier en 2021 d'activités parascolaires et d'équipements informatiques pris en charge par la Fondation HPS.

Répondre aux enjeux présents et futurs en commençant par faciliter l'accès aux nouvelles technologies et à la science

Durant l'année 2021, la Fondation HPS a sponsorisé plusieurs manifestations extra-scolaires au profit de près de 2000 élèves dans plusieurs villes du Royaume.

A son actif le sponsoring d'évènements dans le domaine de la robotique et des NTIC, et notamment la première édition de AUROBAT « The Moroccan Robotics Competition », un concours national de robotique amateur organisé par l'Université Al Akhawayn lors duquel élèves et étudiants se sont affrontés avec leurs robots dans une compétition d'obstacles.

Dans le domaine scientifique, la Fondation HPS a pris en charge l'organisation d'un festival de vulgarisation des sciences en faveur des élèves des écoles Bin Lamdoune & Al Madina Al Jadida, et a lancé un programme d'initiation à l'astronomie au profit de 30 professeurs et de leurs 1500 élèves dans la région de Dakhla - Oued Eddahab.

Soutenir la société civile dans ses actions humanitaires pour le développement social et humain

La Fondation HPS encourage vivement les initiatives des associations d'étudiants des écoles supérieures dont sont issus nombre de collaborateurs de HPS (ENSEM, ENSIAS, ENSAM...), en répondant favorablement à leurs demandes d'aide pour leurs projets d'organisation de caravanes humanitaires ou de mise en place d'initiatives de développement durable au niveau des régions enclavées à travers le Maroc (réfection d'écoles ...).

Elle est également partenaire d'associations d'utilité publique et d'ONG porteuses d'initiatives locales de développement qui œuvrent pour l'amélioration des conditions de vie dans le monde rural et urbain. La Fondation a ainsi sponsorisé nombre de caravanes sociales et médicales (Régions du Tizin Tichka, d'Azilal, de Taounate ...) et financé des paniers alimentaires ou l'achat de moutons à l'occasion de l'Aid el Adha et du Ramadan.

En ligne avec les ambitions du Groupe pour le développement des talents, la Fondation HPS apporte ponctuellement son soutien financier et moral aux associations qui œuvrent en faveur de la jeunesse issue de milieux défavorisés pour

aider ceux-ci à poursuivre leurs études supérieures au Maroc et à l'étranger. Sauf cas exceptionnels, ces aides passent par le biais d'autres associations comme la Fondation Marocaine de l'Etudiant dont HPS est membre.

Multiplier les initiatives pour la protection de l'environnement

HPS a identifié les différents impacts, directs et indirects que peuvent avoir ses activités sur l'environnement. A ce titre, le Groupe a adopté une démarche responsable en matière de déplacement dans le cadre de la réalisation de ses différents projets, visant à encourager le recours aux visioconférences et aux interventions à distance, afin de limiter l'empreinte carbone de ses équipes. HPS encadre également l'usage du papier et de l'impression au niveau de ses différents centres et bureaux à travers le monde et veille à les équiper en éclairage à basse consommation d'électricité.

Conscient des enjeux croissants liés au réchauffement climatique, le Groupe HPS a dressé un premier bilan carbone afin d'évaluer son impact environnemental de ses activités. Ce premier exercice, réalisé en concordance avec la norme ISO 14064-3 :2019 a couvert les différents aspects des activités du Groupe, à travers 3 Scopes : la consommation de l'énergie thermique, la consommation de l'énergie électrique et la production indirecte de gaz à effet de serre, à travers l'utilisation des consommables, la dépréciation des actifs et les déplacements.

A travers ce premier bilan, HPS ambitionne de surveiller son empreinte carbone et de définir une feuille de route pour la réduction de l'impact environnemental de ses différentes activités.

Des perspectives de développement enthousiasmantes

La Fondation souhaite élargir son rayon d'action : ayant gagné en visibilité et dotée d'un budget plus important grâce aux dons sous forme d'équipement informatique provenant de HPS uniquement, la Fondation va développer son réseau de partenaires pour mettre en œuvre des projets à fort impact dans les écoles parrainées et en faire bénéficier davantage d'écoles. L'ambition est de structurer la Fondation en plusieurs pôles pour avoir un impact plus large, et d'organiser à l'avenir des séminaires au profit des universités et des écoles supérieures.

VI.2. Ressources humaines

VI.2.1. Politique RH

La politique sociale adoptée par HPS vise la création d'une forte culture d'entreprise garantissant la cohésion de l'ensemble des collaborateurs autour de la vision de l'entreprise et l'adhésion aux valeurs fondamentales de la société à savoir, la confiance, la responsabilisation, la communication et la souplesse.

HPS veille à la transmission de la culture d'entreprise à tous les collaborateurs dès leur recrutement. En effet, la société a mis en place un système de parrainage afin de faciliter l'intégration de toutes les nouvelles recrues. Ces dernières sont ainsi affectées à des parrains pour une période de 6 mois, afin qu'elles soient assistées et imprégnées de la culture de la société. A l'issue de cette phase de parrainage, une réception est organisée à l'intention des nouvelles recrues, symbolisant leur appartenance à la société.

HPS organise régulièrement des activités fédératrices. Ainsi, une fois par an, des séminaires et Team Building sont organisés autour de thèmes stratégiques ou d'actualité de l'entreprise afin d'informer et d'impliquer l'ensemble des collaborateurs. Par ailleurs, la société a mis en place depuis 2006 des comités d'entreprise en charge des différents volets sociaux prioritaires pour ses collaborateurs. Enfin, la société a mis en place en 2003 un intranet et en 2006 une newsletter interne pour servir d'espace d'échange entre le personnel de la société.

Chaque année, le Groupe HPS consacre environ 2% de sa masse salariale à la formation de ses équipes et au développement de leurs compétences. Ces efforts sont portés par HPS Academy, l'entité dédiée à la formation des collaborateurs HPS. Les formations prodiguées par HPS Academy portent aussi bien sur les aspects techniques, liés à la plateforme des produits PowerCARD, que sur les compétences managériales et aux techniques de développement personnel. HPS Academy enrichit régulièrement son catalogue de formation afin d'accompagner l'évolution technologique et d'offrir aux collaborateurs les outils nécessaires à leur évolution au sein de HPS.

HPS veille à offrir à ses talents un climat social favorable à leur épanouissement et à leur développement, en instaurant une culture de dialogue social permanent avec les représentants du personnel et les délégués syndicaux.

Fort d'une culture d'entreprise ouverte sur le Monde, le Groupe HPS compte 20 nationalités à travers ses différentes activités et ses pays de présence. Cette diversité inspire également le Groupe vers plus de représentativité des femmes au sein de ses équipes. A ce titre, HPS a pour objectif d'augmenter la part des femmes dans son effectif global.

HPS accorde une place particulière à la Santé et la Sécurité de ses équipes, notamment en raison de leurs déplacements fréquents dans le cadre de l'exécution des projets. Pour y faire face, l'entité Corporate Services dispose d'une cellule dédiée au suivi des conditions de déplacement et au respect des mesures de vigilance dans le cadre des déplacements des équipes.

Afin d'avoir un environnement de travail inclusif, le Groupe HPS a mis en place une série de mesures pour faciliter l'insertion des personnes en situation d'handicap, en aménageant les espaces de travail pour une meilleure mobilité. Le Groupe assure également à ces personnes un traitement respectueux et un accès juste aux opportunités.

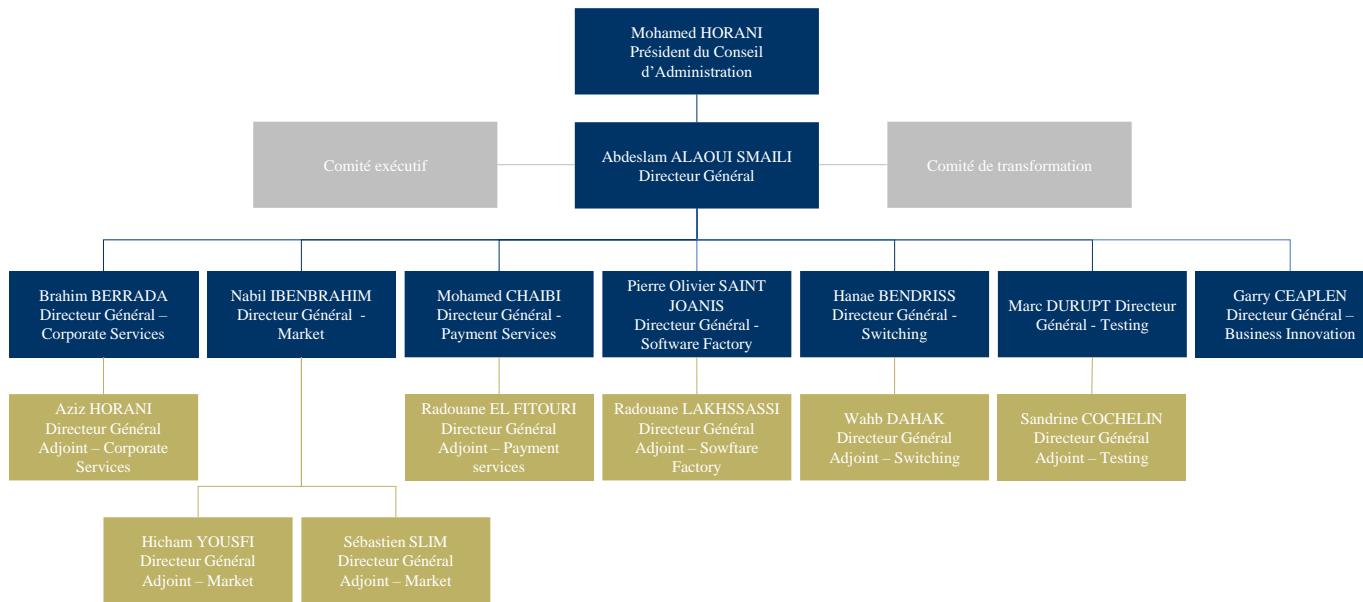
VI.2.2. Politique de recrutement

Au fil du temps, HPS a développé une procédure de recrutement qui répond pleinement à ses besoins en ressources humaines. En effet, en début d'année, toutes les directions définissent leurs besoins en ressources humaines. Ces besoins sont ensuite communiqués au à la Direction des Ressources Humaines qui procède, tout au long de l'année, à la sélection et au recrutement des profils demandés. HPS compte procéder, dans un futur très proche, à des recrutements annuels se faisant à des périodes prédéfinies. Cette démarche permettra d'améliorer la gestion du processus de recrutement et d'intégration des nouvelles recrues.

Les consultants de HPS (qui ne sont pas considérés comme des salariés de HPS) sont principalement des ingénieurs, essentiellement lauréats des grandes écoles nationales dans lequel le groupe est implanté (Maroc, France, Maurice Singapour).

Le reste des recrutements concerne des profils bien ciblés notamment des commerciaux, des chefs de projet ou des directeurs de projet. Il est à noter que HPS favorise la promotion interne pour les postes clés.

VI.2.3. Organigramme de HPS



Source : HPS

VI.2.4. Effectifs

Evolution du personnel par activité

L'évolution du personnel permanent de HPS par activité sur la période 2020-2022 se présente comme suit :

Activité	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 22/21
Market	229	281	344	22,7%	22,4%
Payment Services	50	232	272	>100%	17,2%
Testing	62	52	41	-16,1%	-21,2%
Corporate Services	57	80	85	40,4%	6,3%
Switching	4	8	8	100,0%	0,0%
Software Factory	138	148	167	7,2%	12,8%
Business Innovation	0	3	3	100%	0,0%
Total	540	804	920	48,9%	14,4%

Source : HPS

- À fin 2021, l'effectif de HPS s'établit à 804 personnes contre 540 personnes au terme de l'exercice 2020, soit une progression de 48,9%. Cette évolution est essentiellement due à l'augmentation des recrutements et à l'acquisition des filiales IPRC et ICPS.
- En 2022, HPS a mis en place une nouvelle organisation ayant pour objectif de porter les initiatives stratégiques et accélérer la croissance du Groupe. A la fin de l'année, l'effectif s'établit à 920 personnes contre 804 personnes en 2021, soit une progression de 14,4%.
- En 2022, l'activité « Market » représente 37,4% de l'effectif global suivi par l'activité « Payment Services » avec 29,6% et les activités « Software Factory », et « Corporate Services » avec respectivement 18,2% et 9,2%.

Répartition de l'effectif par genre

La répartition de l'effectif permanent de HPS selon le genre, sur les trois derniers exercices, se présente comme suit :

	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 22/21
Hommes	382	571	646	49,5%	13,1%
Femmes	158	233	274	47,5%	17,6%
Total	540	804	920	48,9%	14,4%

Source : HPS

Au titre de l'exercice 2022, il y a 2,4x fois plus d'hommes que de femmes. En comparaison avec 2021, la répartition de l'effectif féminin a connu une hausse plus importante de 17,6% contre 13,1%.

Cette augmentation de l'effectif des hommes et des femmes s'ancre dans la mise en place de mesures prises par HPS en faveur de la parité hommes-femmes et qui sont :

- le développement du leadership féminin ;
- les grilles de rémunération aux standards internationaux garantissant une rémunération équitable à niveau de poste équivalent abstraction faite du genre ;
- la hausse des recrutements des femmes, à travers l'encouragement de la cooptation des femmes.

Répartition de l'effectif par contrat

La répartition de l'effectif du groupe, à fin 2022 et par type de contrat se présente comme suit :

	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 22/21
Salariés CDI	536	792	906	47,8%	14,4%
Salariés CDD	4	8	10	100,0%	25,0%
Intérimaires	0	4	4	Na	0,0%
Total	540	804	920	48,9%	14,4%

Source : HPS

Répartition de l'effectif par catégorie socio-professionnelle

La répartition de l'effectif de HPS, à fin 2022, par catégorie socio-professionnelle se présente de la manière suivante :

	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 22/21
Dirigeants	11	11	13	0,0%	18,2%
Cadre	519	622	782	19,8%	25,7%
Non cadre	21	182	138	>100%	-24,2%
Total	540	804	920	48,9%	14,4%

Source : HPS

Répartition des CSPs par genre

La répartition de l'effectif de HPS, à fin 2022, par CSPs et par genre se décline comme suit :

	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 22/21
Hommes cadres	372	444	538	19,4%	21,2%
Femmes cadres	147	178	244	21,1%	37,1%
Total	519	622	782	19,8%	25,7%

Source : HPS

	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 22/21
Hommes non-cadres	10	127	108	>100%	-15,0%
Femmes non-cadres	11	55	30	>100%	-45,5%
Total	21	182	138	>100%	-24,2%

Source : HPS

Répartition de l'effectif par ancienneté

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de l'effectif par ancienneté de HPS au cours des trois derniers exercices :

	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 22/21
De 0 à 2 ans	164	263	420	60,4%	59,7%
Entre 2 et 5 ans	183	243	203	32,8%	-16,5%
Entre 5 et 10 ans	66	130	141	97,0%	8,5%
Entre 10 et 20 ans	112	139	124	24,1%	-10,8%
20 ans et plus	15	29	32	93,3%	10,3%
Total	540	804	920	48,9%	14,4%

Source : HPS

En 2022, l'effectif avec une ancienneté comprise entre 0 et 5 ans représente 67,7% de l'effectif global de HPS suivi par l'effectif avec une ancienneté de 5 à 10 ans et de 10 à 20 ans représentant respectivement 15,3% et 13,5% de l'effectif global. L'effectif ayant plus de 20 ans d'ancienneté représente 3,5% de l'effectif.

Evolution du recrutement du personnel

	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 22/21
Nombre de recrutements	94	188	329	100,0%	75,0%

Source : HPS

Sur les trois derniers exercices, les recrutements annuels opérés par la société HPS ont permis d'accompagner la croissance de l'activité et de couvrir les départs enregistrés au cours de la même période. Le nombre de recrutements est passé de 188 personnes en 2021 à 329 personnes en 2022.

Evolution du nombre de recrutements par catégories socio-professionnelles

	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 22/21
Dirigeants	0	0	3	NA	NA
Cadres	92	151	270	64,1%	78,8%
Non-Cadres	2	37	56	>100%	51,4%
Total	94	188	329	>100%	75,0%

Source : HPS

Evolution du nombre de démissions

	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 22/21
Nombre de démissions	58	118	180	>100,0%	52,5%

Source : HPS

Evolution du nombre de démissions par catégories socio-professionnelles

	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 22/21
Dirigeants	1	1	1	0,0%	0,0%
Cadres	57	88	152	54,4%	72,7%
Non-Cadres	0	29	27	NA	-6,9%
Total	58	118	180	>100%	52,5%

Source : HPS

Evolution du nombre de licenciements

	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 22/21
Nombre de licenciements	0	8	6	NA	-25,0%

Source : HPS

Evolution du nombre de licenciements par catégories socio-professionnelles

Licenciement	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 22/21
Dirigeants	0	0	0	NA	NA
Cadres	0	4	4	NA	0,0%
Non-Cadres	0	4	2	NA	-50,0%
Total	0	8	6	NA	-25,0%

Source : HPS

Evolution du nombre de nationalités

	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 22/21
Nombre de nationalités	18	18	20	0,0%	11,1%

Source : HPS

Evolution du nombre d'accidents de travail

	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 22/21
Accidents de travail	1	1	4	0,0%	>100%

Source : HPS

Evolution du dialogue social

	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 22/21
Jours de grève	0	0	0	NA	NA
Nombre de représentants du personnel	19	24	26	26,3%	8,3%

Source : HPS

Evolution du nombre de litiges sociaux

	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 22/21
Nombre de litiges sociaux	0	0	0	NA	NA

Source : HPS

VI.2.5. Politique de formation

En fonction des besoins déterminés dans le cadre du processus d'évaluation du personnel, HPS élabore un plan de formation annuel.

Chaque nouvelle recrue participe à une période de formation lui permettant de maîtriser les outils de travail et les produits de la société et de s'approprier les règles de travail en vigueur.

Les formations concernant la monétique ou le logiciel PowerCARD sont assurées par les équipes internes de la société. Les formations relatives aux outils de développement (Oracle, gestion de projet, etc.) sont dispensées en externe auprès d'établissements de formation privés au Maroc ou à l'étranger.

En 2008, HPS a créé une structure « HPS Academy » dédiée au développement des compétences et connaissances liées à la monétique en général et à PowerCARD en particulier. En effet, la direction HPS Academy vise la formation des nouvelles recrues, des clients et des partenaires de HPS. Toute nouvelle recrue, pendant sa période d'intégration, intègre deux cycles de formation : un cycle orienté « métier » et un autre « généraliste » dédié à la connaissance des politiques et normes en vigueur à HPS.

Par ailleurs, HPS, en tant que groupe international, offre la possibilité à tous ses collaborateurs de développer leur expérience à l'international, soit dans le cadre de missions temporaires pour le compte de ses clients, soit de manière durable par le biais de l'expatriation dans l'un des bureaux ou filiales à l'étranger.

Evolution des formations et du développement de compétences

	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 22/21
Total jours de formation	1 438	1 922	3 424	33,7%	78,1%
Total d'heures de formation (6h/jour)	8 628	11 532	20 544	33,7%	78,1%

Source : HPS

Répartitions des formations par nature

En % d'heures de formation totales	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 22/21
Formations Techniques	60%	81%	56%	+21pts	-25pts
Formations Soft Skills	30%	12%	25%	-18pts	+13pts
Formations Management	10%	7%	19%	-3pts	+12pts

Source : HPS

En 2022, le nombre d'heures de formation dispensées a atteint 20 544 heures contre 11 532 heures en 2021. En 2022, le nombre de jour de formation a atteint 3 424 jours sur l'effectif global d'HPS contre 1 922 en 2021.

VI.2.6. Politique de rémunération

Sur la base d'un guide d'évaluation préétabli, chaque direction procède annuellement à l'évaluation de ses collaborateurs. Ce guide couvre trois axes principaux : les objectifs, les responsabilités et les compétences. Sur la base des résultats de l'évaluation, un plan de carrière et de formation est établi pour chaque collaborateur.

La politique de rémunération de HPS se base sur les standards internationaux en vigueur. La grille de rémunération garantit une équité interne et externe.

Les salariés de HPS sont rémunérés sur 12 mois. Par ailleurs, et afin de motiver ses équipes, la société a mis en place une politique de rémunération variable, basée sur le système d'évaluation. Les primes accordées sont indexées sur ces évaluations et sur la performance globale de l'entreprise.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des primes distribuées au personnel sur les trois derniers exercices :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Primes distribuées	22,3	46,6	53,6	>100%	15,1%

Source : HPS

Le montant global des primes allouées à l'ensemble du personnel au titre de l'exercice 2022 s'élève à 53,6 Mdh contre 46,6 Mdh en 2021, soit une hausse de 15,1%.

En outre, tous les salariés du Groupe bénéficient de la couverture sociale, de retraite et médicale aussi bien au Maroc qu'à l'étranger. Dans le respect de la réglementation locale de chaque pays.

VI.2.7. Politique de gestion de carrières

La politique de management de carrière est basée sur le principe de « Création d'un marché interne de talents » pour matcher les rôles et les aspirations d'évolution des collaborateurs.

Deux axes émanent de ce principe :

Axe 1 : chaque collaborateur est acteur de sa carrière

La gestion de carrière est accompagnée du dispositif suivant :

- l'offre interne : un engagement de publier 20% des ouvertures de postes en interne. Ces ouvertures concernent des niveaux confirmés et plus pour permettre aux collaborateurs d'évoluer ;
- process de mobilité interne : il clarifie les conditions d'éligibilités et les engagements des parties prenantes pour faire réussir la mobilité ;
- les parcours de carrière possibles : des opportunités d'emplois descriptifs et des cartographies des différents métiers pour donner de la visibilité aux employés sur les différentes filières existantes au sein de HPS et leur permettre de se projeter et de planifier leurs parcours ;
- les entretiens de carrière : tout employé ayant une ancienneté d'au moins 2 ans dans le poste occupé peut demander un entretien de carrière pour l'aider à s'orienter et clarifier ses forces et préférences.

Axe 2 : HPS, à travers son management et la Direction des Ressources Humaines, pilote directement l'identification et le développement des ressources clés pour les préparer à prendre la relève sur les postes critiques, impactant la réalisation de sa stratégie

Le pilotage direct de cet axe de gestion de carrière est matérialisé par la Talent Review.

Ce dernier process consiste à réaliser un mapping de l'ensemble des collaborateurs, à identifier les ressources clés et à les préparer pour assurer la succession pour les postes critiques.

La préparation des ressources clés passent par l'établissement et le suivi de réalisation de plans de développement individuels des ressources clés.

VI.2.8. Schéma d'intéressement octroyés en 2020

En date du 20 mai 2020, l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés a été décidée par le Conseil d'Administration et approuvée par l'Assemblée générale extraordinaire tenue le 3 août 2020. Le montant de cette opération s'élève à 55 530 000 Dh dont 51 828 000 Dh en prime d'émission. Le nombre total de salariés et consultants éligibles à cette opération est de 860 et le prix de souscription est de 1 500 Dhs par action.

VII. STRATEGIE D'INVESTISSEMENT ET MOYENS TECHNIQUES

VII.1. Stratégie d'investissement de HPS

Les investissements réalisés par HPS pendant les trois derniers exercices sont présentés dans le tableau suivant :

En milliers de dirhams	2020	2021	2022	Var. 21/20	Var. 22/21
Immobilisations en non-valeurs	-	-	-	NA	NA
Immobilisations incorporelles	6 406	5 868	4 399	-8%	-25%
Installations techniques, matériel et outillage	5 161	4 150	3 653	-20%	-12%
Matériel de transport	0	2 374	5	NA	-100%
Mobilier, matériel bureau et aménagements	17 922	1 680	16 933	-91%	908%
Acquisition	-	-	-	NA	NA
Total	29 489	14 072	24 990	-52,3%	77,6%

Source : HPS – Compte Consolidés

Les principaux investissements concernent le matériel informatique et les logiciels de développement et de gestion qui sont les suivants :

- investissement de renouvellement du parc informatique ;
- travaux d'aménagement pour accompagner la croissance ;

Le total des investissements en 2022 est de 25,0 Mdhs dont environ 40% est financé en leasing.

De plus, l'année 2021 a été marquée par les acquisitions de ICPS et IPRC.

A ce jour, HPS, à travers ses organes de direction, n'a pas pris d'engagements fermes relatifs à des investissements.

VII.1.1. Politique commerciale et marketing

Stratégie Marketing

HPS a comme mission principale la fourniture et la mise en place de solutions et de systèmes de paiement électronique multi-canal.

En se basant sur une stratégie axée client, HPS s'engage :

- d'une part, à livrer à ses clients des solutions qui répondent au plus près à leurs besoins, tout en respectant ses engagements de qualité et de coûts ;
- d'autre part, HPS s'engage à accompagner ses clients à long terme dans leur stratégie de développement. Cet accompagnement se traduit par un certain nombre de services à la disposition des clients, tels que :
 - ✓ la mise en place d'une équipe support, 7 jours /7 et 24 heures /24 ;
 - ✓ des services de conseil autour des métiers de la monétique ;
 - ✓ la mise à niveau des solutions clients en fonction des évolutions réglementaires ;
 - ✓ la réponse et la mise en œuvre de toute nouvelle demande d'évolution à l'initiative du client (nouveaux services, nouveaux modules, etc.).

Pour bien servir ses marchés, HPS propose deux approches à ses clients :

- **On premise** : ce modèle consiste en la vente des droits d'utilisation des produits HPS (Licenses) et la facturation des services d'ingénierie, d'implémentation et de maintenance ;
- **SaaS (Software as a Service)** : ce modèle consiste à fournir l'accès au logiciel sous forme de services incluant le logiciel, l'hébergement et les opérations IT.

Le marché cible de la société comprend toutes les activités potentiellement utilisatrices du paiement électronique telles que :

- le secteur Financier : Banques, assurances, sociétés de crédit, caisses de retraites, etc. ;
- le secteur Energie : Distributeurs d'énergie ;
- le secteur Télécommunications : Opérateurs de télécommunication ;
- le service Public : Santé, E-gouvernement, etc. ;
- la grande distribution.

Les prestations de HPS destinées à ces secteurs sont les licences PowerCard et les services associés.

Politique commerciale

Pour assurer la proximité avec tous ses clients dans le monde, HPS est organisé en région géographique. Au sein de chacune de ses régions, HPS dispose d'une direction dédiée à la gestion de la relation client (Direction Customer Care). Un gestionnaire de comptes est alloué pour chaque client. Le gestionnaire de comptes travaille en collaboration avec les équipes projet de HPS.

HPS adopte une démarche commerciale proactive. De ce fait, la société s'appuie sur plusieurs moyens afin d'identifier ses prospects :

- Contact Direct : planning de visites ciblées, organisation de séminaires et de cours de formation, etc. ;
- Salons et Forums : HPS participe et sponsorise plusieurs salons internationaux spécialisés dans la monétique, répartis sur les principales zones géographiques qu'elle dessert. En plus des objectifs commerciaux, la présence des experts de HPS dans ces différentes manifestations leur permet d'être à la pointe des évolutions technologiques les plus récentes et des standards réglementaires internationaux ;
- Forum d'Utilisateurs PowerCARD (Users' Meeting) : de façon à assurer une proximité avec l'ensemble de ses clients, HPS organise une rencontre du Club d'utilisateurs des solutions PowerCARD. A cette occasion, HPS invite l'ensemble de ses clients et partenaires à des tables rondes où sont débattus les grands sujets se rapportant à la monétique. Le management de HPS profite également de cette rencontre pour présenter les dernières évolutions métier relatives au logiciel PowerCARD . Lors de cet événement, des prospects sont également conviés ;
- Campagnes médiatiques : HPS exploite différents médias pour s'approcher davantage de son marché et ce, à travers des publications spécialisées (Courrier de la monétique, les Sites Web de Visa et Mastercard, le Nilson Report, etc.) et des annonces de presse ciblées.

Politique de distribution

HPS a mis en place deux circuits de commercialisation de ses produits :

- **Circuit direct** : Ce circuit consiste en une approche directe à travers ses régions qui assurent la promotion et le développement des produits et des services de HPS sur leur marché régional.
- **Circuit indirect** : Ce circuit consiste en des partenariats stratégiques globaux ou local de façon à renforcer de manière notable la force commerciale de HPS.

La stratégie de partenariat retenue par HPS vise les principaux objectifs suivants :

- une présence commerciale locale pour une meilleure écoute du marché ;
- un service de proximité pour assurer une meilleure réactivité aux demandes des clients ;
- le renforcement des ressources humaines de HPS par celles de ses partenaires afin de mieux faire face à sa croissance ;
- la construction d'alliances fortes pour faire gagner des parts de marché sur les marchés internationaux européens et américains ;
- la création de nouvelles opportunités et synergies.

De manière générale, les contrats avec les partenaires ont une durée déterminée, sont reconductibles et portent sur la vente des solutions de HPS moyennant des commissions. Dans certains cas, les contrats peuvent inclure également l'intégration des solutions.

Les partenaires sont liés à HPS par une clause d'exclusivité : ils s'engagent ainsi à ne pas commercialiser les solutions concurrentes.

En cas d'exclusivité de la part de HPS, celle-ci est définie dans le temps et avec des objectifs. Les termes des contrats signés sont négociés à la fin de chaque contrat.

A fin 2022, la contribution des partenaires s'élève à 5,4 MdH du chiffre d'affaires du groupe HPS.

VII.2. Moyens techniques

HPS déploie une feuille de route de digitalisation de ses processus en pariant (tant que possible) sur des outils cloud ou sur d'autres outils innovants qui sont les meilleurs dans leurs catégories.

VII.2.1. Processus de vente

Un processus de vente robuste est la pierre angulaire pour déployer la stratégie et les objectifs de vente. HPS a digitalisé ce processus au niveau du CRM Salesforce (SaaS) qui permet de simplifier le processus de vente. La force de vente l'utilise pour gérer les contacts et leads et le cycle de vente, suivre leurs objectifs, s'échanger les bonnes pratiques et se débarrasser des tâches administratives fastidieuses afin de se concentrer sur la concrétisation des ventes.

VII.2.2. Processus Finance

Ce processus clé pour la performance et la croissance d'HPS, dans sa transformation a intégré un ensemble d'outil Cloud : Microsoft D365 comme outil de gestion financière (comptabilité, achat, déplacement, etc..) et s'est doté de capacité de reporting déployée au travers de Microsoft PowerBI.

La Direction financière en son rôle de Business Partner a misé également sur un ensemble d'applications à travers l'outil Microsoft Power Platform pour s'interfacer avec ses clients internes.

VII.2.3. Processus Ressources Humaines

On ne peut pas parler de transformation réussite au sein d'une organisation sans la transformation de la fonction RH. La fonction RH a connu une évolution de son organisation et également au niveau du catalogue d'outil qu'elle propose aux collaborateurs :

- pour la gestion de la paie et de l'Administration RH, HPS a fait le choix de la Solution HR Access de Sopra, une solution robuste avec une capacité à s'adapter aux différentes contraintes réglementaires ;
- pour les processus de développement RH : le recrutement, la formation et la gestion de la performance, HPS a déployé la Solution CornerStone. Cet outil en mode SaaS permet une dématérialisation et automatisation complète des processus de développement RH et vise à rendre l'expérience collaborateur au centre de la fonction RH.

VII.2.4. Processus de développement et de livraison

HPS a adopté depuis quelques années les démarches DevOps, permettant ainsi l'automatisation du cycle de développement et le renforcement de la collaboration entre les différentes parties prenantes (Développeurs, Testeurs, Ingénieurs IT, Business Analysts, etc). Cette transformation a pu se concrétiser grâce au choix de la suite des outils Atlassian : Jira Software (Gestion du projet de développement) et Bitbucket/Git (Gestion du code source) et d'autres outils d'intégration continue « CICD ».

VII.2.5. Processus de Service Desk

Pour accompagner l'évolution de l'offre de services support/helpdesk pour les offres OnPremise, SaaS et Switching et un nombre de clients (interlocuteurs) de plus en plus importants : HPS s'est doté d'une plateforme ITSM en choisissant la solution Jira Service Management d'Atlassian.

Cette plateforme rend l'interaction souple avec les différents clients, où ils peuvent déclarer leurs demandes et les suivre en toute transparence. Les équipes Support ont également senti le bénéfice d'un tel outil vu l'automatisation complète du cycle de traitement du ticket ainsi que la disponibilité et la traçabilité des données nécessaires au traitement du ticket dans une même plateforme.

VII.3. Recherche et Développement

Le volet R&D constitue l'un des piliers majeurs de la croissance de HPS. Elle permet en effet de maximiser la valeur ajoutée apportée aux clients, de contribuer à la différenciation de la société vis-à-vis de ses concurrents et d'accroître la rentabilité. Elle consiste à répondre de manière toujours plus adéquate aux attentes des clients en y intégrant les évolutions technologiques les plus récentes.

Les principales réalisations de la R&D sont :

- les mises à jour annuelles de PowerCard pour intégrer des nouveautés fonctionnelles ou nouveau usage tel que le paiement mobile, le paiement par wallet, la tokenization, les smart ATM ;
- l'intégration des évolutions réglementaires au moins deux fois par an et le passage des certifications associées ;
- la préparation d'un renouveau complet de la gamme de logiciel par l'adoption d'un nouveau framework technologique une fois tous les 10 ans environ.

Pour maximiser ses chances de succès et en optimiser les paramètres économiques, HPS dispose d'une démarche structurée qui s'articule autour :

- d'une direction Software Factory garante de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie R&D de manière transversale à l'entreprise ;
- d'une veille active et continue des nouveaux besoins des clients au travers d'une direction Innovation ;

- d'une démarche proactive pour identifier en amont les technologies émergentes et les futurs partenaires technologiques de référence ;
- de réseaux internes d'échange et d'outils de capitalisation de connaissances ;
- d'un processus de qualification et d'intégration des innovations dans la version standard de PowerCARD.

En tenant compte des principales réalisations liées à la R&D, HPS édite et maintient ses produits PowerCARD en veillant particulièrement à ce que ces derniers répondent favorablement aux évolutions technologiques, ainsi qu'aux évolutions des besoins du marché et aux réglementations nationales et internationales. Dans ce sens, en 2022, HPS a consacré 40 000 Jours Hommes à la R&D, contre 36 000 Jours Hommes en 2021, soit une hausse de +11% entre 2021 et 2022.

Dans le cadre de sa stratégie de développement de l'offre de Processing, HPS a créé des JV régionales dédiées en partenariat avec des partenaires de référence locaux. GPS a été créée en 2004 pour desservir la région du Moyen Orient, tandis que ICPS a été créée en 2007 pour desservir la région de l'Océan Indien.

A fin 2022, HPS détient 30% du capital de la société Global Payment Services (GPS). GPS est une société à responsabilité limitée, basée à Bahreïn. Crée au cours de l'année 2004, GPS a débuté ses activités commerciales en octobre 2006. Ses activités consistent à fournir des solutions monétiques en mode SaaS, ainsi que la personnalisation de cartes pour la région du Moyen Orient et d'Asie.

En termes de brevets et licences détenus ou en cours de détention, HPS détient la licence IP PowerCARD.

La licence IP PowerCARD regroupe la solution PowerCARD qui est, aujourd'hui, entièrement intégrée à tous les réseaux de paiement internationaux et prend en charge toutes les principales fonctions de paiement du back-office.

En 2022, en ligne avec sa volonté d'accroître sa maîtrise de la chaîne de valeur du paiement et d'accompagner l'évolution de l'industrie du paiement au niveau international, HPS a obtenu la licence d'adhésion principale de Visa, leader mondial des paiements numériques, qui permettra aux clients de HPS de rejoindre le réseau mondial de paiements Visa.

PARTIE III : SITUATION FINANCIERE DE HPS

I. ATTESTATION DES RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**Ernst & Young**37, Bd Abdellatif Ben Kaddour, 20050
Casablanca, Maroc**PWC**Lot 57, Tour CFC 20220 Hay Hassani
Casablanca, Maroc

Aux Actionnaires de la société

HIGHTECH PAYMENT SYSTEMS S.A. « HPS »Casablanca Nearshore Park
Shore 1, Secteur A
1100 boulevard Al Qods
Sidi Maârouf, Casablanca**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020****Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société HIGHTECH PAYMENT SYSTEMS S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MAD 494 307 750 dont un bénéfice net consolidé de MAD 84 393 880. Ces états ont été établis en date du 17 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquitté des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

▪ Comptabilisation du chiffre d'affaires sur les contrats à long terme**Risque identifié**

L'installation des solutions Powercard ainsi que les nouvelles demandes (NRF) sont réalisées sur plusieurs années. Ainsi, leur chiffre d'affaires est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation de la prestation selon le degré

d'avancement, déterminé par comparaison des coûts engagés à la clôture aux coûts totaux prévus sur la durée du contrat. Cette méthode vise à conserver le niveau de charge et à reconnaître la marge uniquement sur le chiffre d'affaires comptabilisé.

Nous avons considéré la comptabilisation du chiffre d'affaires et des coûts associés des contrats à long terme comme un point clé de l'audit dans la mesure où les coûts estimés sur ces contrats sont fondés sur des hypothèses opérationnelles et que leur estimation a une incidence directe sur le niveau du chiffre d'affaires et de la marge comptabilisés dans les comptes.

Réponse d'audit

Dans le cadre de notre audit, les procédures mises en place ont consisté à :

- Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne relatif à la comptabilisation des contrats ainsi que des contrôles que nous avons jugé clés pour notre audit, mis en œuvre par les contrôleurs financiers et les responsables opérationnels, notamment ceux relatifs aux coûts imputés par contrat et ceux restant à encourir ;
- Vérifier le calcul arithmétique du chiffre d'affaires résultant de la méthode à l'avancement ;
- Rapprocher les données (chiffre d'affaires, coûts et marge) de la comptabilité analytique avec celles de la comptabilité générale ;
- Réaliser des procédures d'audit analytique, notamment relatives aux variations de chiffres d'affaires et de taux de marge significatives d'une période à l'autre.

Pour une sélection de contrats basée sur des critères quantitatifs et qualitatifs, nous avons par ailleurs réalisé les diligences suivantes :

- nous avons rapproché les données financières (chiffre d'affaires, - facturation, coûts et encours de production) figurant dans la fiche de suivi du contrat élaborée mensuellement par le contrôleur de gestion, avec la comptabilité ;
- nous avons corroboré le montant des encours avec les données issues de l'application de saisie des heures par projet ;
- nous avons comparé les montants prévus dans les contrats et/ou avenants avec le chiffre d'affaires retenu pour déterminer le chiffre d'affaires à comptabiliser sur l'exercice ;
- sur la base d'entretiens avec les contrôleurs de gestion et/ou les responsables opérationnels, nous avons apprécié les coûts restant à encourir et le degré d'avancement du contrat qu'ils ont déterminé et sur lesquels se fondent la comptabilisation du chiffre d'affaires et la reconnaissance de la marge.

▪ Dépréciation des créances clients

Risque identifié

Les créances clients s'élèvent à KMAD 561 402 en valeur nette au 31 décembre 2020 dont un montant de KMAD 41.905 de provision pour dépréciation.

Ces provisions sont déterminées sur la base d'une méthode statistique qui se base sur l'ancienneté de la créance (100% de solde pour les créances antérieures à 2 ans et 50% pour les créances antérieures à 1 an). La direction complète éventuellement cette règle par une analyse au cas par cas intégrant d'autres indices de dépréciation (relation commerciale, avancement du projet en question, feed-back des opérationnels).

Nous avons considéré l'estimation du montant de la provision pour dépréciation des créances client comme un point clé de l'audit compte tenu du caractère estimatif de ce processus et son impact significatif sur les comptes.

Réponse d'audit

Dans le cadre de notre audit, les procédures mises en place ont consisté à :

- apprécier la qualité la balance âgée des créances clients en testant pour un échantillon l'ancienneté retenue ;
- tester l'apurement des créances en période subséquente ;
- recalculer la provision sur la base de la méthode statistique retenue par la société ;
- effectuer des entretiens avec les opérationnels pour s'assurer de l'absence de projets bien que récents présentant un risque de recouvrement.

■ Dépréciation des stocks en cours

Risque identifié

Les stocks des travaux en cours s'élèvent à KMAD 77 185 en valeur nette au 31 décembre 2020 dont un montant de KMAD 8 728 de provision de dépréciation

Ces provisions sont déterminées comme suit :

- pour l'ensemble des travaux en cours, les coûts totaux d'un contrat, et notamment ceux restant à encourir, font régulièrement l'objet d'un suivi et d'estimation afin de déterminer si le degré d'avancement du contrat et le niveau de marge à reconnaître nécessitent d'être révisés. Si ces estimations montrent qu'un contrat sera déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée immédiatement pour la totalité de la perte estimée.
- pour les projets, leur dépréciation correspond à une méthode statistique qui se base sur l'avancement du projet (100% des projets Powercard et NRF dont le taux d'avancement stagne respectivement il y'a plus de 3 ans et 2ans, et 50% entre 1 an et 2 ans).
- pour les projets récents, une analyse au cas par cas est faite à chaque clôture pour identifier les stocks relatifs aux projets présentant des signes de dépréciation (blocage du projet, rupture de la relation commerciale...) et les provisionner dans les comptes.

Nous avons considéré l'estimation du montant de la provision pour dépréciation des stocks en cours comme un point clé de l'audit compte tenu du caractère estimatif de ce processus et son impact significatif sur les comptes.

Réponse d'audit

Dans le cadre de notre audit, les procédures mises en place ont consisté à :

- calculer le résultat à terminaison en comparant le total des coûts nécessaires pour l'exécution du contrat au chiffre d'affaires contractuel ;
- confronter les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer les pertes à terminaison identifiées sur les contrats déficitaires avec la performance historique des contrats et les jalons techniques restants à atteindre.
- apprécier le caractère approprié de l'avancement des projets en testant pour un échantillon les taux d'avancement retenus ;
- recalculer la provision sur la base de la méthode statistique retenue par la société ;
- analyser les projets récents en retenant les critères suivants : faible taux d'avancement ou avec une faible évolution entre les exercices, absence de facturation bien que le taux d'avancement soit de 100% ;
- effectuer des entretiens avec les opérationnels pour s'assurer de l'absence de projets bien que récents présentant

un risque.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l’égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu’elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d’états de synthèse consolidés exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c’est à la direction qu’il incombe d’évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l’exploitation et d’appliquer le principe comptable de continuité d’exploitation, sauf si la direction à l’intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s’offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d’information financière du groupe.

Responsabilités de l’auditeur à l’égard de l’audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d’obtenir l’assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs et de délivrer un rapport de l’auditeur contenant notre opinion. L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, qui ne garantit toutefois pas qu’un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d’erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu’il est raisonnable de s’attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d’un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d’esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d’audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d’une anomalie significative résultant d’une fraude est plus élevé que celui d’une anomalie significative résultant d’une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l’audit afin de concevoir des procédures d’audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l’utilisation par la direction du principe comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l’existence d’une incertitude significative, nous sommes tenus d’attirer l’attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d’exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s’appuient sur les éléments probants obtenus jusqu’à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d’ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d’une manière propre à donner une image fidèle.

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières
- des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entièvre responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

Ernst & Young

Abdeslam Berrada Allam
Associé

PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC, 190 Avenue Hassan II Casablanca
T: +212 37 89 99 00 | F: +212 522 23 88 70
RC : 109167 - TP : 37990136
IF : 1106706 - CNSA

Mounisif Ighioquer
Associé

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20050 Casablanca
Maroc

Lot 57, Tour CFC
20220 Hay Hassani
Casablanca, Maroc

Aux Actionnaires de la société
HIGHTECH PAYMENT SYSTEMS S.A. « HPS »
Casablanca Nearshore Park
Shore 1, Secteur A
1100 boulevard Al Qods
Sidi Maârouf, Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société HIGHTECH PAYMENT SYSTEMS S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MAD 556 582 145 dont un bénéfice net consolidé de MAD 98 853 277. Ces états ont été établis en date du 16 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquitté des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée.

Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Comptabilisation du chiffre d'affaires sur les contrats à long terme

Risque identifié

L'installation des solutions Powercard ainsi que les nouvelles demandes (NRF) sont réalisées sur plusieurs années. Ainsi, leur chiffre d'affaires est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation de la prestation selon le degré d'avancement, déterminé par comparaison des coûts engagés à la clôture aux coûts totaux prévus sur la durée du contrat. Cette méthode vise à reconnaître la marge uniquement sur le chiffre d'affaires comptabilisé.

Nous avons considéré la comptabilisation du chiffre d'affaires et des coûts associés des contrats à long terme comme un point clé de l'audit dans la mesure où les coûts estimés sur ces contrats sont fondés sur des hypothèses opérationnelles et que leur estimation a une incidence directe sur le niveau du chiffre d'affaires et de la marge comptabilisés au titre de chaque exercice.

Réponse d'audit

Dans le cadre de notre audit, les procédures mises en place ont consisté à :

- Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne relatif à la comptabilisation des contrats ainsi que des contrôles que nous avons jugé clés pour notre audit, mis en œuvre par les contrôleurs financiers et les responsables opérationnels, notamment ceux relatifs aux coûts imputés par contrat et ceux restant à encourir ;
- Vérifier le calcul arithmétique du chiffre d'affaires résultant de la méthode à l'avancement ;
- Rapprocher les données (chiffre d'affaires, coûts et marge) de la comptabilité analytique avec celles de la comptabilité générale ;
- Réaliser des procédures d'audit analytique en analysant notamment les variations de chiffres d'affaires et de taux de marge significatives d'une période à l'autre.

Pour une sélection de contrats basée sur des critères quantitatifs et qualitatifs (contrats présentant des difficultés techniques dans leur réalisation ou à faible rentabilité), nous avons par ailleurs réalisé les diligences suivantes :

- nous avons rapproché les données financières (chiffre d'affaires, - facturation, coûts et encours de production) figurant dans la fiche de suivi du contrat élaborée mensuellement par le contrôleur de gestion, avec la comptabilité ;
- nous avons corroboré le montant des encours avec les données issues de l'application de saisie des heures par projet ;
- nous avons comparé les montants prévus dans les contrats et/ou avenants avec le chiffre d'affaires retenu pour déterminer le chiffre d'affaires à comptabiliser sur l'exercice ;
- sur la base d'entretiens avec les contrôleurs de gestion et/ou les responsables opérationnels, nous avons apprécié les coûts restant à encourir et le degré d'avancement du contrat qu'ils ont déterminé et sur lesquels se fondent la comptabilisation du chiffre d'affaires et la reconnaissance de la marge.

Dépréciation des créances clients

Risque identifié

Les créances clients s'élèvent à KMAD 609 663 en valeur nette au 31 décembre 2021 dont un montant de KMAD 46 460 de provision pour dépréciation.

Ces provisions sont déterminées sur la base d'une méthode statistique qui se base sur l'ancienneté de la créance (100% de solde pour les créances antérieures à 2 ans et 50% pour les créances antérieures à 1 an). La direction complète éventuellement cette règle par une analyse au cas par cas intégrant d'autres indices de dépréciation (relation commerciale, avancement du projet en question, feed-back des opérationnels).

Nous avons considéré l'estimation du montant de la provision pour dépréciation des créances client comme un point clé de l'audit compte tenu du caractère estimatif de ce processus et son impact significatif sur les comptes.

Réponse d'audit

Dans le cadre de notre audit, les procédures mises en place ont consisté à :

- apprécier la qualité la balance âgée des créances clients en testant pour un échantillon l'ancienneté retenue ;
- tester l'apurement des créances en période subséquente ;
- recalculer la provision sur la base de la méthode statistique retenue par la société ;
- effectuer des entretiens avec les opérationnels pour s'assurer de l'absence de projets bien que récents présentant un risque de recouvrement.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction à l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entièvre responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2022

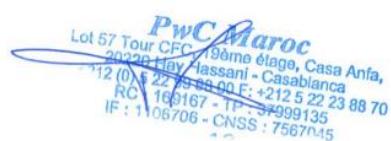
Les Commissaires aux Comptes

Ernst & Young



Abdeslam Berrada Allam
Associé

PwC Maroc



Mounsif Ighiouer
Associé

Aux Actionnaires de la société
HIGHTECH PAYMENT SYSTEMS S.A. « HPS » Casablanca
Nearshore Park
Shore 1, Secteur A
1100 boulevard Al Qods
Sidi Maarouf, Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société HIGHTECH PAYMENT SYSTEMS S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolide des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MAD 652 158 218 dont un bénéfice net consolidé de MAD 117 078 596.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquitté des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que la société HIGHTECH PAYMENT SYSTEMS S.A. a signé avec l'administration fiscale, en novembre 2022, un protocole d'accord pour le règlement définitif du contrôle fiscal portant sur l'impôt sur les sociétés (IS) et l'impôt sur le revenu (IR) au titre des exercices allant de 2018 à 2021 et la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) au titre des exercices allant de 2014 à 2021. Les incidences de ce protocole d'accord ont été prises en compte dans les états de synthèse consolidés au 31 décembre 2022.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée.

Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

- **Comptabilisation du chiffre d'affaires sur les contrats à long terme**

Risque identifié

L'installation des solutions Powercard et celle des nouvelles demandes (NRF) sont réalisées sur plusieurs années. Ainsi, leur chiffre d'affaires est comptabilisé selon la méthode du bénéfice net partiel. Cette méthode vise à reconnaître en chiffre d'affaires la marge au fur et à mesure de la réalisation des prestations, en fonction du degré d'avancement déterminé par comparaison des coûts déjà engagés à la clôture et des coûts totaux prévisionnels sur la durée des contrats.

Nous avons considéré la comptabilisation du chiffre d'affaires comme un point clé de l'audit dans la mesure où les coûts prévisionnels sur ces contrats sont fondés sur des hypothèses opérationnelles et que leur estimation a une incidence directe sur le niveau du chiffre d'affaires comptabilisé au titre de chaque exercice.

Réponse d'audit

Dans le cadre de notre audit, les procédures mises en place ont consisté à :

- Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne relatif à la comptabilisation des contrats et tester les contrôles que nous avons jugés clés pour notre audit, mis en œuvre par les contrôleurs financiers et les responsables opérationnels ;
- Vérifier le calcul arithmétique du chiffre d'affaires résultant de la méthode du bénéfice net partiel ;
- Rapprocher les données issues de la comptabilité analytique avec celles de la comptabilité générale ;
- Analyser les variations significatives d'une période à l'autre des coûts prévisionnels totaux et du chiffre d'affaires.

Pour une sélection de contrats, nous avons réalisé les diligences suivantes :

- nous avons rapproché les données analytiques historiques avec les pièces justificatives correspondantes ;
- nous avons corroboré le montant des encours avec les données de saisie des heures par projet ;
- nous avons comparé les montants prévus dans les contrats et/ou avenants avec le chiffre d'affaires retenu pour déterminer le chiffre d'affaires à comptabiliser sur l'exercice.

- **Dépréciation des créances clients**

Risque identifié

Les créances clients s'élèvent à KMAD 850 584 en valeur nette au 31 décembre 2022 dont un montant de KMAD 56 385 de provision pour dépréciation.

Ces provisions sont déterminées sur la base d'une méthode statistique qui se base sur l'ancienneté de la créance (100% de solde pour les créances antérieures à 2 ans et 50% pour les créances antérieures à 1 an). La direction complète éventuellement cette règle par une analyse au cas par cas intégrant d'autres indices de dépréciation (relation commerciale, avancement du projet concerné, encaissements reçus postérieurement à la clôture).

Nous avons considéré l'estimation du montant de la provision pour dépréciation des créances client comme un point clé de l'audit compte tenu du caractère estimatif de ce processus et son impact significatif sur les comptes.

Réponse d'audit

Dans le cadre de notre audit, nos travaux ont principalement consisté à :

- tester pour un échantillon de créances l'ancienneté retenue pour le calcul de la provision pour dépréciation ;
- tester sur la base d'un échantillon l'apurement des créances en période subséquente ;
- recalculer la provision sur la base de la méthode retenue par la société.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de

cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entièvre responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

PwC Maroc

PwC Maroc
Lot 57 Tour PwC, 183, Bd El Alego, Casa Anfa,
20223 Hay Mohamed - Casablanca
T : +212 01 52 99 53 00 F : +212 52 23 68 70
RC : 169161 - TPI : 57999135
IF : 1100708 - CNSS : 7567045
A3
Mounif Ighiouer
Associé

Mazars Audit et Conseil
MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Angle Bd Al Ghizouzen et Rue Oulavon
23900 - Casablanca
Tél. : 05 22 42 34 23 (L.G)
Fax : 05 22 42 34 00

Adnane Loukili
Associé

Aux Actionnaires de la société
HIGHTECH PAYMENT SYSTEMS S.A. « HPS »
Casablanca Nearshore Park
Shore 1, Secteur A
1100 boulevard Al Qods
Sidi Maârouf, Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 juin 2018, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société HIGHTECH PAYMENT SYSTEMS S.A., comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 404 652 702 MAD dont un bénéfice net de 72 356 116 MAD. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 17 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société HIGHTECH PAYMENT SYSTEMS S.A. au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

• Comptabilisation du chiffre d'affaires sur les contrats à long terme

Risque identifié

L'installation des solutions Powercard ainsi que les nouvelles demandes (NRF) sont réalisées sur plusieurs années. Ainsi, leur chiffre d'affaires est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation de la prestation selon le degré d'avancement, déterminé par comparaison des coûts engagés à la clôture aux coûts totaux prévus sur la durée du contrat. Cette méthode vise à conserver le niveau de charge et à reconnaître la marge uniquement sur le chiffre d'affaires comptabilisé.

Nous avons considéré la comptabilisation du chiffre d'affaires et des coûts associés des contrats à long terme comme un point clé de l'audit dans la mesure où les coûts estimés sur ces contrats sont fondés sur des hypothèses

opérationnelles et que leur estimation a une incidence directe sur le niveau du chiffre d'affaires et de la marge comptabilisés dans les comptes.

Réponse d'audit

Dans le cadre de notre audit, les procédures mises en place ont consisté à:

- prendre connaissance du dispositif de contrôle interne relatif à la comptabilisation des contrats ainsi que les contrôles que nous avons jugé clés pour notre audit, mis en œuvre par les contrôleurs financiers et les responsables opérationnels, notamment ceux relatifs aux coûts imputés par contrat et ceux restants à encourir.
- vérifier le calcul arithmétique du chiffre d'affaires résultant de la méthode de l'avancement ;
- rapprocher les données (chiffre d'affaires, coûts et marge) de la comptabilité analytique avec celles de la comptabilité générale ;
- réaliser des procédures d'audit analytique, notamment relatives aux variations de chiffres d'affaires et de taux de marge significatives d'une période à l'autre.

Pour une sélection de contrats basée sur des critères quantitatifs et qualitatifs, nous avons par ailleurs réalisé les diligences suivantes:

- nous avons rapproché les données financières (chiffre d'affaires, facturation, coûts et encours de production) figurant dans la fiche de suivi du contrat élaborée mensuellement par le contrôleur de gestion, avec la comptabilité ;
- nous avons corroboré le montant des encours avec les données issues de l'application de saisie des heures par projet ;
- nous avons comparé les montants prévus dans les contrats et/ou avenants avec le chiffre d'affaires retenu pour déterminer le chiffre d'affaires à comptabiliser sur l'exercice ;
- sur la base d'entretiens avec les contrôleurs de gestion et/ou les responsables opérationnels, nous avons apprécié les coûts restants à encourir et le degré d'avancement du contrat qu'ils ont déterminé et sur lequel se fondent la comptabilisation du chiffre d'affaires et la reconnaissance de la marge.

• Dépréciation des créances clients

Risque identifié

Les créances clients s'élèvent à 639 655 KMAD en valeur nette au 31 décembre 2020 dont un montant de 41 034 KMAD de provision pour dépréciation.

Ces provisions sont déterminées sur la base d'une méthode statistique qui se base sur l'ancienneté de la créance (100% de solde pour les créances antérieures à 2 ans et 50% pour les créances antérieures à 1 an). La direction complète éventuellement cette règle par une analyse au cas par cas intégrant d'autres indices de dépréciation (relation commerciale, avancement du projet en question, feed-back des opérationnels).

Nous avons considéré l'estimation du montant de la provision pour dépréciation des créances client comme un point clé de l'audit compte tenu du caractère estimatif de ce processus et son impact significatif sur les comptes.

Réponse d'audit

Dans le cadre de notre audit, les procédures mises en place ont consisté à:

- apprécier la qualité la balance âgée des créances clients en testant pour un échantillon l'ancienneté retenue ;
- tester l'apurement des créances en période subséquente ;
- recalculer la provision sur la base de la méthode statistique retenue par la société ;
- effectuer des entretiens avec les opérationnels pour s'assurer de l'absence de projets bien que récents présentant un risque de recouvrement.

• Dépréciation des stocks en cours

Risque identifié

Les stocks des travaux en cours s'élèvent à 77 185 457 MAD en valeur nette au 31 décembre 2020 dont un montant de 8 728 026 MAD de provision pour dépréciation. Ces provisions sont déterminées comme suit:

- pour l'ensemble des travaux en cours, les coûts totaux d'un contrat, et notamment ceux restant à encourir, font régulièrement l'objet d'un suivi et d'estimation afin de déterminer si le degré d'avancement du contrat et le niveau de marge à reconnaître nécessitent d'être révisés. Si ces estimations montrent qu'un contrat sera déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée immédiatement pour la totalité de la perte estimée.
- pour les projets, leur dépréciation correspond à une méthode statistique qui se base sur l'avancement du projet (100% des projets Powercard et NRF dont le taux d'avancement stagne respectivement il y'a plus de 3 ans et 2ans, et 50% entre 1 an et 2 ans).
- pour les projets récents, une analyse au cas par cas est faite à chaque clôture pour identifier les stocks relatifs aux projets présentant des signes de dépréciation (blocage du projet, rupture de la relation commerciale...) et les provisionner dans les comptes.

Nous avons considéré l'estimation du montant de la provision pour dépréciation des stocks en cours comme un point clé de l'audit compte tenu du caractère estimatif de ce processus et son impact significatif sur les comptes.

Réponse d'audit

Dans le cadre de notre audit, les procédures mises en place ont consisté à:

- calculer le résultat à terminaison en comparant le total des coûts nécessaires pour l'exécution du contrat au chiffre d'affaires contractuel ;
- confronter les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer les pertes à terminaison identifiées sur les contrats déficitaires avec la performance historique des contrats et les jalons techniques restants à atteindre.
- apprécier le caractère approprié de l'avancement des projets en testant pour un échantillon les taux d'avancement retenus ;
- recalculer la provision sur la base de la méthode statistique retenue par la société ;
- analyser les projets récents en retenant les critères suivants : faible taux d'avancement ou avec une faible évolution entre les exercices, absence de facturation bien que le taux d'avancement soit de 100% ;
- effectuer des entretiens avec les opérationnels pour s'assurer de l'absence de projets bien que récents présentant un risque.

Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévue par la loi.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de

déetecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Conformément à l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et amendée, nous vous informons que la société HPS S.A. a augmenté sa participation dans le capital de sa filiale « GPS » de 5%. Ainsi, le pourcentage de détention de HPS S.A du capital de GPS s'élève ainsi à 30%.

Casablanca, le 28 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

Ernst & Young
Abdeslam Berrada Allam
Associé



PwC Maroc
Mounif Ighiouer
Associé

PwC Maroc
Lot 57 Tour CICL 10ème étage Casablanca
20290 Hay Hlal Casablanca
T: +212 (0)524 92 23 23 23 88 70
MC : 169157 - T9 : 373995023
IF : 1105706 - CNIB : 78797045

Aux Actionnaires de la société
HIGHTECH PAYMENT SYSTEMS S.A. « HPS »
Casablanca Nearshore Park
Shore 1, Secteur A
1100 boulevard Al Qods
Sidi Maârouf, Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société HIGHTECH PAYMENT SYSTEMS S.A. (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 446 028 149 MAD dont un bénéfice net de 76 555 397 MAD. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 16 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société HIGHTECH PAYMENT SYSTEMS S.A. au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquitté des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée.

Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Comptabilisation du chiffre d'affaires sur les contrats à long terme

▪ Risque identifié

L'installation des solutions Powercard ainsi que les nouvelles demandes (NRF) sont réalisées sur plusieurs années. Ainsi, leur chiffre d'affaires est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation de la prestation selon le degré d'avancement, déterminé par comparaison des coûts engagés à la clôture aux coûts totaux prévus sur la durée du contrat. Cette méthode vise à reconnaître la marge uniquement sur le chiffre d'affaires comptabilisé.

Nous avons considéré la comptabilisation du chiffre d'affaires et des coûts associés des contrats à long terme comme un point clé de l'audit dans la mesure où les coûts estimés sur ces contrats sont fondés sur des hypothèses opérationnelles et que leur estimation a une incidence directe sur le niveau du chiffre d'affaires et de la marge comptabilisés au titre de chaque exercice.

- Réponse d'audit

Dans le cadre de notre audit, les procédures mises en place ont consisté à :

- Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne relatif à la comptabilisation des contrats ainsi que des contrôles que nous avons jugé clés pour notre audit, mis en œuvre par les contrôleurs financiers et les responsables opérationnels, notamment ceux relatifs aux coûts imputés par contrat et ceux restant à encourir;
- Vérifier le calcul arithmétique du chiffre d'affaires résultant de la méthode à l'avancement ;
- Rapprocher les données (chiffre d'affaires, coûts et marge) de la comptabilité analytique avec celles de la comptabilité générale ;
- Réaliser des procédures d'audit analytique en analysant notamment les variations de chiffres d'affaires et de taux de marge significatives d'une période à l'autre.

Pour une sélection de contrats basée sur des critères quantitatifs et qualitatifs (contrats présentant des difficultés techniques dans leur réalisation ou à faible rentabilité), nous avons par ailleurs réalisé les diligences suivantes :

- nous avons rapproché les données financières (chiffre d'affaires, - facturation, coûts et encours de production) figurant dans la fiche de suivi du contrat élaborée mensuellement par le contrôleur de gestion, avec la comptabilité ;
- nous avons corroboré le montant des encours avec les données issues de l'application de saisie des heures par projet ;
- nous avons comparé les montants prévus dans les contrats et/ou avenants avec le chiffre d'affaires retenu pour déterminer le chiffre d'affaires à comptabiliser sur l'exercice ;
- sur la base d'entretiens avec les contrôleurs de gestion et/ou les responsables opérationnels, nous avons apprécié les coûts restant à encourir et le degré d'avancement du contrat qu'ils ont déterminé et sur lesquels se fondent la comptabilisation du chiffre d'affaires et la reconnaissance de la marge.

Dépréciation des créances clients

- Risque identifié

Les créances clients s'élèvent à 696 108 745 MAD en valeur nette au 31décembre 2021 dont un montant de 46 459 987 MAD de provision pour dépréciation.

Ces provisions sont déterminées sur la base d'une méthode statistique, décrite dans l'état des principales méthodes d'évaluation (Etat A1.), qui se base sur l'ancienneté de la créance. La direction complète éventuellement cette règle par une analyse au cas par cas intégrant d'autres indices de dépréciation (relation commerciale, avancement du projet concerné, feed-back des opérationnels).

Nous avons considéré l'estimation du montant de la provision pour dépréciation des créances clients comme un point clé de l'audit compte tenu du caractère estimatif de ce processus et son impact significatif sur les comptes.

- Réponse d'audit

Dans le cadre de notre audit, nous avons :

- apprécié la fiabilité la balance âgée des créances clients en testant pour un échantillon l'ancienneté retenue ;
- testé l'apurement des créances en période subséquente ;
- recalculé la provision sur la base de la méthode statistique retenue par la société ;
- effectué des entretiens avec les opérationnels pour s'assurer de l'absence de projets qui, tout en ne présentant pas de créances anciennes présentent un risque de recouvrement.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de

l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément à l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous vous informons que la société

a procédé au cours de l'exercice 2021 aux prises de participations suivantes :

- Augmentation de sa participation dans le capital de la filiale de «ICPS» de 98 126 801 MAD, soit 80%, pour porter son pourcentage de détention global à 100% ;
- Prise de participation de 30 090 000 MAD dans le capital de la société «IPRC», soit 100% de pourcentage de détention.

Casablanca, le 29 avril 2022

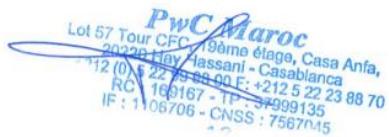
Les Commissaires aux Comptes

Ernst & Young



Abdeslam Berrada Allam
Associé

PwC Maroc



Mounsif Ighiouer
Associé

Aux Actionnaires de la société
HIGHTECH PAYMENT SYSTEMS S.A. « HPS »
Casablanca Nearshore Park
Shore 1, Secteur A
1100 boulevard Al Qods
Sidi Maârouf, Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société HIGHTECH PAYMENT SYSTEMS S.A. (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 492 831 002 MAD dont un bénéfice net de 85 500 797 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société HIGHTECH PAYMENT SYSTEMS S.A. au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquitté des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus nous attirons votre attention sur le fait que la société a signé avec l'administration fiscale, en novembre 2022, un protocole d'accord pour le règlement définitif du control fiscal portant sur l'impôt sur les sociétés (IS) et l'impôt sur le revenu (IR) au titre des exercices allant de 2018 à 2021 et la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) au titre des exercices allant de 2014 à 2021. Les incidences de ce protocole d'accord ont été prises en compte dans les états de synthèse de la société au 31 décembre 2022.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Comptabilisation du chiffre d'affaires sur les contrats à long terme

▪ Risque identifié

L'installation des solutions Powocard ainsi que les nouvelles demandes (NRF) sont réalisées sur plusieurs années. Comme indiqué dans l'Etat A1 de l'ETIC, le chiffre d'affaires est comptabilisé selon la méthode du bénéfice net partiel. Cette méthode vise à reconnaître en le chiffre d'affaires la marge au fur et à mesure de la réalisation des prestations, en fonction du degré d'avancement déterminé par comparaison des couts déjà engagés à la clôture et des couts totaux prévisionnels sur la durée des contrats.

Nous avons considéré la comptabilisation du chiffre d'affaires comme un point clé de l'audit dans la mesure où les coûts prévisionnels sur ces contrats sont fondés sur des hypothèses opérationnelles et que leur estimation a une incidence directe sur le niveau du chiffre d'affaires comptabilisés au titre de chaque exercice.

▪ Réponse d'audit

Dans le cadre de notre audit, les procédures mises en place ont consisté à :

- Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne relatif à la comptabilisation des contrats et tester les contrôles que nous avons jugé clés pour notre audit, mis en œuvre par les contrôleurs financiers et les responsables opérationnels ;
- Vérifier le calcul arithmétique du chiffre d'affaires résultant de la méthode du bénéfice net partiel ;
- Rapprocher les données issues de la comptabilité analytique avec celles de la comptabilité générale ;
- Analyser les variations significatives d'une période à l'autre des couts prévisionnels totaux et du chiffre d'affaires.

Pour une sélection de contrats, nous avons par ailleurs réalisé les diligences suivantes :

- nous avons rapproché les données analytiques historiques avec les pièces justificatives correspondantes;
- nous avons corroboré le montant des encours avec les données de saisie des heures par projet ;
- nous avons comparé les montants prévus dans les contrats et/ou avenants avec le chiffre d'affaires retenu pour déterminer le chiffre d'affaires à comptabiliser sur l'exercice.

Dépréciation des créances clients

▪ Risque identifié

Les créances clients s'élèvent à 944 230 021 MAD en valeur nette au 31décembre 2022 dont un montant de 56 385 404 MAD de provision pour dépréciation.

Ces provisions sont déterminées sur la base d'une méthode statistique, décrite dans l'état des principales méthodes d'évaluation (Etat Al.), qui se base sur l'ancienneté de la créance. La direction complète éventuellement cette règle par une analyse au cas par cas intégrant d'autres indices de dépréciation (relation commerciale, avancement du projet concerné, encaissements reçus postérieurement à la clôture).

Nous avons considéré l'estimation du montant de la provision pour dépréciation des créances clients comme un point clé de l'audit compte tenu du caractère estimatif de ce processus et son impact significatif sur les comptes.

▪ Réponse d'audit

Dans le cadre de notre audit, nos travaux ont principalement consisté à :

- tester pour un échantillon de créances l'ancienneté retenue pour le calcul de la provision pour dépréciation ;
- tester sur la base d'un échantillon l'apurement des créances en période subséquente ;
- recalculer la provision sur la base de la méthode retenue par la société.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des étals de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 28 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

PwC Maroc

PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC-A - 9ème étage, Casa Anfa,
BP 22220 Casablanca
Tél. : 212 31 42 22 90 45 00 FAX : 212 31 23 88 70
MC : 169163 - TP : 37900035
IF : 11087006 - CNS : 7567045
A3
Mounsi Ighiouer
Associé



Adnane Loukili
Associé

Indicateurs financiers sélectionnés du Groupe HPS

Les principaux indicateurs du comptes produits et charges de HPS sur la période 2020-2022 se présentent comme suit :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Chiffre d'affaires	728,5	833,3	1 007,1	14,4%	20,9%
Résultat d'exploitation	120,5	144,4	163,5	19,8%	13,2%
<i>Marge d'exploitation</i>	<i>16,5%</i>	<i>17,3%</i>	<i>16,2%</i>	<i>0,8pts</i>	<i>-1,1pts</i>
Résultat Net Part du Groupe	84,4	98,9	117,1	17,1%	18,4%
<i>Marge nette</i>	<i>11,6%</i>	<i>11,9%</i>	<i>11,6%</i>	<i>0,3pts</i>	<i>-0,2pts</i>

Source : HPS – comptes consolidés

Au titre de l'exercice 2022, les produits d'exploitation a évolué de 20,9% pour s'arrêter à près de 1 007,1 Mdh et le résultat net part du Groupe a connu une évolution de près de 18,4% pour s'établir à 117,1 Mdh.

A fin 2021, les produits d'exploitation a progressé de 14,4% pour s'établir à près de 833,3 Mdh et le résultat net part du Groupe a enregistré une hausse de 17,1% pour s'arrêter à 98,9 Mdh.

Les principaux indicateurs bilantiels de HPS sur la période 2020-2022 se présentent comme suit :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Total bilan	1 182,9	1 365,7	1 553,3	15,4%	13,7%
Capitaux propres	494,3	556,6	652,2	12,6%	17,2%
Endettement net*	-111,6	-125,2	-88,3	12,2%	-29,5%

Source : HPS – comptes consolidés

*Formule de l'endettement net : Dettes de financement + Trésorerie Passive - Titres et valeurs de placement - Trésorerie Active

Le total bilan s'élève à 1 553,3 Mdh, en progression de 13,7% par rapport à fin décembre 2021. Respectivement, les capitaux propres et l'endettement net s'élèvent respectivement à 652,2 Mdh et -88,3 Mdh en 2022 contre 556,6 Mdh et -125,2 Mdh en 2021.

II. PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

II.1. Evolution du périmètre de HPS

Evolution du périmètre de consolidation au 31 décembre 2022

Dénomination	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Méthode de consolidation
HPS S.A	100%	100%	IG
HPS Europe	100%	100%	IG
ACPQualife	100%	100%	IG
ACPQualife Suisse	100%	100%	IG
HPS Switch	100%	100%	IG
HPS Singapour	100%	100%	IG
GPS	30%	30%	MEE
ICPS	100%	100%	IG
Involia	0%	30%	Exclue
IPRC	100%	100%	IG

Source : HPS

IG : Intégration globale - MEE : Mise en équivalence

Périmètre de consolidation au 31 décembre 2021

Dénomination	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Méthode de consolidation
HPS S.A	100%	100%	IG
HPS Europe	100%	100%	IG
ACPQualife	100%	100%	IG
ACPQualife Suisse	100%	100%	IG
HPS Switch	100%	100%	IG
HPS Singapour	100%	100%	IG
GPS	30%	30%	MEE
ICPS	100%	100%	IG
Involia	0%	30%	Exclue
IPRC	100%	100%	IG

Source : HPS

IG : Intégration globale - MEE : Mise en équivalence

La prise de participation dans les sociétés GPS, HPS Europe, HPS Switch, HPS Singapour et ACPQualife Suisse a été réalisée au moment de leur création et n'a donc pas donné lieu à la constatation d'un écart d'acquisition.

La société Involia a été exclue du périmètre de consolidation compte tenue de la perte de l'influence notable à la suite de la mise en liquidation de cette société.

L'année 2021 a été marquée par l'entrée dans le périmètre de consolidation en intégration globale à 100% de deux nouvelles entités : IPRC à partir du 01 janvier 2021 et ICPS à partir du 01 Avril 2021. De ce fait, cette dernière, ICPS

a été intégrée dans les comptes en mise en équivalent à raison de 30% pour les comptes sur les 3 premiers mois de l'année, et à raison de 100% sur les 9 derniers mois de 2021.

Périmètre de consolidation au 31 décembre 2020

Dénomination	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Méthode de consolidation
HPS S.A	100%	100%	IG
HPS Europe	100%	100%	IG
ACPQualife	100%	100%	IG
ACPQualife Suisse	100%	100%	IG
HPS Switch	100%	100%	IG
HPS Singapour	100%	100%	IG
GPS	30%	30%	MEE
ICPS	20%	20%	MEE
Involia	0%	30%	Exclue
IPRC	-	-	-

Source : HPS

IG : Intégration globale - MEE : Mise en équivalence

La prise de participation dans les sociétés ICPS, GPS, HPS Europe, HPS Switch, HPS Singapour et ACPQualife Suisse a été réalisée au moment de leur création et n'a donc pas donné lieu à la constatation d'un écart d'acquisition.

La société Involia a été exclue du périmètre de consolidation compte tenue de la perte de l'influence notable à la suite de la mise en liquidation de cette société.

Mouvements relatifs aux exercices 2020, 2021 et 2022

Exercice	Acquisition, création	Cession	Entrée de périmètre
2022	Néant	Néant	▪ Néant
2021	IPRC Finalisation de l'acquisition ICPS	Néant	▪ IPRC
2020	Renforcement de la participation de GPS	Néant	▪ Renforcement de la participation de GPS

Source : HPS

II.2. Présentation du compte de résultat consolidé

Le compte de résultat consolidé du Groupe HPS se présente comme suit :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Chiffres d'affaires	674,1	796,7	980,7	18,2%	23,1%
Variation de stocks de produits	7,8	2,2	2,0	-72,3%	-7,6%
Production immobilisée	0,0	0,0	-0,5	NA	NA
Autres produits d'exploitation*	46,6	34,5	24,9	-26,1%	-27,9%
Produits d'Exploitation	728,5	833,3	1 007,1	14,4%	20,8%
Achats revendus de Marchandises	0,0	0,0	-5,8	NA	NA
Achats consommés	-103,7	-138,0	-165,0	33,1%	19,6%
Charges externes	-113,6	-103,7	-158,7	-8,7%	53,0%
Charges de personnel	-311,9	-365,2	-443,2	17,1%	21,4%
Autres charges d'exploitation	-27,5	-16,2	-5,2	-40,9%	-68,1%
Impôts et taxes	-11,6	-21,5	-21,4	85,0%	-0,4%
Dotations d'exploitation	-39,7	-44,2	-44,2	11,5%	-0,1%
Charges d'exploitation	-608,0	-688,9	-843,6	13,3%	22,5%
Résultat d'exploitation	120,5	144,4	163,5	19,8%	13,2%
<i>Marge d'exploitation</i>	<i>16,5%</i>	<i>17,3%</i>	<i>16,2%</i>	<i>0,8pts</i>	<i>-1,1pts</i>
Charges et produits financiers	-19,1	-2,4	19,5	-87,5%	>100%
Résultat courant des entreprises intégrées	101,4	142,1	182,9	40,0%	28,8%
Charges et produits non courants	-5,9	-10,5	-26,9	77,6%	156,7%
Impôts sur les résultats	-24,9	-34,3	-44,0	37,6%	28,3%
Résultat net des entreprises intégrées	70,6	97,3	112,0	37,8%	15,1%
Quote part dans les résultats des entreprises MEE	15,7	10,7	16,4	-31,8%	53,1%
Dotations aux amorts des écarts d'acquisition	-1,9	-9,1	-11,3	>100%	23,9%
Résultat net de l'ensemble consolidé	84,4	98,9	117,1	17,1%	18,4%
Intérêts minoritaires	0,0	0,0	0,0	NA	NA
Résultat net (Part du groupe)	84,4	98,9	117,1	17,1%	18,4%
<i>Marge nette</i>	<i>11,6%</i>	<i>11,9%</i>	<i>11,6%</i>	<i>0,3pts</i>	<i>-0,2pts</i>

Source : HPS – comptes consolidés

* Les autres produits d'exploitation correspondent aux subventions relatifs aux avantages fiscaux que bénéficie HPS grâce à l'emplacement du siège et de la nature de l'activité (activité de service) de 11 Mdh, et les reprises de risque de charges par rapport au contrôle fiscal survenu en 2021 de 9 Mdh.

II.3. Analyse du compte de résultat consolidé

II.3.1. Chiffre d'affaires

Evolution et structure du Chiffre d'affaires

L'évolution du chiffre d'affaires du Groupe HPS se présente comme suit, sur la période considérée :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Vente de marchandises	0,0	0,0	0,0	NA	NA
Ventes de services	674,1	796,7	980,7	18,2%	23,1%
Chiffre d'affaires	674,1	796,7	980,7	18,2%	23,1%

Source : HPS – Comptes consolidés

Revue analytique 2021 – 2022

En 2022, le chiffre d'affaires consolidé a enregistré une hausse de 23,1% par rapport à 2021, pour s'établir à près de 980,7 Mdh. Cette évolution a été impactée par :

- la dynamique soutenue des efforts de vente au sein du Groupe
- l'intégration des différentes acquisitions dans les revenus globaux
- les ventes de services sont essentiellement relatives à des projets PowerCARD et Vision qui comprennent aussi bien la vente de licences que l'intégration et le paramétrage des solutions, les développements spécifiques, et la maintenance. Elles comprennent également des prestations de service et d'ingénierie informatique pour le compte de tiers ;

Revue analytique 2020 – 2021

Au titre de l'exercice 2021, le chiffre d'affaires consolidé a enregistré une hausse de 18,2% par rapport à 2020, pour s'établir à près de 796,7 Mdh. Cette évolution a été impactée par :

- les projets PowerCARD et Vision qui comprennent aussi bien la vente de licences que l'intégration et le paramétrage des solutions, les développements spécifiques, et la maintenance ;
- les prestations de Switching au Maroc sur le chiffre d'affaires 2021 facturées par HPS Switch à ses clients, sur une année pleine, rajoutées aux premiers revenus de run de l'activité processing en progression durant l'exercice 2021. Cette activité a démarré le 05 juillet 2016 ;
- cette augmentation significative du chiffre d'affaires de près de 18,2% s'explique à travers la hausse provenant des ventes de services. Les ventes de services étant essentiellement relatives à des projets PowerCARD et Vision, qui comprennent aussi la vente de licences, l'intégration et le paramétrage des solutions, les développements spécifiques, et la maintenance. S'ajoute à cela, les prestations de service et d'ingénierie informatique pour le compte de tiers ;
- la dynamique de croissance organique des activités qui profitent de l'amélioration du contexte sanitaire au niveau mondial ;
- les acquisitions du Groupe durant l'année qui ont contribué également à cette croissance.

Contribution des filiales au chiffre d'affaires

Le tableau suivant présente la contribution des principales filiales de HPS, au titre de la période considérée :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
HPS S.A	536,0	579,3	729,5	8,1%	25,9%
<i>En % du total du CA</i>	79,5%	72,7%	74,4%	-6,8pts	1,7pts
HPS Europe	13,0	12,8	16,6	-1,2%	29,4%
<i>En % du total du CA</i>	1,9%	1,6%	1,7%	-0,3pts	0,1pts
ACPQualife	163,8	175,0	166,2	6,8%	-5,0%
<i>En % du total du CA</i>	24,3%	22,0%	16,9%	-2,3pts	-5,0pts
HPS Switch	57,8	64,2	70,6	11,0%	10,0%
<i>En % du total du CA</i>	8,6%	8,1%	7,2%	-0,5pts	-0,9pts
HPS Singapour	11,4	56,3	52,5	>100%	-6,9%
<i>En % du total du CA</i>	1,7%	7,1%	5,3%	5,4pts	-1,7pts
Global Payment Services (GPS)	0,0	0,0	0,0	NA	NA
<i>En % du total du CA</i>	0,0%	0,0%	0,0%	0,0pts	0,0pts
International Card Processing Services (ICPS)	0,0	50,1	91,7	NA	83,1%
<i>En % du total du CA</i>	0,0%	6,3%	9,4%	4,0pts	3,1pts
IPRC	0,0	19,7	23,5	NA	19,4%
<i>En % du total du CA</i>	0,0%	2,5%	2,4%	2,5pts	-0,1pts
Acqualife Suisse	1,7	-0,2	0,0	>-100%	-100,0%
<i>En % du total du CA</i>	0,3%	0,0%	0,0%	-0,3pts	0,0pts
Total	783,8	939,1	1 150,6	19,8%	22,5%
Retraitements	-110	-161	-170	29,8%	19,3%
<i>En % du total du CA</i>	-16,3%	-20,2%	-17,3%	-1,6pts	0,6pts
CA Consolidé	674,1	796,7	980,7	18,2%	23,1%

Source : HPS - Comptes consolidés

Au titre de l'exercice 2022, HPS S.A demeure le principal contributeur au chiffre d'affaires du Groupe avec une part de 74,4%, suivi de ACPQualife avec 16,9% et de ICPS avec une part de près de 9,4%.

Au titre de l'exercice 2021, HPS S.A demeure le principal contributeur au chiffre d'affaires du Groupe avec une part de 72,7%, suivi de ACPQualife avec 22,0% et de HPS Switch avec une part de près de 8,1%.

- la hausse de 83% de la part de ICPS entre 2021 et 2022 est due au fait que le chiffre d'affaires de cette année comprend les revenus sur une durée de 12 mois en 2022 contre 9 mois uniquement en 2021 ;
- la hausse à plus de 100% de la part de HPS Singapour entre 2020 et 2021 est due au développement du portefeuille clients en Asie à la suite de la signature d'un contrat avec un client Tier one.

Au titre de l'exercice 2020, HPS S.A demeure le principal contributeur au chiffre d'affaires du Groupe avec une part de 79,5%, suivi de ACPQualife avec 24,3% et de HPS Switch avec une part de près de 8,6%.

Le retraitements aboutissant au chiffre d'affaires consolidé correspond au retraitements intragroupe entre les filiales dans le but de mettre à niveau les comptes des filiales HPS aux normes comptables marocaines.

II.3.2. Charges d'exploitation consolidées

L'évolution des charges d'exploitation du Groupe HPS se présente comme suit, sur la période considérée :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Achats revendus de Marchandises	-	0,0	-5,8	NA	NA
Achats consommés	-103,7	-138,0	-165,0	-33,1%	-19,6%
Charges externes	-113,6	-103,7	-158,7	8,7%	-53,0%
Charges de personnel	-311,9	-365,2	-443,2	17,1%	21,4%
Autres charges d'exploitation	-27,5	-16,2	-5,2	-40,9%	-68,1%
Impôts et taxes	-11,6	-21,5	-21,4	85,0%	-0,4%
Dotations d'exploitation	-39,7	-44,2	-44,2	11,5%	-0,1%
Charges d'exploitation	-608,0	-688,9	-843,6	-13,3%	-22,5%

Source : HPS - Comptes consolidés

Revue analytique 2021 – 2022

Les charges d'exploitation du Groupe HPS ont enregistré une baisse de 22,5% (-154,7 Mdh) pour s'établir à -843,6 Mdh. Cette évolution s'explique par :

- la hausse des achats consommés pour un montant global de 165,0 Mdh en 2022 contre 138,0 Mdh en 2021 soit une hausse 19,6% en lien avec l'accélération du rythme d'exécution des projets et l'effort continu en R&D ;
- la hausse des charges externes courantes pour un montant global de 158,7 Mdh en 2022 contre 103,7 Mdh en 2021 sous l'effet de la reprise des déplacements dans le cadre des efforts commerciaux et du déploiement des projets de HPS ;
- la hausse de 21,4% des charges de personnel, en ligne avec l'évolution des effectifs dans le cadre du renforcement des équipes et l'intégration des nouveaux salariés de l'entité ICPS ;
- l'impact des dotations aux amortissements des immobilisations qui comprennent principalement les dotations aux amortissements de HPS S.A. et les dotations aux amortissements des biens acquis en contrat de location financement ;
- l'impact des dotations aux provisions pour dépréciation qui comprennent principalement la dotation pour dépréciation de l'actif circulant, ainsi que des provisions pour risques et charges;

Revue analytique 2020-2021

Les charges d'exploitation du Groupe HPS ont enregistré une baisse de 13,3% (-80,9 Mdh) pour s'établir à -688,9 Mdh. Cette évolution s'explique par :

- l'augmentation des charges de personnel et les achats de sous-traitance dans le cadre du déploiement des nouveaux projets. Par ailleurs, le changement de périmètre intervenu à la suite de l'acquisition de ICPS et IPRC a également contribué à la hausse des charges d'exploitation au titre de l'année ;
- le recrutement de 153 employés à périmètre constant. Ces recrutements viennent accompagner l'exécution normale des projets des différentes activités. L'effectif de HPS a également évolué sous l'effet de l'intégration des équipes IPRC (86) et ICPS (109), portant le nombre total des ressources HPS à 804 personnes, en hausse de 47,1% par rapport à 2020. L'évolution des ressources ainsi que la rétribution des efforts des équipes durant l'année, se sont traduites par une hausse de 17,1% des charges de personnel, qui s'établissent à 365,1 Mdh contre 311,9 Mdh en 2020 ;
- la hausse des achats consommés qui ont progressé de 33,1%, s'explique par le recours à la sous-traitance dans le cadre du renforcement des efforts en Recherche & Développement autour de la V4 de PowerCARD et du déploiement des projets majeurs durant l'année. Les achats consommés de HPS portent essentiellement sur les

achats de sous-traitance auprès des partenaires. Cette démarche découle de la politique du Groupe pour la maîtrise de la mise en œuvre de ses différents projets et pour le contrôle de leur coût de réalisation ;

- la baisse des autres charges externes courantes atteignant 103,7 Mdh en 2021 contre 113,6 Mdh en 2020 ;
- la baisse des créances s'explique par la baisse de 40,9% des autres charges d'exploitation qui s'établissent à 16,2 Mdh contre 27,5 Mdh en 2020.

Ventilation des charges externes

La ventilation des charges externes du Groupe HPS se présente comme suit, sur la période considérée :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Charges locatives	22,7	24,1	26,7	6,2%	10,8%
Redevances de crédit-bail	0	0,0	0	NA	NA
Entretien et réparations	2,5	4,2	4,6	69,5%	8,5%
Maintenance	3,6	6,2	10,3	71,6%	66,8%
Primes d'assurances	3,0	4,8	6,3	59,5%	31,3%
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	30	20,8	28,9	-30,7%	38,9%
Redevances pour brevets, marques, droits	2,1	5,9	6,9	>100%	16,6%
Honoraires	23,1	15,2	44,9	-34,2%	>100%
Etudes, recherches et documentation	6,1	4,5	6,8	-25,2%	50,0%
Autres Transports	0	0,0	0,1	NA	NA
Publicité, publications et relations publiques	9,1	4,4	8,0	-51,4%	81,0%
Frais de télécommunications	10,1	11,7	12,3	15,8%	5,1%
Cotisation et Dons	0,4	1,1	2,1	>100%	90,9%
Services bancaires	1	0,8	0,8	-20,0%	0,0%
Charges externes des exercices antérieurs	0	-0,1	0	NA	>-100%
Charges externes	113,7	103,7	158,7	-8,8%	53,0%

Source : HPS – Comptes consolidés

Revue analytique 2021 – 2022

Les charges externes s'établissent à près de 158,7 Mdh, affichant ainsi une hausse de 53,0% par rapport à 2021.

Cette évolution s'explique par :

- la reprise des déplacements dans le cadre des efforts commerciaux et du déploiement des projets du Groupe (12 mois de déplacement en 2022 vs 7 mois de déplacement en 2021) ;
- la hausse des frais de publicité pour un montant global atteignant 8,0 Mdh en 2022 contre 4,4 Mdh en 2021 soit une hausse de 81,0%. Cette hausse s'explique principalement par un fort investissement dans l'effort commercial ayant permis d'augmenter les ventes et le carnet de commandes (backlog) ;
- la hausse des honoraires de plus de 100% passant de 15,1 Mdh à 44,9 Mdh sur la période due notamment aux frais relatifs à l'exécution de la stratégie fusion & acquisition (frais de due diligence) ;

Revue analytique 2020 – 2021

Les charges externes s'établissent à près de 103,7 Mdh, affichant ainsi une baisse de 8,8% par rapport à 2020. Cette évolution s'explique par :

- la non-récurrence de certaines charges constatées en 2020, notamment celles relatives aux opérations d'acquisitions ;
- la baisse des honoraires de 34,2% passant de 23,1 Mdh en 2020 à 15,2 Mdh en 2021. Cette variation est attribuable à la non-récurrence de certaines charges constatées en 2020, notamment celles relatives aux opérations d'acquisitions.

II.3.3. Résultat d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation du Groupe HPS évolue comme suit, sur la période considérée :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Produits d'exploitation	728,5	833,3	1 007,1	14,4%	20,8%
Charges d'exploitation	-608,0	-688,9	-843,6	13,3%	22,5%
Résultat d'exploitation	120,5	144,4	163,5	19,8%	13,2%
<i>Marge d'exploitation</i>	<i>17,9%</i>	<i>18,1%</i>	<i>16,7%</i>	<i>0,2pts</i>	<i>-1,5pts</i>

Source : HPS – Comptes consolidés

Revue analytique 2021 – 2022

Au titre de l'année 2022, le résultat d'exploitation a affiché une augmentation de 13,2% par rapport à l'année 2021 pour s'établir à 163,5 Mdh. Cette hausse résulte principalement l'amélioration des produits d'exploitation, passant de 833,3 Mdh en 2021 à 1 007,1 Mdh en 2022.

Revue analytique 2020 – 2021

Au titre de l'exercice 2021, le résultat d'exploitation a affiché une augmentation de 19,8% par rapport à fin 2020 pour s'établir à 144,4 Mdh. Cette hausse résulte principalement de l'amélioration du chiffre d'affaires de 18,2% passant de 674,1 Mdh en 2020 à 796,7 Mdh en 2021.

Contribution des filiales au Résultat d'Exploitation

Par ailleurs, la contribution des principales filiales de HPS au résultat d'exploitation, au titre de la période 2020-2022, se présente comme suit :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
HPS S.A	86,8	72,2	100,7	-16,7%	39,4%
<i>En % du total du résultat d'exploitation</i>	72,0%	50,0%	61,6%	-22,0pts	11,6pts
HPS Europe	0,6	0,2	0,5	-68,4%	158,4%
<i>En % du total du résultat d'exploitation</i>	0,5%	0,1%	0,3%	-0,4pts	0,2pts
ACPQualife	4,7	8,6	2,9	85,0%	-66,8%
<i>En % du total du résultat d'exploitation</i>	3,9%	6,0%	1,8%	2,1pts	-4,2pts
HPS Switch	28,1	31,7	31,9	12,6%	0,7%
<i>En % du total du résultat d'exploitation</i>	23,3%	21,9%	19,5%	-1,4pts	-2,4pts
HPS Singapour	-0,7	12,0	1,3	>-100%	-89,4%
<i>En % du total du résultat d'exploitation</i>	-0,6%	8,3%	0,8%	8,9pts	-7,5pts
Global Payment Services (GPS)	0,0	0,0	0,0	NA	NA
<i>En % du total du résultat d'exploitation</i>	0,0%	0,0%	0,0%	0,0pts	0,0pts
International Card Processing Services (ICPS)	0,0	3,7	15,2	NA	>100%
<i>En % du total du résultat d'exploitation</i>	0,0%	2,6%	9,3%	2,6pts	6,7pts
IPRC	0,0	7,9	7,3	NA	-7,6%
<i>En % du total du résultat d'exploitation</i>	0,0%	5,5%	4,5%	5,5pts	-1,0pts
Acqualife Suisse	0,7	-0,5	-0,3	>-100%	-36,9%
<i>En % du total du résultat d'exploitation</i>	0,6%	-0,3%	-0,2%	-0,9pts	0,1pts
Total	120,2	136,0	159,5	13,1%	17,3%
Retraitements ¹	0,3	8,5	4,0	>100%	-52,9%
<i>En % du total du résultat d'exploitation</i>	0,3%	5,9%	2,4%	5,6pts	-3,4pts
Rex Conso	120,5	144,4	163,5	19,8%	13,2%

¹ Retraitements intragroupe entre les filiales pour mettre à niveau les comptes des filiales aux normes comptables marocaines

Source : HPS – Comptes consolidés

Revue analytique 2021 – 2022

Au titre de l'exercice 2022, HPS S.A demeure le principal contributeur au résultat brut d'exploitation du Groupe avec une part de 61,6%, suivi de HPS Switch avec 19,5% et de ICPS avec une part de 9,3%.

Revue analytique 2020 – 2021

Au titre de l'exercice 2021, HPS S.A demeure le principal contributeur au résultat brut d'exploitation du Groupe avec une part de 50,0%, suivi de HPS Switch avec 21,9% et de HPS Singapour avec une part de 8,3%.

II.3.4. Résultat financier

Le résultat financier de HPS évolue comme suit, sur la période considérée :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Produits des titres de participations	1,5	1,0	1,3	-34,6%	31,5%
Gains de change	7,5	8,1	37,1	8,7%	>100%
Reprises financières	0,9	6,5	2,9	>100%	-56,1%
Produits financiers	9,8	15,6	41,2	59,1%	>100%
Charges d'intérêt	4,8	7,1	7,7	46,8%	9,6%
Pertes de change	19,0	8,0	6,2	-57,7%	-22,6%
Autres charges financières	0,0	0,0	0,0	NA	NA
Dotations financières	5,0	2,9	7,8	-43,2%	>100%
Charges financières	28,9	18,0	21,8	-37,8%	21,0%
Résultat financier	-19,1	-2,4	19,5	87,5%	>100%

Source : HPS – Comptes consolidés

Revue analytique 2021 – 2022

Le résultat financier s'élève à plus de 19,5 Mdh, contre -2,4 Mdh en 2021. Cette hausse importante s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- la hausse des gains de change passant de 8,1 Mdh en 2021 à 37,1 Mdh en 2022 qui se traduit par une hausse du cours du dollar entre 2021 et 2022 (constatation de la perte de change latente en dotations financière et reprise l'année qui suit) ;
- la hausse des dotations financières passant de 2,9 Mdh en 2021 à 7,8 Mdh en 2022 ;

Revue analytique 2020 – 2021

Le résultat financier s'élève à -2,4 Mdh, contre -19,1 Mdh à fin 2020. Cette amélioration s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- la hausse des reprises financières passant de 0,9 Mdh en 2020 à 6,5 Mdh en 2021. Cette hausse est due à l'impact taux de change pour les opérations libellées en monnaie étrangère ;
- la baisse des pertes de changes passant de 19,0 Mdh en 2020 à 8,0 Mdh en 2021. Cette baisse est due à la baisse du cours du dollars entre 2020 et 2021 ;
- la baisse des dotations financières passant de 5,0 Mdh en 2020 à 2,9 Mdh en 2021.

II.3.5. Résultat non courant consolidé

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Produits non courants	0,1	1,4	0,0	>100%	-98,0%
Produits des cessions d'immobilisations	0,0	0,7	0,0	NA	-99,9%
Autres produits non courants	0,1	0,5	0,0	>100%	-96,9%
Autres produits non courants sur exercices antérieurs	0,0	0,2	0,0	NA	-93,6%
Charges non courantes	6,0	11,9	26,9	97,3%	>100%
VNA des immobilisations cédées	0,0	0,0	0,0	NA	NA
Pénalités & amendes	0,0	2,7	6,3	>100%	>100%
Autres charges non courantes	6,0	9,2	20,6	52,7%	>100%
Autres charges non courantes sur exercices antérieurs	0,0	0,0	0,0	NA	NA
Résultat non courant consolidé	-5,9	-10,5	-26,9	-77,5%	>-100%

Source : HPS – Comptes consolidés

Revue analytique 2021 – 2022

Au terme de l'exercice 2022, le résultat non courant de HPS a baissé de plus de 100% pour s'établir à -26,9 Mdh contre -10,5 Mdh en 2021. Cette baisse est essentiellement due à :

- la hausse des autres charges non courantes passant de 9,2 Mdh en 2021 à 20,6 Mdh en 2022 , qui s'explique par le contrôle fiscal opéré en 2022 sur l'IS, IR et la TVA. Le montant total d'impôt que HPS a dû verser est de 22,0 Mdh. Ce montant constitue le règlement définitif et irrévocable des droits dus au titre du contrôle fiscal de HPS S.A. en matière :
 - d'impôt sur les sociétés (IS), pour les exercices 2018 à 2021 ;
 - de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour les années 2014 à 2021 ;
 - d'impôt sur le revenu, revenus salariaux (IR/SAL), pour les années 2018 à 2021 ;
- le contrôle fiscal a été clôturé suite au paiement de l'amende le 11 novembre 2022 ;
- la hausse des pénalités & amendes passant de 2,7 Mdh en 2021 à 6,3 Mdh en 2022.

Revue analytique 2020 – 2021

Au terme de l'exercice 2021, le résultat non courant de HPS a baissé de près de 77,5% pour s'établir à plus de -10,5 Mdh contre -5,9 Mdh 2020. Cette baisse est due à :

- la hausse des autres charges non courantes passant de 6,0 Mdh en 2020 à 9,2 Mdh en 2021. Cette hausse de 52,7% est due à la forte hausse des pénalités & amendes qui atteignent 2,7 Mdh en 2021 à cause des pénalités et majoration du contrôle fiscal ;
- la hausse des autres produits non courants passant de 0,1 Mdh en 2020 à 0,5 Mdh en 2021, suite à l'augmentation du taux de la cotisation de solidarité.

II.3.6. Résultat net part du groupe

Evolution du résultat net part du groupe

Les indicateurs de rentabilité de HPS ont évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Résultat d'exploitation	120,5	144,4	163,5	19,8%	13,2%
Résultat courant des entreprises intégrées	101,4	142,1	182,9	40,0%	28,8%
Impôts sur les résultats	-24,9	-34,3	-44,0	37,6%	28,3%
Résultat net des entreprises intégrées	70,6	97,3	112,0	37,8%	15,1%
Quote part dans les résultats des entreprises MEE	15,7	10,7	16,4	-31,8%	53,1%
Dotations aux amorts des écarts d'acquisition	-1,9	-9,1	-11,3	>-100%	23,9%
Résultat net de l'ensemble consolidé	84,4	98,9	117,1	17,1%	18,4%
Intérêts minoritaires	0,0	0,0	0,0	NA	NA
Résultat net (Part du groupe)	84,4	98,9	117,1	17,1%	18,4%

Source : HPS – Comptes consolidés

Revue analytique 2021 – 2022

Au terme de l'exercice 2022, le résultat net de HPS a évolué positivement de 18,4% pour s'établir à plus de 117,1 Mdh contre 98,9 Mdh en 2021. Cette évolution est consécutive à une hausse du résultat d'exploitation de 13,2% sur la période respective.

Revue analytique 2020 – 2021

Au terme de l'exercice 2021, le résultat net de HPS a évolué positivement 17,1% pour s'établir à plus de 98,9 Mdh à fin 2021 contre 84,4 Mdh en 2020. Cette évolution est consécutive à une hausse du résultat d'exploitation de 19,8% entre 2020 et 2021.

Contribution des filiales au résultat net part du Groupe

Par ailleurs, la contribution des principales filiales de HPS au résultat net part du Groupe, au titre de la période 2020 – 2022, se présente comme suit :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
HPS S.A	72,4	76,6	85,5	5,8%	11,7%
<i>En % du total du RN</i>	85,7%	79,9%	73,0%	-5,8pts	-6,9pts
HPS Europe	0,4	0,3	0,4	-39,2%	34,1%
<i>En % du total du RN</i>	0,5%	0,3%	0,3%	-0,2pts	0,0pts
ACPQualife	3,9	2,6	2,9	-33,6%	13,3%
<i>En % du total du RN</i>	4,6%	2,7%	2,5%	-1,9pts	-0,2pts
HPS Switch	20,1	21,6	20,9	7,6%	-3,0%
<i>En % du total du RN</i>	23,8%	22,5%	17,9%	-1,2pts	-4,7pts
HPS Singapour	-0,6	9,7	0,5	>-100%	-95,2%
<i>En % du total du RN</i>	-0,8%	10,2%	0,4%	10,9pts	-9,8pts
Global Payment Services (GPS)	0,0	0,0	0,0	NA	NA
<i>En % du total du RN</i>	0,0%	0,0%	0,0%	0,0pts	0,0pts
International Card Processing Services (ICPS)	0,0	0,0	12,9	NA	NA
<i>En % du total du RN</i>	0,0%	0,0%	11,0%	0,0pts	11,0pts
IPRC	0,0	5,5	4,7	NA	-14,1%
<i>En % du total du RN</i>	0,0%	5,7%	4,0%	5,7pts	-1,7pts
Acqualife Suisse	0,7	-0,5	-0,3	>-100%	-36,8%
<i>En % du total du RN</i>	0,8%	-0,5%	-0,3%	-1,3pts	0,2pts
Total	96,8	115,7	127,5	19,5%	10,1%
QP titres MEE GPS	8,3	6,7	6,7	-18,8%	0,6%
<i>En % du total du résultat d'exploitation</i>	9,8%	7,0%	5,8%	-2,8pts	-1,2pts
QP titres MEE ICPS	0,4	-1,8	0,0	>-100%	-100,0%
<i>En % du total du résultat d'exploitation</i>	0,4%	-1,9%	0,0%	-2,3pts	1,9pts
Retraitements ¹	-21,1	-24,9	-17,1	18,0%	-31,0%
<i>En % du total du résultat d'exploitation</i>	-25,0%	-26,0%	-14,6%	-1,0pts	11,3pts
Résultat Net Part du Groupe	84,4	95,8	117,1	13,5%	22,2%

¹ Retraitements intragroupe entre les filiales pour mettre à niveau les comptes des filiales aux normes comptables marocaines

Mdh - Source : HPS – Comptes consolidés

Revue analytique 2021 – 2022

Au titre de l'exercice 2022, HPS S.A demeure le principal contributeur au résultat net part du Groupe avec une part de 73,0% (85,5 Mdh), suivi de HPS Switch avec 17,9% (20,9 Mdh) et de ICPS avec une part de près de 11,0% (12,9 Mdh).

Revue analytique 2020 – 2021

En 2021, HPS S.A demeure le principal contributeur au résultat net part du Groupe avec une part de 79,9% (76,6 Mdh), suivi de HPS Switch avec 22,5% (21,6 Mdh) et de HPS Singapour avec une part de près de 10,2% (9,7 Mdh).

Les indicateurs de rentabilité du groupe ont évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Résultat net part du groupe	84,4	98,9	117,1	17,1%	18,4%
Capitaux propres part du groupe	494,3	556,6	652,2	12,6%	17,2%
Rentabilité des capitaux propres (ROE)	17,1%	17,8%	18,0%	0,7pts	0,2pts
Total de l'Actif	1 182,9	1 365,7	1 553,3	15,4%	13,7%
Rentabilité de l'actif (ROA)	7,1%	7,2%	7,5%	0,1pts	0,3pts

Source : HPS – Comptes consolidés

*(Résultat net/ Fonds propres) **(Résultat net/Total bilan)

Revue analytique 2021 – 2022

La période 2021-2022 a été marquée par une augmentation du total bilan de 13,7% pour atteindre 1 553,3 Mdh, une augmentation des fonds propres de 17,2% pour atteindre 652,2 Mdh et par une augmentation du résultat net consolidé de 18,4% pour atteindre 117,1 Mdh. Ainsi, le ROE du groupe a augmenté de 0,2 points pour s'établir à 18,0% en 2022, tandis que le ROA s'établit à 7,5%, en légère hausse de 0,3 point par rapport à fin 2021.

Revue analytique 2020 – 2021

La période 2020-2021 a été marquée par une augmentation du total bilan de 15,4% pour atteindre 1 365,7 Mdh, une augmentation des fonds propres de 12,6% pour atteindre 556,6 Mdh et par une augmentation du résultat net consolidé de près de 17,1% pour atteindre 98,9 Mdh. Ainsi, le ROE du groupe a augmenté de 0,7 points pour s'établir à 17,8% à fin 2021, tandis que le ROA s'établit à 7,2%, en légère hausse de 0,1 point par rapport à fin 2020.

II.4. Présentation du bilan consolidé

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Actif immobilisé	186,4	293,6	300,1	57,5%	2,2%
Écart d'acquisition	0,0	103,6	92,3	NA	-10,9%
Immobilisations incorporelles	89,8	90,0	88,1	0,2%	-2,1%
Immobilisations corporelles	40,5	38,2	42,5	-5,6%	11,3%
Immobilisations financières	1,9	3,9	5,0	>100%	29,1%
Titres mis en équivalence	54,2	58,0	72,2	7,0%	24,4%
Actif circulant	996,5	1 072,0	1 253,2	7,6%	16,9%
Stocks et en cours	77,2	73,8	81,5	-4,4%	10,5%
Clients et comptes rattachés	561,4	609,7	850,6	8,6%	39,5%
Impôts différés actifs	4,0	5,1	4,2	25,8%	-17,8%
Autres créances et comptes de régularisation	130,3	77,7	78,7	-40,4%	1,3%
Valeurs mobilières de placement	0,0	0,0	0,0	NA	NA
Disponibilités	223,6	305,8	238,3	36,8%	-22,1%
Total de l'Actif	1 182,9	1 365,7	1 553,3	15,4%	13,7%

Source : HPS – Comptes consolidés

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
CAPITAUX PROPRES	494,3	556,6	652,2	12,6%	17,2%
<i>Capital</i>	70,4	70,4	70,4	0,0%	0,0%
<i>Primes d'émission</i>	31,6	31,6	31,6	0,0%	0,0%
<i>Réserves consolidées</i>	307,9	355,7	433,1	15,5%	21,7%
<i>Résultats consolidés</i>	84,4	98,9	117,1	17,1%	18,4%
Capitaux propres part du Groupe	494,3	556,6	652,2	12,6%	17,2%
Intérêts minoritaires	0,0	0,0	0,0	NA	NA
Total Capitaux propres	494,3	556,6	652,2	12,6%	17,2%
Passifs à long terme	117,0	185,5	155,1	58,5%	-16,4%
Dettes financières à long terme	112,0	179,9	149,9	60,7%	-16,7%
Avances conditionnées	0,0	0,0	0,0	NA	NA
Provisions pour risques et charges	5,1	5,6	5,2	9,8%	-6,3%
Passif circulant	571,6	623,6	746,0	9,1%	19,6%
Fournisseurs et comptes rattachés	56,7	66,3	53,5	16,8%	-19,3%
Autres dettes et comptes de régularisation	514,8	554,7	691,0	7,7%	24,6%
Impôts différés passifs	0,0	2,0	1,5	NA	-20,6%
Trésorerie passif	0,0	0,6	0,0	NA	-100,0%
Total du Passif	1 182,9	1 365,7	1 553,3	15,4%	13,7%

Source : HPS – Comptes consolidés

Revue analytique 2021 – 2022

Au titre de l'année 2022, le total bilan consolidé s'est élevé à 1 553,3 Mdh, en progression de 13,7% par rapport à l'année 2021. Cette variation s'explique par :

- la hausse des immobilisations financières de 29,1% passant ainsi de 3,9 Mdh en 2021 à 5,0 Mdh en 2022 ;
- la hausse des titres mis en équivalence de 24,4% passant de 58,0 Mdh en 2021 à 72,2 Mdh en 2022 qui s'explique par l'amélioration de la situation nette de GPS de 10% et l'augmentation du taux de change de dinar bahreïni de 13% ;

L'actif circulant a connu une forte hausse sur la période 2021 – 2022 à 16,9% passant de 1 072 Mdh à 1 253,2 Mdh en 2022. Cette hausse s'explique par :

- la hausse des stocks et en-cours de 10,5% portée par les principaux projets en cours ;
- la hausse de 39,5% des créances clients et comptes rattachés dont l'ensemble ont une échéance de moins d'un an.
- la hausse de 1,3% des autres créances et comptes de régularisation passant de 77,7 Mdh en 2021 à 78,7 Mdh en 2022.

Les dettes financières à long terme ont baissé de 16,7% par rapport à l'année 2021 passant de 179,9 Mdh en 2021 à 149,9 Mdh en 2022.

Revue analytique 2020 – 2021

Au titre de l'exercice 2021, le total bilan consolidé s'est élevé à 1 365,7 Mdh, en progression de 15,4% par rapport à 2020. Cette augmentation s'explique par :

- la hausse des immobilisations financières de plus de 100% passant 1,9 Mdh en 2020 à 3,9 Mdh en 2021 ;
- la hausse des titres mis en équivalence à 58,0 Mdh en 2021 contre 54,2 Mdh en 2020, soit une hausse de 7,0% qui s'explique par l'amélioration de la situation nette de GPS

L'actif circulant a connu une forte hausse sur la période 2020-2021 à 7,6% passant de 996,5 Mdh à 1 072,0 Mdh à 2021. Cette hausse s'explique par :

- la baisse des stocks et en-cours de 4,4% portée par les principaux projets en cours;
- la hausse de 8,6% des créances et comptes rattachés ayant une échéance de moins d'un an. Cette hausse s'explique par la croissance de l'activité ;
- la baisse de 40,4% des autres créances et comptes de régularisation à 77,7 Mdh en 2021 contre 130,3 Mdh en 2020, qui s'explique par une erreur dans les comptes de 2020. Il y a eu un reclassement dans les comptes qui n'a pas été fait de solde intercos.

Les dettes financières long terme ont baissé de 60,7% s'établissant à 179,9 Mdh en 2021 contre 112,0 Mdh en 2020.

II.5. Analyse des principaux postes du bilan

II.5.1. Actif immobilisé consolidé

Immobilisations incorporelles consolidées

Le tableau suivant présente les immobilisations incorporelles de HPS, au titre de la période 2020-2022 :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Fonds de commerce	74,4	74,4	74,4	0,0%	0,0%
Brevets, marques, droits et valeurs	0,2	2,1	1,5	>100%	-31,4%
Autres immobilisations incorporelles	15,2	13,5	12,3	-11,5%	-8,9%
Immobilisations incorporelles	89,8	90,0	88,1	0,2%	-2,1%

Source : HPS – Comptes consolidés

Les immobilisations incorporelles du Groupe HPS regroupent :

- le fonds de commerce acquis par HPS Switch dans le cadre de l'opération de reprise de l'activité « Switching » du Centre Monétique Interbancaire. Ce fonds de commerce n'est pas amortissable ; et
- le logiciel VISION qui a été acquis dans le cadre de la prise de contrôle d'ACPQualife, ce logiciel est amorti sur une durée de 10 ans.

Revue analytique 2021 - 2022

En 2022, les acquisitions d'immobilisations incorporelles ont concerné essentiellement des achats de logiciels.

Au titre de l'année 2022, le total des immobilisations incorporelles s'est établi à près de 88,1 Mdh, en baisse de -2,1% par rapport au 31 décembre 2021. Cette tendance s'explique par :

- une baisse de 31,4% des brevets, marques, droits et valeurs, passant de 2,1 Mdh en 2021 à 1,5 Mdh en 2022 ;
- une baisse de 8,9% des autres immobilisations incorporelles passant de 13,5 Mdh en 2021 à 12,3 Mdh en 2022.

Revue analytique 2021 - 2020

Au titre de l'exercice 2021, le total des immobilisations incorporelles s'est établi à près de 90 Mdh, en hausse de 0,2% par rapport au 31 décembre 2020.

Immobilisations corporelles consolidées

Le tableau suivant présente les immobilisations corporelles de HPS, au titre de la période 2020-2022 :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Terrains	0,0	0,0	0,0	NA	NA
Constructions	0,0	0,0	0,0	NA	NA
Matériel et Outilage	7,4	7,7	6,8	3,7%	-10,8%
Matériel de transport	4,6	5,0	3,2	10,0%	-35,1%
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	27,3	25,5	32,4	-6,6%	27,0%
Autres immobilisations corporelles	0,0	0,0	0,0	NA	NA
Immobilisations corporelles en cours	1,2	0,0	0,0	-100,0%	NA
Immobilisations corporelles	40,5	38,2	42,5	-5,6%	11,3%

Source : HPS – Comptes consolidés

Revue analytique 2021 – 2022

En 2022, les acquisitions d'immobilisations corporelles ont concerné essentiellement du matériel informatique et de l'aménagement.

Au 31 décembre 2022, les immobilisations corporelles passent de 38,2 Mdh en 2021 à 42,5 Mdh à décembre 2022 soit une augmentation de 11,3%. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation de 27,0% du mobilier, matériel de bureau et aménagements passant de 25,5 Mdh en 2021 à 32,4 Mdh en 2022 (essentiellement matériel informatique et serveurs) dans le cadre de l'activité courante.

Revue analytique 2020 – 2021

A fin décembre 2021, les immobilisations corporelles passent de 40,5 Mdh en 2020 à 38,2 Mdh en 2021, soit une baisse de 5,6%. Cette baisse s'explique essentiellement par :

- la baisse de 6,6% du mobilier, matériel de bureau et aménagements qui passe de 27,3 Mdh en 2020 à 25,5 Mdh en 2021.
- la baisse de 100% des immobilisations corporelles en cours qui passent de 1,2 Mdh en 2020 à 0 Mdh en 2021.

Immobilisations financières consolidées

Le tableau suivant présente les immobilisations financières de HPS, au titre de la période 2020-2022 :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Prêts immobilisés	0,0	0,0	0,0	NA	NA
Autres créances financières	1,0	3,0	5,0	>100%	68,9%
Titres de participation	0,0	0,0	0,0	NA	NA
Autres titres immobilisés	1,0	0,9	0,0	-4,6%	-100,0%
Immobilisations financières	1,9	3,9	5,0	>100%	29,1%

Source : HPS - Comptes consolidés

Revue analytique 2021 – 2022

Au 31 décembre 2022, les immobilisations financières passent de 3,9 Mdh en 2021 à 5,0 Mdh à décembre 2022 soit une augmentation de 29,1%. Cette hausse s'explique principalement par :

- la hausse de 68,9% des autres créances financières évoluent de 3,0 Mdh en 2021 à 5,0 Mdh en 2022. Cette évolution est due aux cautions bancaires dans le cadre de soumission aux appels d'offres.

Revue analytique 2020 – 2021

A fin décembre 2021, les immobilisations financières passent de 1,9 MdH en 2020 à 3,9 MdH en 2021, soit une variation positive de plus de 100%. Cette hausse s'explique par :

- les autres créances financières passent de 1,0 MdH en 2020 à 3,0 MdH en 2021 soit une hausse de plus 100%. Cette variation est due aux cautions bancaires dans le cadre de soumission aux appels d'offres.

II.5.2. Actifs circulants consolidés

Analyse de l'actif de circulant consolidé

L'actif circulant du groupe HPS se compose principalement des éléments suivants :

En MdH	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Stocks et en cours	77,2	73,8	81,5	-4,4%	10,5%
Clients et comptes rattachés	561,4	609,7	850,6	8,6%	39,5%
Impôts différés actifs	4,0	5,1	4,2	25,8%	-17,8%
Autres créances et comptes de régularisation	130,3	77,7	78,7	-40,4%	1,3%
<i>Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes</i>	<i>0,1</i>	<i>0,1</i>	<i>2,0</i>	<i>0,0%</i>	<i>>100%</i>
<i>Personnel</i>	<i>3,4</i>	<i>2,7</i>	<i>3,2</i>	<i>-22,1%</i>	<i>18,1%</i>
<i>Etat débiteurs</i>	<i>33,0</i>	<i>32,2</i>	<i>52,3</i>	<i>-2,5%</i>	<i>62,3%</i>
<i>Autres débiteurs</i>	<i>34,7</i>	<i>5,4</i>	<i>12,5</i>	<i>-84,5%</i>	<i>>100%</i>
<i>Autres comptes de régularisation actif</i>	<i>59,1</i>	<i>37,4</i>	<i>8,8</i>	<i>-36,8%</i>	<i>-76,5%</i>
Actif circulant (hors VMP et Trésorerie)	773	766	1 015	-0,9%	32,5%

Source : HPS – Comptes consolidés

Analyse des stocks

Les stocks du groupe HPS se composent principalement des éléments suivants :

En MdH	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Stock et en-cours	85,9	73,8	81,5	-14,1%	10,5%
Dépréciation (-)	-8,7	0,0	0,0	-100,0%	NA
Total net	77,2	73,8	81,5	-4,4%	10,5%

Source : HPS – Comptes consolidés

Revue analytique 2021 – 2022

Au titre de l'année 2022, le total net des stocks de HPS s'élève à près de 81,5 MdH, en hausse de 10,5% par rapport à décembre 2021. Cette hausse est due essentiellement à certains projets qui comprennent des montants de vente de licences non encore facturées à la date du 31 décembre 2022. De plus, Les stocks et en cours sont composés principalement de projets en cours qui sont stockés au niveau de l'actif jusqu'à clôture du projet en termes de facturation et d'avancement (100%).

Revue analytique 2020 - 2021

Au titre de l'exercice 2021, le total net des stocks de HPS s'élève à près de 73,8 MdH, en baisse de 4,4% par rapport à décembre 2020. Cette baisse est due essentiellement à la facturation de certains projets développés.

Analyse des créances et comptes rattachés

Les créances du groupe HPS se composent principalement des éléments suivants :

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Clients et comptes rattachés	603,3	656,1	907,0	8,8%	38,2%
Dépréciation (-)	-41,9	-46,5	-56,4	10,9%	21,4%
Total net	561,4	609,7	850,6	8,6%	39,5%

Source : HPS – Comptes consolidés

Revue analytique 2021 - 2022

Au titre de l'année 2022, le total net des créances clients et comptes rattachés de HPS s'élève à près de 850,6 Mdh, en hausse de 39,5% par rapport à décembre 2021. Cette hausse s'explique en majorité par des facturations émises en fin de période non encore échues.

Revue analytique 2020 - 2021

Au titre de l'exercice 2021, le total net des créances clients et comptes rattachés de HPS s'élève à près de 609,7 Mdh, en hausse de 8,6% par rapport à décembre 2020.

Cette hausse s'explique en majorité par des facturations émises en fin de période non encore échues.

Analyse des autres créances et comptes de régularisation

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Fournisseurs débiteurs, avances et accomptes	0,1	0,1	2,0	0,0%	>100%
Personnel	3,4	2,7	3,2	-22,1%	18,1%
Etat débiteur	33,0	32,2	52,3	-2,5%	62,3%
Autres débiteurs	34,7	5,4	12,5	-84,5%	>100%
Autres comptes de régularisation actif	59,1	37,4	8,8	-36,8%	-76,5%
Autres créances et comptes de régularisation	130,3	77,7	78,7	-40,4%	1,3%

Source : HPS – Comptes consolidés

Revue analytique 2021 - 2022

Au titre de l'année 2022, le total des autres créances et comptes de régularisation de HPS s'élève à près de 78,7 Mdh, en hausse de 1,3% par rapport à décembre 2021. Cette hausse est due essentiellement à :

- la hausse de plus de 100% des fournisseurs débiteurs, avances et accomptes qui passent de 0,1 Mdh en 2021 à 2,0 Mdh en 2022 ;
- la hausse de 18,1% des créances liés aux personnels qui passent de 2,7 Mdh en 2021 à 3,2 Mdh en 2022 ;
- la hausse de 62,3% de l'état débiteur qui passe de 32,2 Mdh en 2021 à 52,3 en 2022 ;
- la hausse de plus de 100% des autres débiteurs qui passent de 5,4 Mdh en 2021 à 12,5 Mdh en 2022.

Revue analytique 2020 - 2021

Au titre de l'exercice 2021, le total des autres créances et comptes de régularisation de HPS s'élève à près de 77,7 Mdh, en baisse de 40,4% par rapport à décembre 2020. Cette baisse est due essentiellement à :

- la baisse des créances liés aux personnels passant de 3,4 Mdh en 2020 à 2,7 Mdh en 2021 soit une baisse de 22,1% ;
- la baisse des autres débiteurs passant de 34,7 Mdh en 2020 à 5,4 Mdh en 2021 soit une baisse de 84,5% sur la période ;

- la baisse des autres comptes de régularisation actif passant de 59,1 Mdh en 2020 à 37,4 Mdh en 2021 soit une baisse de 36,8%.

Analyse de la trésorerie active consolidée

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Trésorerie Active	223,6	305,8	238,3	36,8%	-22,1%
Total	223,6	305,8	238,3	36,8%	-22,1%

Source : HPS – Comptes consolidés

Revue analytique 2021 - 2022

Au titre de l'exercice 2022, la trésorerie active de HPS s'élève à près de 238,3 Mdh, en baisse de 22,1% par rapport à décembre 2021. Cette baisse s'explique par :

- les flux nets de trésorerie liés à l'activité en baisse de plus de 160 Mdh à la suite de l'augmentation des créances clients ;
- les remboursements des dettes d'investissement de l'exercice 2022 pour -14,5 Mdh en 2022 ;
- les flux liés aux opérations de financement de -81,9 Mdh contre +31,3 Mdh en 2021.

Revue analytique 2020 - 2021

Au titre de l'exercice 2021, la trésorerie active de HPS s'élève à près de 305,8 Mdh, en hausse de 36,8% par rapport à décembre 2020. Cette hausse s'explique par :

- les flux net de trésorerie liés à l'activité en hausse de 44,4% suite l'augmentation de variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité;
- la hausse des dettes d'investissement de l'exercice 2021 à la suite de l'acquisition d'ICPS.

II.5.3. Financement permanent

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Capitaux propres					
Capital	70,4	70,4	70,4	0,0%	0,0%
Primes d'émission	31,6	31,6	31,6	0,0%	0,0%
Réserves consolidées	307,9	355,7	433,1	15,5%	21,7%
Résultats consolidés	84,4	98,9	117,1	17,1%	18,4%
Total des capitaux propres	494,3	556,6	652,2	12,6%	17,2%
Intérêts minoritaire	0,0	0,0	0,0	NA	NA
Intérêts minoritaire	0	0	0	NA	NA
Dettes financières à long terme	112,0	179,9	149,9	60,7%	-16,7%
Avances conditionnées	0,0	0,0	0,0	NA	NA
Dettes financières	112,0	179,9	149,9	60,7%	-16,7%
Provisions pour risques et charges	5,1	5,6	5,2	9,8%	-6,3%
Total financement permanent	611,3	742,1	807,3	21,4%	8,8%

Source : HPS – Comptes consolidés

Revue analytique 2021 - 2022

Au titre de l'exercice 2022, le financement permanent de HPS s'élève à près de 807,3 Mdh, en hausse de 8,8% par rapport à décembre 2021. Cette variation est due essentiellement à :

- la hausse de 17,2% des capitaux propres passant de 556,6 Mdh en 2021 à 652,2 Mdh en 2022 ;
- la baisse des dettes financières à long terme passant de 179,9 Mdh en 2021 à 149,9 Mdh à décembre 2022 soit une variation de -16,7%.

Revue analytique 2020 - 2021

Au titre de l'exercice 2021, le financement permanent de HPS s'élève à près de 742,1 Mdh, en hausse de 21,4% par rapport à décembre 2020. Cette variation est due essentiellement à :

- la hausse de 12,6% des capitaux propres passant de 494,3 Mdh en 2020 à 556,6 Mdh à décembre 2021 ;
- la hausse des dettes financières à long terme à 112,0 Mdh en 2020 contre 179,9 Mdh à décembre 2021 soit une variation de 60,7%.

II.5.4. Passifs circulants consolidés

Analyse du passif circulant consolidé

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Fournisseurs et comptes rattachés	56,7	66,3	53,5	16,8%	-19,3%
Autres dettes et comptes de régularisation	514,8	554,7	691,0	7,7%	24,6%
<i>Clients créditeurs, avances et acomptes</i>	2,9	3,7	4,8	28,8%	30,3%
<i>Dettes sociales et fiscales</i>	90,9	119,1	100,0	31,0%	-16,1%
<i>Autres dettes et comptes de régularisation</i>	421,1	431,9	586,2	2,6%	35,7%
Impôts différés passifs	0,0	2,0	1,5	NA	-20,6%
Total du Passif circulant (hors VMP et Trésorerie)	571,6	623,0	746,0	9,0%	19,8%

Source : HPS – Comptes consolidés

Analyse des fournisseurs et comptes rattachés

Au titre de l'exercice 2022, les dettes fournisseurs de HPS s'élèvent à près de 53,5 Mdh, en baisse de 19,3% par rapport à décembre 2021. La part des dettes fournisseurs à plus d'un an est respectivement de 4,5 Mdh en 2022 et 2,2 Mdh en 2021.

Analyse de la trésorerie passive

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Trésorerie Passif	0,0	0,6	0,0	NA	-100,0%
Total	0,0	0,6	0,0	NA	-100,0%

Source : HPS – Comptes consolidés

II.5.5. Analyse du tableau des flux de trésorerie consolidé

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Résultat net	84,4	98,9	117,1	17,2%	18,4%
Elimination des charges et produits nets sans effet sur la trésorerie ou non liés à l'activité	0	0	0	NA	NA
Dotations aux amortissements	22,9	33	34,7	44,1%	5,2%
Variation des impôts différés	-0,5	0,9	0,7	>100%	-22,2%
Plus ou moins-value de cession	2,5	-0,9	0	>-100%	>-100%
Autres produits (charges) nets sans effets sur la trésorerie	2	0	0,1	NA	NA
Quote part dans le résultat des sociétés mises en équivalence nette des dividendes reçus	-8,7	-4,9	-6,7	43,7%	-36,7%
Capacités d'autofinancement des sociétés intégrées	102,6	127	145,8	23,8%	14,8%
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	0	0	NA	NA
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	23,6	54,9	-126,7	>100%	>-100%
Flux net de trésorerie liés à l'activité	126,2	181,9	19,1	44,1%	-89,5%
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-17,9	-12,3	-14,5	31,3%	-17,9%
Cessions d'immobilisations nettes d'impôts	0	0,9	0	>100%	NA
Cession de titres de sociétés mises en équivalence	0	0	0	NA	NA
Acquisition nette de titre de société consolidée	-7,4	-115,8	0	>-100%	>100%
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements	-25,3	-127,2	-14,5	>-100%	88,6%
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0	-35,2	-38,7	NA	-9,9%
Augmentation du capital en numéraire	0	0	0	NA	NA
Autres	0	-0,3	-1,1	NA	>100%
Variations des emprunts	36,4	66,8	-42,1	83,5%	>-100%
Flux des opérations de financement	36,3	31,3	-81,9	-13,8%	>-100%
Mouvements de conversion	0,9	-4,4	10,4	>-100%	>100%
Augmentation (diminution) de la trésorerie	138,1	81,6	-66,9	-40,9%	>-100%
Trésorerie au début de l'exercice	85,5	223,6	305,2	>100%	36,5%
Trésorerie à la fin de l'exercice	223,6	305,2	238,3	36,5%	-21,9%

Source : HPS – Comptes consolidés

Revue analytique 2021 - 2022

Les flux de trésorerie liés à l'activité ont connu une forte baisse de près de 89,5% passant de 181,9 Mdh en 2021 à 19,1 Mdh en 2022. Cette tendance est due à :

- la hausse de 18,4% du résultat net entre 2021 et l'exercice 2022 ;
- la hausse de 14,8% de la capacité d'autofinancement des sociétés intégrées ;
- la baisse de -22,2% des variations liées aux impôts différés ;
- la baisse de plus de 100% des plus ou moins-value de cession ;
- la baisse de 36,7% des quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence nette des dividendes reçus ;
- la baisse des autres produits (charges) nets sans effet sur la trésorerie de plus de 100% ;
- la baisse de la variation du BFR de plus de 100%.

Les flux de trésorerie liés à l'investissement ont connu une forte hausse de près de +88,6% passant de -127,2 Mdh en 2021 à -14,5 Mdh en 2022. Cette variation est due à :

- la baisse des cessions d'immobilisations ;
- la baisse de l'acquisition nette de titre de société consolidée ;

Les flux de trésorerie liés au financement ont connu une forte baisse passant de 31,3 MdH en 2021 à -81,9 MdH en 2022.

Revue analytique 2020 - 2021

Les flux de trésorerie liés à l'activité ont connu une forte hausse de 44,1% passant de 126,2 MdH en 2020 à 181,9 MdH en 2021. Cette hausse est due à :

- la hausse de 23,8% de la capacité d'autofinancement des sociétés intégrées ;
- la hausse des dotations aux amortissements de 44,2% ;
- la hausse de la variation du BFR.

Les flux de trésorerie liés à l'investissement ont connu une baisse de plus de 100% passant de -25,3 MdH en 2020 à -127,2 MdH en 2021. Cette tendance est due à la baisse de 30,9% des acquisitions d'immobilisations.

Les flux de trésorerie liés au financement ont connu une forte baisse de 13,8% passant de 36,3 MdH en 2020 à 31,3 MdH en 2021.

II.5.6. Analyse de l'équilibre financier

Analyse du fonds de roulement

En MdH	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Capital	70,4	70,4	70,4	0,0%	0,0%
Primes d'émission	31,6	31,6	31,6	0,0%	0,0%
Réserves consolidées	307,9	355,7	433,1	15,5%	21,7%
Résultats consolidés	84,4	98,9	117,1	17,1%	18,4%
Total des capitaux propres	494,3	556,6	652,2	12,6%	17,2%
Intérêts minoritaire	0,0	0,0	0,0	NA	NA
Intérêts minoritaire	0,0	0,0	0,0	NA	NA
Dettes financières à long terme	112,0	179,9	149,9	60,7%	-16,7%
Avances conditionnées	0,0	0,0	0,0	NA	NA
Dettes financières	112,0	179,9	149,9	60,7%	-16,7%
Provisions pour risques et charges	5,1	5,6	5,2	9,8%	-6,3%
Total financement permanent	611,3	742,1	807,3	21,4%	8,8%
Actif immobilisé	186,4	293,6	300,1	57,5%	2,2%
Fonds de roulement	424,9	448,4	507,2	5,5%	13,1%

Source : HPS – Comptes consolidés

Revue analytique 2021 - 2022

Entre 2021 et 2022, le fonds de roulement enregistre une hausse de 13,1% s'établissant ainsi à 507,2 MdH contre 448,4 MdH en 2021. Cette évolution s'explique par l'accroissement du financement permanent à un rythme plus soutenu (+8,8% à 807,3 MdH) que celui des actifs immobilisés (+2,2% à 300,1 MdH). La hausse du fonds de roulement a été portée essentiellement par une légère hausse des capitaux propres entre 2021 et 2022 (17,2% vs. 2021).

Revue analytique 2020 - 2021

Entre 2020 et 2021, le fonds de roulement enregistre une hausse de 5,5% s'établissant ainsi à 448,4 MdH contre 424,9 MdH en 2020. Cette évolution s'explique par l'accroissement de l'actif immobilisé à un rythme plus soutenu (57,5%

à 293,6 Mdh) que celui du financement permanent (21,4% à 742,1 Mdh). Cette hausse reste essentiellement portée par la hausse des dettes financières à long terme (+60,7% vs. 2020) qui s'explique par les dettes octroyées dans le financement d'acquisitions du groupe HPS.

Analyse du besoin en fonds de roulement

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Stocks et en cours	77,2	73,8	81,5	-4,4%	10,5%
Clients et comptes rattachés	561,4	609,7	850,6	8,6%	39,5%
Impôts différés actifs	4,0	5,1	4,2	25,8%	-17,8%
Autres créances et comptes de régularisation	130,3	77,7	78,7	-40,4%	1,3%
<i>Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes</i>	<i>0,1</i>	<i>0,1</i>	<i>2,0</i>	<i>0,0%</i>	<i>>100%</i>
<i>Personnel</i>	<i>3,4</i>	<i>2,7</i>	<i>3,2</i>	<i>-22,1%</i>	<i>18,1%</i>
<i>Etat débiteurs</i>	<i>33,0</i>	<i>32,2</i>	<i>52,3</i>	<i>-2,5%</i>	<i>62,3%</i>
<i>Autres débiteurs</i>	<i>34,7</i>	<i>5,4</i>	<i>12,5</i>	<i>-84,5%</i>	<i>>100%</i>
<i>Autres comptes de régularisation actif</i>	<i>59,1</i>	<i>37,4</i>	<i>8,8</i>	<i>-36,8%</i>	<i>-76,5%</i>
Actif circulant (hors VMP et Trésorerie) (A)	773,0	766,2	1 015,0	-0,9%	32,5%
Fournisseurs et comptes rattachés	56,7	66,3	53,5	16,8%	-19,3%
Autres dettes et comptes de régularisation	514,8	554,7	691,0	7,7%	24,6%
<i>Clients créditeurs, avances et acomptes</i>	<i>2,9</i>	<i>3,7</i>	<i>4,8</i>	<i>28,8%</i>	<i>30,3%</i>
<i>Dettes sociales et fiscales</i>	<i>90,9</i>	<i>119,1</i>	<i>100,0</i>	<i>31,0%</i>	<i>-16,1%</i>
<i>Autres dettes et comptes de régularisation</i>	<i>421,1</i>	<i>431,9</i>	<i>586,2</i>	<i>2,6%</i>	<i>35,7%</i>
Impôts différés passifs	0,0	2,0	1,5	NA	-20,6%
Total du Passif circulant (hors VMP et Trésorerie) (B)	571,6	623,0	746,0	9,0%	19,8%
BFR (1)-(2)	201,4	143,3	269,0	-28,9%	87,7%

Source : HPS – Comptes consolidés

Revue analytique 2021 - 2022

Le besoin en fonds de roulement ressort à 269,0 Mdh en 2022 contre 143,4 Mdh en 2021. Cette hausse de 87,7% résulte de l'augmentation du poste de créances clients de 39,5%, et du poste autres créances et comptes de régularisation de 1,3%, soit une augmentation de l'actif circulant consolidé de 1 015,0 Mdh (+32,5%). Le passif circulant a connu une hausse de 19,8% entre 2021 et 2022. Cette évolution s'explique par la hausse de 24,6% des autres dettes et comptes de régularisation.

Revue analytique 2020 - 2021

Le besoin en fonds de roulement ressort à 143,3Mdh en 2021 contre 201,4 Mdh en 2020. Cette évolution résulte de la hausse des postes de créances clients de 8,6%, et du poste autres créances et comptes de régularisation de 40,4%, soit une baisse de l'actif circulant consolidé de 766,2 Mdh (-0,9%). Le passif circulant a connu une hausse de 9,0% entre 2020 et 2021. Cette évolution s'explique par la hausse de 7,7% des autres dettes et comptes de régularisation.

Analyse de la trésorerie nette

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Trésorerie Active	223,6	305,8	238,3	36,8%	-22,1%
Trésorerie Passif	0,0	0,6	0,0	NA	-100,0%
Trésorerie nette	223,6	305,2	238,3	36,5%	-21,9%

Source : HPS – Comptes consolidés

Revue analytique 2021 - 2022

Au 31 décembre 2022, le Groupe ressort avec une trésorerie nette positive en baisse à 238,3 Mdh en 2022 contre 305,2 Mdh à fin 2021 soit une baisse de 21,9%.

Revue analytique 2020 - 2021

Au terme de l'exercice 2021, le Groupe ressort avec une trésorerie nette positive en hausse à 305,2 Mdh en 2021 contre 223,6 Mdh à fin 2020 soit une hausse de 36,5%.

II.5.7. Analyse de la rentabilité

Analyse du ratio de rentabilité

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Résultat net part du groupe	84,4	98,9	117,1	17,1%	18,4%
Capitaux propres part du groupe	494,3	556,6	652,2	12,6%	17,2%
Rentabilité des capitaux propres (ROE)	17,1%	17,8%	18,0%	0,7pts	0,2pts
Total de l'Actif	1 182,9	1 365,7	1 553,3	15,4%	13,7%
Rentabilité de l'actif (ROA)	7,1%	7,2%	7,5%	0,1pts	0,3pts

Source : HPS – Comptes consolidés

Revue analytique 2021 – 2022

Au titre de l'exercice 2022, le Groupe ressort avec un ROE de 18,0% contre 17,8% en 2021, soit une hausse de 0,2 points. Le ROA est de 7,5% sur la période respective soit une hausse de 0,3 points.

Revue analytique 2020 - 2021

Au terme de l'exercice 2021, le Groupe ressort avec un ROE de 17,8% en 2021 contre 17,1% à fin 2020 soit une hausse de 0,7 point. Le ROA est de 7,2% en 2021 contre 7,1% en 2020, en légère hausse de 0,1 point.

Analyse du ratio de liquidité

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Trésorerie Active (A)	223,6	305,8	238,3	36,8%	-22,1%
Trésorerie Passive (B)	0,0	0,6	0,0	NA	-100,0%
Passif circulant (C)	571,6	623,0	746,0	9,0%	19,8%
Liquidité immédiate (A)/(B+C)	39,1%	49,0%	31,9%	9,9pts	-17,1pts
Créances de l'actif circulant (D)	561,4	609,7	850,6	8,6%	39,5%
Liquidité réduite (D)/(B+C)	98,2%	97,8%	114,0%	-0,4pts	16,2pts
Actif circulant (hors VMP et Trésorerie) (E)	773,0	766,2	1 015,0	-0,9%	32,5%
Liquidité générale (E)/(B+C)	135,2%	122,9%	136,1%	-12,4pts	13,2pts

Source : HPS – Comptes consolidés

Revue analytique 2021 - 2022

Au titre de l'exercice 2022, le Groupe ressort avec un ratio de liquidité générale de 136,1% en 2022 contre 122,9% en 2021 en hausse de 13,2 points. Cette hausse s'explique par la hausse de l'actif circulant.

Le groupe ressort avec un ratio de liquidité immédiate de 31,9% en 2022 contre 49,0% en 2021 soit une baisse de 17,1 points qui s'explique par la baisse de près de 22,1% de la trésorerie active.

Le Groupe ressort avec un ratio de liquidité réduite de 114,0% en 2022 contre 97,8% en 2021 soit une hausse de 16,2 points qui s'explique par la hausse des créances de l'actif circulant (+30,5%).

Revue analytique 2020 - 2021

En 2021, le Groupe ressort avec un ratio de liquidité générale de 122,9% au 2021 contre 135,2% en 2020 en baisse de 12,4 points. Cette baisse s'explique par la hausse de la trésorerie active de 36,5% sur la période respective.

HPS ressort avec un ratio de liquidité immédiate de 49,0% en 2021 contre 39,1% en 2020 soit une hausse de 9,9 points qui s'explique par l'augmentation de près de 9,0% du passif circulant.

HPS ressort avec un ratio de liquidité réduite de 97,8% en 2021 contre 98,2% en 2020 soit une baisse de 0,9 points qui s'explique par la hausse des créances de l'actif circulant à 8,6% sur la période respective.

II.5.8. Analyse de l'endettement net consolidé

En Mdh	2020	2021	2022	Var. 20/21	Var. 21/22
Dettes de financement	112,0	179,9	149,9	60,7%	-16,7%
Trésorerie Passive	0,0	0,6	0,0	NA	-100,0%
Titres et valeurs de placement	0,0	0,0	0,0	NA	NA
Trésorerie Active	223,6	305,8	238,3	36,8%	-22,1%
Endettement net	-111,6	-125,2	-88,3	-12,2%	29,5%
Total financement permanent	611,3	742,1	807,3	21,4%	8,8%
Taux d'endettement	-18,3%	-16,9%	-10,9%	1,4pts	5,9pts
Capitaux propres part du groupe	494,3	556,6	652,2	12,6%	17,2%
Gearing	-22,6%	-22,5%	-13,5%	0,1pts	9,0pts

Source : HPS – Comptes consolidés

Revue analytique 2021 – 2022

Au 31 décembre 2022, le Groupe ressort avec un endettement net de -88,3 Mdh en 2022 contre -125,2 Mdh en 2021 en hausse de 29,5%. Cette hausse s'explique par la réduction de la dette de financement.

Le groupe ressort avec un taux d'endettement de -10,9% contre -16,9% sur la période respective soit une variation de 5,9 points.

Le gearing sur la période s'élève à 13,5% contre 22,5% en 2021 soit une amélioration de 9,0 points.

Revue analytique 2020 - 2021

Au terme de l'exercice 2021, le Groupe ressort avec un endettement net de -125,2 Mdh au 2021 contre -111,6 Mdh en 2020 en baisse de 12,2%. Cette baisse de l'endettement net s'explique par la hausse de la trésorerie de 36,8% mais qui reste tout de même impacté par la hausse des dettes de financement de 60,7%.

Le groupe ressort avec un taux d'endettement de -16,9% contre -18,3% sur la période respective soit une variation de 1,4 points.

Le gearing sur en 2022 s'élève à -22,5% contre -22,6% en 2020 soit une amélioration de 0,1 points.

II.6. Présentation des comptes proforma 2021

En Mdh	2021	2021 Proforma	2022	Variation 21/21 PF	Variation 22/21 PF
Chiffres d'affaires	674,10	812,54	980,72	20,5%	20,7%
Variation de stocks de produit	7,80	0,20	1,99	>100%	>100%
Production immobilisée	0,0	-	-0,51	NA	NA
Autres produits d'exploitation	46,60	34,61	24,86	-25,7%	-28,2%
Produits d'Exploitation	728,5	847,4	1 007,1	16,3%	18,8%
Achats revendus de Marchandises	0,00	-0,03	-5,85	>-100%	>-100%
Achats consommés	-103,70	-143,31	-165,04	-38,2%	-15,2%
Achats consommés	-113,60	-105,29	-158,70	7,3%	-50,7%
Charges de personnel	-311,90	-372,00	-443,24	-19,3%	-19,1%
Autres charges d'exploitation	-27,50	-16,23	-5,17	41,0%	68,1%
Impôts et taxes	-11,60	-21,50	-21,41	-85,3%	0,4%
Dotations d'exploitation	-39,70	-44,62	-44,19	-12,4%	1,0%
Charges d'Exploitation	-608,00	-702,98	-843,61	-15,6%	-20,0%
Résultat d'exploitation	120,5	144,4	163,5	19,8%	13,2%
<i>Marge d'exploitation</i>	<i>17,9%</i>	<i>17,0%</i>	<i>16,2%</i>	<i>-4,8%</i>	<i>-4,7%</i>
Charges et produits financiers	-19,10	-0,40	19,45	>100%	>100%
Résultat courant des entreprises intégrées	101,4	144,0	182,9	42,0%	27,0%
Charges et produits non courants	-5,90	-10,48	-26,90	>-100%	>-100%
Impôts sur les résultats	-24,90	-34,96	-44,04	-40,4%	-26,0%
Résultat net des entreprises intégrées	70,60	98,53	111,97	39,6%	13,6%
Quote part dans les résultats des entreprises MEE	15,70	10,40	16,38	-33,7%	57,5%
Dotations aux amorts des écarts d'acquisition	-1,90	-11,31	-11,27	-495,1%	0,3%
Résultat net de l'ensemble consolidé	84,40	97,62	117,08	15,7%	19,9%
Intérêts minoritaires	0,00	-	-	NA	NA
Résultat net (Part du groupe)	84,40	97,62	117,08	15,7%	19,9%
<i>Marge nette</i>	<i>12,5%</i>	<i>11,5%</i>	<i>11,6%</i>	<i>-1,0 pts</i>	<i>0,1 pts</i>

Source : HPS – Comptes consolidés

Le CPC proforma présenté ci-dessus correspond au CPC historique retraité de HPS afin de permettre une comparaison avec l'année 2022 à la suite de l'acquisition d'ICPS et IPRC.

On observe au niveau des variations entre le 2021 et le 2021 proforma que tous les comptes sont impactés, illustrant ainsi l'intégration des nouvelles acquisitions de HPS.

Il est à noter que la présentation des comptes proforma est essentielle du fait de l'intégration de l'entité ICPS en 2021 à partir du 1^{er} avril (soit 9 mois d'activité) par rapport à 12 mois d'activité en 2022.

Ces comptes proforma permettent de donner une vue sur l'évolution du CPC intégrant 12 mois d'activité de cette même entité sur les deux années 2021 et 2022.

Les seuls retraitements supplémentaires opérés sont les retraitements d'annulation des opérations intragroupes entre l'entité ICPS et la maison mère HPS sur le 1^{er} trimestre 2021. De plus, ce compte de résultat proforma a été élaboré par le management pour des besoins de comparabilité et n'a pas fait l'objet d'examen limité ni d'audit par les commissaires aux comptes.

II.7. Analyse des indicateurs trimestriels

II.7.1. Indicateurs consolidés 1^{er} trimestre

En Mdh	T1 2023	T1 2022*	Var. 22/23	T1 2022**	Var. 22/23	T1 2022	T1 2021*	Var. 21/22	T1 2021*	Var. 21/22
Produits d'exploitation	265,4	221,2	20,0%	221,2	20,0%	221,2	185,6	19,2%	171,9	28,7%
Recherche & développement	31,0	26,0	19,2%	26,0	19,2%	26,0	22,3	16,6%	22,3	16,6%

Source : HPS – Comptes consolidés

*Indicateurs Proforma (incluant acquisition ICPS)

**Indicateurs (hors acquisition de ICPS)

II.7.2. Indicateurs consolidés cumulés trimestriels

En Mdh	T1 2023	2022*	Var. 22/23	T1 2022	2021*	Var. 21/22
Endettement**	133	150	-11,6%	171,4	179,9	-4,70%
Trésorerie	311	238	30,4%	296	306,1	-3,30%

Source : HPS – Comptes consolidés

*Indicateurs Proforma (incluant acquisition ICPS)

**L'endettement intègre les crédits moyen terme contractés ainsi que les contrats leasing souscrits (chiffres au 31/03/2022 vs. 31/12/2022)

Le Groupe HPS a maintenu son rythme de croissance soutenu durant ce 1^{er} trimestre 2023 avec des revenus consolidés qui s'établissent à 265,4 Mdh, en hausse de 20,0% par rapport à la même période de 2022.

Cette croissance a été réalisée grâce au développement de ses activités et à l'intégration réussie des acquisitions réalisées en 2021.

Le Groupe HPS continue à mettre en œuvre sa feuille de route stratégique en matière de Recherche & Développement, notamment autour de la plateforme de paiement PowerCARD. L'investissement R&D au titre de la période s'établit à 31 Mdh, en hausse de 19,2%, représentant 11,7% des revenus consolidés.

Les investissements réalisés par HPS durant le premier trimestre de cette année ont porté principalement sur les achats réguliers de matériel informatique, d'équipement de bureau, ainsi que sur les aménagements nécessaires pour accompagner le déploiement des différents projets du Groupe.

Le renforcement régulier des capacités financières et la politique d'optimisation des flux de trésorerie permettent au Groupe de disposer d'une trésorerie de 311 MDH, avec un endettement 133 Mdh.

PARTIE IV :PERSPECTIVES

I. PERSPECTIVES EXTERNES POUVANT IMPACTER HPS S.A³⁰

Les revenus des sociétés de paiements ont atteint un nouveau palier et devraient augmenter en glissement annuel de près de 9,5% en 2022 contre 6,9% estimé en 2021. Une hausse remarquable compte tenu de l'état du marché en 2021.

Le secteur de la monétique reste résilient et devrait croître - malgré les effets combinés d'une politique monétaire conservatrice, de l'instabilité géopolitique, des chocs de la chaîne d'approvisionnement liés à la pandémie (réduisant les volumes de transactions) et d'un environnement macroéconomique caractérisé par une inflation élevée et une hausse des coûts de l'énergie (qui affectent tous deux les dépenses des consommateurs et des entreprises).

Les principaux facteurs comprendront à la fois les revenus liés aux transactions (primaires) provenant des paiements effectués avec des cartes et des instruments autres que les cartes, et les revenus non liés aux transactions (secondaires) provenant de sources telles que les intérêts sur les dépôts, les frais de tenue de compte, les opérations de change, les services à valeur ajoutée et les découverts.

Les taux de croissance des revenus ont été détériorées par la pression des marges sur les transactions cross-border, les frais d'acquisition sur les transactions par carte et le taux d'escompte des commerçants/le plafond d'échange sur divers marchés. En revanche, pour les revenus non liés aux transactions, les hausses de taux d'intérêt décidées par les banques centrales mondiales en réponse à une inflation élevée ont augmenté les marges des banques.

Les principales tendances du secteur de la monétique sont les suivantes :

- une orientation client avec la mise en place de nouveaux moyens de paiements innovants et une meilleure transparence des paiements grâce aux infrastructures relatives à l'identification numérique ;
- une meilleure souplesse sur le marché avec un élargissement des acteurs vers des segments et une application d'une stratégie D2C (Direct to Customer) pour privilégier les PMEs et les professions libérales (commerçants) ;
- le lancement des BigTechs dans le segment B2B par le biais de partenariats avec les sociétés de paiements et les banques ;
- un écosystème ouvert avec une adoption des banques dans le segment du paiement électronique surtout depuis la pandémie qui a révolutionné les moyens de paiement ;
- la profitabilité pour les banques en profitant de la réduction des coûts que procure les moyens de paiement électronique ;
- une meilleure résilience des offres des acteurs avec en avant la cybersécurité, des synergies issues des transactions M&A, la consolidation pour profiter des économies de coûts.

II. PERSPECTIVES DE HPS³¹

Fort d'une organisation agile et décentralisée au niveau de l'ensemble de ses activités et compte tenu de l'évolution actuelle de l'industrie du paiement, le Groupe HPS s'est doté d'une feuille de route stratégique avec des priorités en termes de croissance et de développement, notamment pour son cœur de métier.

A travers une série d'initiatives stratégiques, le Groupe ambitionne de donner un nouvel élan à sa dynamique de croissance organique grâce notamment au positionnement particulier de sa plateforme PowerCARD et au renforcement du son maillage territorial à travers les marchés clés. Par ailleurs, HPS a adopté un plan d'actions spécifique pour orienter ses opérations de croissance externe qui vise à intégrer les nouvelles tendances dans l'univers du paiement et à s'introduire dans de nouveaux marchés porteurs pour son offre SaaS de la plateforme PowerCARD.

Grâce à la solidité de ses fondamentaux, à la diversité de ses business modèles et à son effort soutenu de Recherche & Développement, le Groupe HPS est positionné pour profiter pleinement de l'évolution actuelle de l'industrie du paiement à l'échelle mondiale. La nouvelle organisation, la stratégie de renforcement des Delivery Centers pour supporter localement le développement des activités à l'international et la mise sur le marché future de la version 4 de PowerCARD devraient continuer à porter la croissance organique du Groupe durant les prochaines années et

³⁰ Source : Global Payment Report – Octobre 2022

³¹ Source : RFA HPS

permettre de renforcer la contribution des revenus récurrents. Par ailleurs, après l'intégration réussie de ICPS et de IPRC, le Groupe ambitionne d'accélérer son développement grâce à sa stratégie de croissance externe.

Le plan stratégique s'articule autour des activités de paiements, le business development et le Switching à travers une stratégie axée sur la croissance organique et externe.

Les activités de paiements :

Croissance organique :

- Le renforcement du logiciel PowerCARD à travers :
 - la consolidation du positionnement de HPS à travers l'innovation et la R&D ;
 - le renforcement de la croissance en Europe, en Afrique du Sud avec plus de proximité grâce au Delivery Centers et d'autres innovations ;
 - l'installation des fondamentaux pour la croissance future en Asie et en Amérique à travers un réseau de partenaires, une présence locale et des solutions innovantes.
- Le renforcement du logiciel PowerCARD en mode SaaS :
 - le positionnement de l'offre « Processing » de HPS en Afrique et au Moyen-Orient en augmentant ses ressources et sa capacité de traitement ;
 - le ciblage d'opportunités de développement pour introduire la plateforme PowerCARD dans d'autres marchés.

Croissance externe :

- Réalisation des acquisitions dans le métier de Processing au niveau des marché à fort potentiel de croissance ;
- Acquisitions d'entités capables de renforcer l'offre de HPS en matière d'innovation et cibler les acteurs offrant de nouvelles architectures de paiement.

Le business development :

Croissance organique :

- Structurer et mise en place d'une équipe dédiée à l'identification et au développement de nouvelles opportunités métier autour du paiement.

Le Switching :

Croissance organique :

- Capitalisation sur le positionnement de HPS switch pour évoluer en véritable catalyseur du paiement électronique au Maroc ;
- Renforcement de la collaboration avec la Banque Centrale, les banques et les institutions financières ainsi que les Fintech pour accélérer l'adoption du paiement mobile.

Plan AccelR8:

Afin d'accompagner le développement soutenu des technologies de paiement et de renforcer son positionnement dans une industrie en profonde mutation, le Groupe HPS a adopté le plan de développement à horizon 2027, AcceleR8, visant principalement la croissance des revenus avec un renforcement de la contribution des revenus récurrents & réguliers et l'élargissement de la couverture géographique. La performance du Groupe au titre du trimestre conforte ses différents choix stratégiques, aussi bien en matière de croissance qu'en termes de présence mondiale. L'année 2023 devrait être marquée par le déploiement du plan AccelR8, en capitalisant sur les leviers stratégiques du Groupe, tels que son savoir-faire en matière d'innovation et de Recherche & Développement, sa solidité financière et la diversification de ses modèles d'activités. Cette dynamique permettra d'atteindre l'objectif défini dans le cadre du plan AccelR8, avec une croissance des revenus consolidés comprise entre 20% et 25% au titre de l'année 2023.

PARTIE V : FAITS EXCEPTIONNELS

Faits exceptionnels à l'international :

L'année 2022 a été marqué par un contexte internationale attisé par une instabilité géopolitique et des conditions climatiques difficiles susceptibles d'entrainer les principaux impacts suivants :

- Impact sur la croissance économique : révision à la baisse à la fois du PIB agricole en raison de la faible pluviométrie que du PIB non agricole en raison du ralentissement de la demande étrangère adressée au Maroc et notamment le ralentissement chez les principaux partenaires économique de l'Union européenne ;
- Impact sur l'inflation : augmentation générale des prix due à la hausse des coûts de l'énergie et des transports et des produits importés (notamment les intrants pour entreprises industrielles) ;
- Impact sur les entreprises : perturbation du commerce international, baisse d'activité, hausse des prix des intrants et difficulté à transmettre le surcoût à l'acheteur final. Stress sur les marges, problèmes spécifiques liés à la perturbation des marchés de destination et capacité à trouver des marchés de substitution. Hausse des taux d'intérêt et des frais financiers et baisse de la solvabilité des entreprises ;
- Impact sur le secteur bancaire : maintien ou légère hausse du volume global des crédits dû uniquement à l'effet de l'inflation, mais fébrilité attendue au niveau de l'investissement et de la consommation des ménages. La liquidité bancaire devrait rester confortable ainsi que la progression des dépôts. Une légère révision à la hausse des créances en souffrance sera attendue pour 2022 et 2023.

PARTIE VI : LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES

A la date d'établissement du présent document de référence, HPS S.A n'enregistre pas de litiges ou d'affaires contentieuses majeures susceptibles d'affecter de façon significative ses résultats, sa situation financière ou son activité.

PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUE

▪ Risque géopolitique

Réalisant une majorité de son chiffre d'affaires à l'international, HPS s'expose aux risques de stabilité politique et de conjoncture économique dans chaque région. Ces risques sont négligeables dans les pays développés notamment en Europe ; cependant, ils sont beaucoup plus importants dans des régions à fortes tensions telles que le Moyen Orient (Palestine, Yémen), Iran, Iraq et Afrique subsaharienne.

De ce fait, HPS adopte des mesures de précautions pour contrecarrer ces risques. Ainsi, la société exige des avances sur paiement en fonction du risque pressenti. Ces avances varient entre 50% à 60% du montant du marché dans les régions les plus risquées et s'élèvent à environ 20% dans les régions les moins risquées.

Afin de pallier les risques environnementaux (catastrophe naturelle, etc.), HPS a mis en place des mécanismes de sauvegarde, d'archivage et de restauration des données ainsi qu'une procédure de reprise d'activité (en cas de désastre, etc.).

▪ Risque d'évolution technologique

Le secteur de gestion des systèmes de paiement électronique se caractérise par des évolutions technologiques très rapides, une évolution des standards et une émergence fréquente de nouveaux services, logiciels et autres produits.

Le succès futur de HPS dépendra de sa capacité à anticiper les tendances du secteur et à se positionner en amont en adaptant ses offres pour mieux servir ses marchés.

A cet effet, la société dispose d'une cellule de veille technologique lui permettant d'être à l'affût des évolutions et des tendances mondiales. Cette cellule s'appuie, entre autres, sur les recommandations des organismes internationaux de paiement (Visa, Mastercard) et assiste régulièrement aux différentes foires et conférences partout dans le monde.

▪ Risque de fraude

L'activité de paiement électronique est soumise, en permanence, aux tentatives d'intrusion aussi bien internes qu'externes. Le plus souvent, les manipulations frauduleuses des systèmes émanent de la complicité de personnes internes à l'organisme en question.

A cet effet, HPS a mis au point un dispositif pour le traçage des manipulations des systèmes (valeurs saisies avant et après opération, entrées/sorties, etc.). D'autres part, la société a intégré à ses solutions des procédures de sécurité répondant aux standards de Visa et Mastercard. Ces derniers exigent la mise en place de plusieurs verrous pour la gestion de la fraude afin de certifier conforme le logiciel de paiement. Cette certification permet à HPS de se protéger contre tout retournement du client.

▪ Risque de défaut

Généralement, dans toute production de logiciels, les produits sont soumis à d'éventuels bugs qui peuvent parfois causer des dommages importants aux utilisateurs.

Afin de minimiser le risque de défectuosité, HPS effectue une série de tests avant l'installation finale du produit chez le client. En plus, la société a mis en œuvre un système de signalisation pour opérations douteuses et a exigé de ses clients la remontée des défauts le plus tôt possible (délai de 24 heures) pour corriger la défaillance.

Il est à noter que pour chaque client, les solutions PowerCARD sont certifiées par les principaux organismes internationaux tels que Visa et Mastercard.

▪ Risque de change

HPS effectue l'essentiel de ses ventes (>70% sur les 3 dernières années) à l'étranger. Ces ventes sont ainsi facturées en devises. De ce fait, la société peut être affectée par la variation des taux de change.

Il est à noter que HPS n'a recours à aucun instrument financier pour se prémunir contre le risque de change. Cependant, ce risque est atténué du fait de la progression du chiffre d'affaires facturé en Euro qui vient contrebalancer les fluctuations du dollar.

▪ Risque d'image

L'internationalisation de HPS est parfois entravée par la perception du Maroc comme pays n'ayant pas de vocation technologique. Cette étiquette rend difficile la pénétration de nouveaux marchés notamment les Etats Unis.

Néanmoins, HPS a réussi à s'introduire auprès des marchés de référence tels que le Japon, le Canada et les pays de l'Union Européenne, lui permettant d'être mieux outillée pour accéder au marché Américain.

- **Risque de ressources humaines**

Compte tenu de la nature très spécialisée de l'industrie du paiement électronique, HPS est soumise à un risque de volatilité des ressources humaines et de rareté en termes de compétences dans ce métier.

Ce risque est limité par le fait que les fondateurs de HPS sont tous actionnaires et dirigeants au sein de l'entreprise. Ils permettent ainsi de maintenir intacts le savoir-faire et l'expertise tout en les diffusant à tous les niveaux, assurant ainsi la pérennité de l'activité.

En plus, HPS a misé sur la standardisation de ses procédures de travail et de sa méthodologie de conduite de projet afin de minimiser les effets de l'indisponibilité d'experts, de démissions/départs d'experts, de surcharge de travail, etc.

Par ailleurs, la société a mis en place différents mécanismes et outils pour permettre, d'une part, une motivation importante de ses ressources humaines et, d'autre part, un partage efficace de l'information. Ceci permet de réduire le risque de volatilité et le risque de perte de savoir-faire.

- **Risque concurrentiel**

La taille de l'entreprise pourrait être perçue comme un risque concurrentiel compte tenu de la taille des principaux concurrents internationaux.

Cette perception est cependant atténuée par la capacité de HPS à prendre en charge les demandes spécifiques de ses clients ou prospects dans des délais et à des coûts raisonnables par rapport aux concurrents ayant des structures plus rigides.

Par ailleurs et grâce au réseau de partenaires mis en place au cours des dernières années, HPS a la capacité de mobiliser des ressources humaines bien au-delà de ses ressources propres pour prendre en charge des projets de très grande envergure.

Enfin, la capacité de HPS à remporter et réussir des projets face à des concurrents de premier ordre a été largement démontrée aussi bien au Maroc qu'à l'étranger (CMI remporté face à ACI, JCC remporté face à S2, BCEAO remporté face à ATOS, BEAC remporté face à ACI, Amex Middle East remporté face à ACI, FDR et Tsys, etc.).

- **Risque de positionnement**

Compte tenu de la spécificité du métier de la société, HPS peut être perçue comme étant une société qui développe un produit unique, PowerCARD.

Pour éviter tout risque de positionnement, la stratégie de HPS a été basée sur le développement d'une solution complète en mesure de prendre en charge de manière modulaire et/ou totale les besoins des différents secteurs où un besoin de gestion du paiement se fait ressentir tout en gardant une image de spécialiste.

PARTIE VIII : ANNEXES

I. Statuts

<https://www.hps-worldwide.com/investor-relations/statuts>

II. Rapports financiers annuels

Rapport financier 2020 :

<https://www.hps-worldwide.com/sites/default/files/investor/fr/Rapport%20Annuel%202020.pdf>

Rapport financier 2021 :

<https://www.hps-worldwide.com/sites/default/files/investor/fr/Rapport%20Annuel%202021%20WEB.pdf>

Rapport financier 2022 :

<https://www.hps-worldwide.com/sites/default/files/investor/fr/HPS%20Rapport%20Annuel%202022%20WEB2.pdf>

III. Notation

Néant

IV. Communiqué de presse

1^{er} trimestre 2023 :

https://www.hps-worldwide.com/sites/default/files/investor/fr/CP%20HPS%20T1%202023_VF.pdf